



FORUM

PROSPECTIVES ALIMENTAIRES
HORIZON 2035

Situation de l'alimentation et prospectives 2035 au Sénégal

Juillet 2021

ISSN 2239-0678

Préambule

Commandité par le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SE-CNSA), ce document a été réalisé par le Laboratoire de Recherches sur les Transformations Économiques et Sociales (LARTES-IFAN) dirigé par le Pr Abdou Salam FALL.

Equipe de chercheurs du LARTES-IFAN:

Pr Mahamet TIMÉRA, Sociologue
Dr Rokhaya CISSÉ, Sociologue
Dr Soufianou MOUSSA, Démographe-Économètre
Dr Moustapha SÈYE, Socio-anthropologue
M. Codé LÔ, Statisticien-Économètre
M^{me} Ndèye Sokhna CISSÉ, Socio-économiste
M. Tamsir SENE, Digital Manager.

L'atelier pré forum qui s'est tenu les 14 et 15 juin 2021 au building administratif Mamadou DIA a permis de recueillir les contributions des membres du comité scientifique ; elles ont été intégrées à cette version. Le Forum de perspectives alimentaires a eu lieu au Fink Fadh les 22 et 23 juin 2021 avec 300 participants et exposants. Trente panélistes ont validé les trois scénarii d'évolution et proposé les recommandations résumées à la fin de ce document.

Liste des acronymes et sigles

ANB : Autorité Nationale de Biosécurité
ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANIDA : Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole
ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APD : Aide Publique au Développement
ASN : Association Sénégalaise de Normalisation
CC : Changement climatique
CCA : Commission du Codex Alimentarius
CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CEDEAO : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEPA : Commerce Extérieur des Produits Alimentaires
CIPV : Convention Internationale pour la Protection des Végétaux
CLM : Cellule de Lutte contre la Malnutrition
CNDN : Conseil National du Développement de la Nutrition du Sénégal
COMNACC : Comité National sur les Changements Climatiques
CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International
DAC : Domaines Agricoles Communautaires
DAN/MSAS : Division de l'Alimentation et de la Nutrition du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale
DPV : Direction de la Protection des végétaux
DVA : Prévalence de la vitamine A
ENSANR : Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire de Nutrition et de Résilience
FNDASP : Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastorale
GIEC : Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
GOANA : Grande offensive pour la nourriture et l'abondance
IMC : Indice de Masse Corporelle
IPAR : Initiative Prospective Agricole et Rurale
ISN : Institut Sénégalais de Normalisation
ISRA : Institut Sénégalais de Recherches Agricoles

ITA : Institut de Technologie Alimentaire
IVA : Insuffisance en vitamine A
LANAC : Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle
LOASP : Loi d'Orientation Agro Sylvo-Pastorale
NASAN : Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition
NEPAD : Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
ODD : Objectifs de Développement Durable
OGM : Organismes Génétiquement Modifiés
OMC : Organisation Mondiale du Commerce
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS : Organisation Mondiale de la Santé
PADERCA : Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance
PAS : Plan d'Ajustement Structurel
PDDAA : Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine
PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux
PI : Plan d'investissement
PNDE : Plan National de Développement de l'Élevage
PNIA : Programme National d'Infrastructures Agricoles
PNRUSSA : Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments
PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement
PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise
PRADELAIT : Projet d'Appui au Développement et à la Modernisation de la Filière Lait
PRODAF : Projet de Développement de l'Aviculture Familiale
PRODELEC : Projet de Développement de l'Élevage en Basse et Moyenne Casamance
PROMOFA : Projet d'Appui à la Modernisation des Filières Animales
PSE : Plan Sénégal Émergent
PSMN : Plan Stratégique Multisectoriel de la Nutrition
SCA : Score de Consommation Alimentaire
SCAM : Score de Diversité Alimentaire des Ménages
SE-CNSA : Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité alimentaire
SPS : Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
SSA : Sécurité Sanitaire des Aliments
SUCO : Solidarité Union Coopération
UCAD : Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UdeM : Université de Montréal
UE : Union Européenne
ZLECAF : Zone de Libre Echange Continentale

Table des matières

Equipe de chercheurs du LARTES-IFAN:	2
Liste des acronymes et sigles	2
Table des matières	4
Résumé exécutif	7
Introduction	11
État des politiques	14
Les accords internationaux.....	14
Le Sommet Mondial de l'Alimentation.....	14
Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition	14
La Stratégie régionale africaine de la Nutrition (2016-2025)	14
Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)	14
Les Objectifs de Développement Durable (ODD)	15
Convention sur la sûreté nucléaire	16
Les cadres nationaux.....	16
Plan National d'Investissement Agricole, une politique nationale qui s'inscrit dans le cadre global du PDDAA ..	16
Les tendances	16
Les incertitudes.....	17
Les moteurs de changements	17
Changement climatique et Agriculture durable	19
Évolution et tendances du changement climatique (CC) au Sénégal	19
Les incertitudes : les impacts du Changement Climatique sur les systèmes biophysiques du Sénégal.....	19
L'agriculture durable	20
Le PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise : volet agricole du PSE.....	21
Les incertitudes.....	23
Les moteurs de changements	23
Disponibilités alimentaires, Accès, Utilisation, Stabilité	24
Tableau 1: Production brute et production disponible des principales céréales en 2018 et en 2017 (en tonnes)	25
Tableau 2: Importations de céréales en poids net (en tonnes)	25
Tableau 3: Production de tubercules, légumineuses et autres produits horticoles 2018 et 2017 (en tonnes)	26
Tableau 4: Importations Fruits et légumes en poids net (en tonnes)	26
Figure 1: Groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence (%)	28
Figure 2: Diversité alimentaire selon le milieu de résidence (%)	28
Pêche	29

Pêche et aquaculture	29
Disponibilité des produits halieutiques de la pêche artisanale maritime, continentale et industrielle	29
<i>Figure 3: Évolution de la production artisanale maritime (2011 - 2019)</i>	30
<i>Figure 4: Évolution de la production de la pêche continentale en tonnes (2010 -2020)</i>	30
<i>L'aquaculture</i>	31
<i>Figure 5: Évolution de la production aquacole en tonnes (2019 - 2020)</i>	31
Valorisation des produits halieutiques de la transformation artisanale à l'industrie.....	31
Distribution des produits de la pêche des marchés intérieurs à l'exportation.....	31
<i>Figure 6: Évolution des volumes commercialisés dans le marché intérieur (2019 -2020)</i>	32
<i>Figure 7: Évolution des exportations des produits halieutiques, sécurité alimentaire, nutritionnelle et santé publique</i>	32
<i>Tableau 5: Teneur en protéines, glucides et lipides dans 100 grammes de poisson cuit</i>	33
<i>Tableau 6: Teneur en minéraux dans 100 grammes de poisson cuit</i>	33
Les moteurs de changement (pêche et aquaculture)	34
<i>Élevage</i>	35
<i>Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)</i>	36
Analyse de l'évolution de la production des PFNL	36
Les tendances	36
<i>Figure 8: Évolution de la production de quelques Produits Forestiers Non Ligneux</i>	36
Les incertitudes.....	37
Les moteurs de changements : les produits phares	38
Les fruits forestiers	38
<i>Figure 9: Évolution des fruits forestiers</i>	38
<i>Figure 10: Évolution de quelques PFNL</i>	39
<i>Figure 11: Évolution de la Production de Palmiste et ses dérivés</i>	39
<i>Figure 12: Évolution de la Production de feuilles, d'écorces et de racines diverses (FRE)</i>	40
Les Exsudats	40
<i>Figure 13: Évolution des EXUDATS</i>	41
<i>Figure 14: Évolution de la production de l'Éponge (catégorie famille de champignon</i>	41
Les circuits de distribution.....	41
Les tendances	41
Le cas Auchan	42
Les Incertitudes des transformations artisanales et industrielles	43
Problème d'accès au foncier et à l'eau	43
Problème dans le système de production	43
Problèmes de commercialisation	43
Insuffisance de ressources.....	43

Les moteurs de changement.....	43
Améliorer les systèmes de production	43
Favoriser l'accès à la terre et au foncier	44
Améliorer l'accès au marché.....	44
Améliorer le secteur de la pêche	44
Améliorer le secteur de la transformation Industrielle et artisanale	44
Promouvoir la recherche	45
<i>Insécurité alimentaire et malnutrition.....</i>	48
Les tendances	50
Au niveau mondial.....	50
En Afrique de l'Ouest	51
Au Sénégal.....	51
Les incertitudes.....	54
Les moteurs de changement.....	54
<i>Impacts de l'alimentation sur la santé : le cas des Maladies Non Transmissibles (MNT)</i>	55
Les tendances	56
Les incertitudes.....	58
Les moteurs de changement.....	59
<i>Qualité, sécurité sanitaire et conservation des aliments</i>	60
Les tendances	63
Les incertitudes.....	64
Les moteurs de changement.....	65
<i>Innovations technologiques et alimentation</i>	67
Les tendances	68
Les incertitudes.....	70
Les moteurs de changement.....	70
Commerce extérieur	73
Situation.....	73
Les tendances	79
Des exportations.....	79
Des importations	80
Le solde commercial.....	80
Évolution future de la balance commerciale	80
Les incertitudes.....	81
Les moteurs de changement.....	81
Scénario 1 : Scénario tendanciel	84
Scénario 2 : Scénario modéré	87
Scénario 3 : Scénario optimiste.....	90

RECOMMANDATIONS	92
Liste des figures.....	95
Liste des tableaux.....	96

Résumé exécutif

Cette publication est une contribution sur les questions relatives à l'alimentation, la nutrition et la santé au Sénégal dans le cadre de la préparation du Forum sur les perspectives alimentaires initié par le Secrétariat exécutif du Conseil national de Sécurité alimentaire (SE-CNSA). A partir d'une recherche documentaire et d'auditions d'experts, un état des lieux a été dressé. Bien que la commande spécifique du SE-CNSA consistait à se focaliser sur les modes et habitudes alimentaires et leurs impacts sur la santé, ce sont, finalement, plusieurs thématiques de la chaîne de l'économie alimentaire qui se sont vues invitées aux travaux: *la sécurité alimentaire et l'agriculture durable, le changement climatique, la politique de l'alimentation, la transformation industrielle et artisanale, l'état nutritionnel des populations, la sécurité sanitaire et la conservation des aliments, enfin l'innovation technologique et l'alimentation.*

Les thématiques liées à la sécurité alimentaire et à l'agriculture durable constituent un enjeu majeur de développement durable dans le monde. Cette préoccupation se matérialise au niveau de l'ODD 2 « faim zéro » qui vise, d'ici à 2030, à « *éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* ». Toutefois,

pour atteindre cet objectif, des changements profonds s'imposent dans le système alimentaire mondial. A l'instar des pays africains, le Sénégal doit relever plusieurs défis sur le plan de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable malgré des progrès réalisés dans ce domaine.

S'agissant de la Politique Nationale de Développement de la Nutrition, notamment dans les domaines liés à la sécurité alimentaire, à l'accès à l'eau et au changement climatique, le Sénégal a ratifié plusieurs conventions, textes de loi et documents de politiques sur le plan international, régional et communautaire. Au niveau national, il existe une législation importante depuis 1960 sur les questions de sécurité alimentaire. Ces conventions ratifiées et textes nationaux consolident le cadre juridique au profit de la sécurité alimentaire. Toutefois, malgré cette abondante législation, le cadre juridique concernant le système alimentaire comporte quelques limites. L'adéquation du cadre législatif et réglementaire doit être améliorée au regard des principes et exigences internationales. Certaines questions liées à la sécurité alimentaire devraient être prises en charge dans le corpus juridique en y intégrant la dimension de sécurité nutritionnelle qui est un enjeu majeur. Aussi, les réformes foncières, entamées depuis 1964 méritent d'être conduites jusqu'à leur terme.

Le Sénégal fait face aux nombreux défis du changement climatique. En effet, les problèmes liés au changement climatique et au dérèglement climatique ne semblent pas s'estomper. L'écosystème sénégalais subit de plein fouet les conséquences du changement climatique en raison des transformations observées sur les températures, la pluviométrie et les caractéristiques des surfaces de la mer. S'agissant des réserves hydrauliques, la baisse des précipitations et l'augmentation de l'évapotranspiration entraînent plusieurs conséquences négatives : baisse de plus de 50% du débit des fleuves Sénégal et Gambie, remontée des eaux marines, assèchement des terres et des rivières, baisse générale du niveau des nappes, etc. Concernant les océans et les mers, les effets du changement climatique sont très divers : réchauffement de la température de l'océan, dérèglement de l'hydrodynamisme et des mécanismes d'enrichissement trophiques, érosion côtière, etc. Pour ce qui est de la biodiversité et des écosystèmes, le changement climatique provoquera des perturbations physiologiques chez certaines espèces et dans le fonctionnement des écosystèmes. Aussi, la baisse de la pluviométrie et la hausse de la température provoqueront une diminution du couvert végétal, une érosion hydrique et éolienne, une dégradation des sols dénudés et une salinisation des terres.

Face au changement climatique, l'agriculture durable est la clé pour assurer la sécurité alimentaire. Conscient de l'apport de l'agriculture durable dans son système alimentaire, le Sénégal, à travers le Plan Sénégal Émergent (PSE), a bâti plusieurs stratégies selon une approche intégrée des chaînes de valeur et de la structuration des filières. Pour développer les pratiques agricoles durables, le Sénégal a mis en place plusieurs programmes et politiques ambitieux : PRACAS, LOASP, GOANA, PSE, PNDE, etc. Toutefois, malgré la pertinence de ces différents instruments, le Sénégal doit relever des défis de grande taille pour développer véritablement l'agriculture durable. L'État doit particulièrement accentuer les efforts en faveur des exploitations familiales et commerciales. Le développement de l'agriculture durable¹ passe également par la mécanisation et la modernisation de l'équipement agricole, l'accès à la terre et à l'eau. Promouvoir l'agriculture biologique, développer les potentiels de production des populations, assainir le secteur des pesticides sont autant de stratégies qui devraient faire l'objet d'un renforcement pour la promotion de l'agriculture durable.

Alors que la croissance démographique poursuit sa tendance haussière, les besoins de consommation alimentaire du Sénégal sont en constante évolution. Or, plus généralement, la production agricole stagne. Ainsi, à titre illustratif, en 2018, selon les données du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les disponibilités internes en céréales représentent 1 996 286 tonnes en 2018 alors qu'elles couvrent seulement 68,6% des besoins alimentaires.

Pour assurer la sécurité alimentaire, le Sénégal doit nécessairement améliorer son système de production et son secteur de la transformation industrielle et artisanale. Pour cela, la facilitation de l'accès aux marchés des producteurs offrira un potentiel considérable pour accélérer le développement du secteur agricole et de la transformation des produits alimentaires. Des stratégies et instruments devraient être envisagés pour faciliter et sécuriser l'accès à la terre et au foncier des producteurs agricoles. Face aux difficultés et aux incertitudes du secteur de la pêche (changement

¹ L'agriculture durable est l'application à l'agriculture des principes du développement durable : un développement qui réponde aux exigences présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins (<http://www.fairebien.com/agriculture-durable>)

climatique, réduction des espaces, surpêche, pillages, pertes, gaspillages, etc.), il urge de rendre durable et disponible l'exploitation des ressources halieutiques.

En outre, l'analyse des informations disponibles montre bien que le Sénégal affiche une réelle volonté d'institutionnalisation de la nutrition au sein des différents secteurs, afin d'améliorer le statut nutritionnel des populations en privilégiant une approche holistique des politiques alimentaires/nutritionnelles. Toutefois, des défis subsistent dans la mise en œuvre.

Cette question est cruciale du fait de la prévalence de la malnutrition chronique et /ou aiguë (au Nord et au Sud-est et chez des groupes spécifiques tels que les enfants et les femmes en âge de procréer). A cela, il faut rajouter l'augmentation des maladies chroniques qui sont souvent liées à l'alimentation. Pour exemple, la consommation de sel au niveau national est comprise entre 20 à 30 g par jour et dépasse 4 à 5 fois les normes de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui sont de 5 g par jour et par personne. Les plats du terroir ne constituent plus la base de l'alimentation des sénégalais, les habitudes alimentaires en milieu urbain comme en milieu rural sont tournées vers une surconsommation de produits importés, des céréales, racines, tubercules au détriment des aliments à forte valeur nutritionnelle comme les fruits et légumes.²

Pourtant une plus grande consommation de produits locaux riches en nutriments comme le niébé, le netetu (noix du fruit de *Parkia biglobosa* fermenté), le moringa (*Moringa oleifera*), les produits du baobab, le poisson fumé (kecax), le ditax (*Detarium senegalense*), le bisaap (*Hibiscus sabdariffa*), le sump (*Balanites aegyptiaca*)... aurait pu aider à améliorer de manière décisive la situation alimentaire et nutritionnelle des sénégalais. Cela devrait être soutenu par le développement de l'industrie agroalimentaire afin de mieux valoriser les produits locaux via l'innovation technologique. Ce besoin de transformation et de conservation est d'autant plus important qu'au Sénégal, la sécurité sanitaire des aliments reste un défi.

En effet, certains aliments souvent vendus dans des marchés informels contiennent des agents pathogènes ou des substances potentiellement dangereuses. Le processus d'individualisation et d'externalisation de l'alimentation consistant à manger dehors ou manger « rapide » surtout dans les villes est un facteur critique en termes de sécurité sanitaire.

Le contrôle des aliments n'est pas toujours effectif surtout pour la consommation locale en dépit d'une diversité d'acteurs qui s'activent dans le domaine. L'infrastructure de conservation et de conditionnement reste insuffisante à l'échelle nationale alors qu'une meilleure maîtrise des technologies de transformation, de conservation et de conditionnement des produits alimentaires est une condition majeure pour relever le défi de promotion des aliments vivants³ et de notre souveraineté alimentaire.

Le scénario tendanciel "le bol est en danger, le danger est dans le bol" est axé sur la disponibilité alimentaire et la sécurité sanitaire des aliments. Malgré l'expérience dans ce domaine, les stratégies multisectorielles peinent à être opérationnelles et des difficultés liées au suivi des résultats et un engagement multisectoriel persistent. Beaucoup de facteurs comme le déficit de production, les problèmes du foncier (utilisation de moins de 3% des terres en cultures irriguées, difficultés d'acquérir des terres) et l'exportation contribuent à renforcer cette tendance du "bol en danger". Le poisson et les produits de la pêche demeurent menacés de raréfaction. Il est noté pareillement un risque de disparition de la prise des repas en commun et une consommation d'aliments à haut risque, avec la prolifération de la restauration collective de rue qui ne répond pas toujours aux besoins des consommateurs. Il est constaté une méconnaissance des normes de sécurité sanitaire et l'adoption de lois permettant le contrôle systématique des aliments peine à se réaliser. Or, l'importation des produits alimentaires est au cœur de l'alimentation avec une forte dépendance au marché extérieur. Les innovations dans le domaine de l'agro-alimentaire s'imposent car les pertes post-récolte et la non diversification des productions, ne peuvent être limitées qu'avec la transformation et l'innovativité technologique.

Dans le deuxième scénario dit modéré, « On passe à l'action et ça avance », repose sur l'intersectorialité. En effet, la production agricole est suffisante pour une autosuffisance et le renforcement des acteurs communautaires devient effectif. Des efforts considérables sont mis sur le contrôle de la sécurité sanitaire des aliments et la régulation des marchés. L'exportation est davantage axée sur les produits transformés et non bruts. Pour résumer, ce scénario est axé

² Audition le 28 Janvier 2020 du Pr Omar SARR et M^{me} Sokhna Ndao DIAO : Laboratoire de Chimie analytique et bromatologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).

³ Les aliments vivants, ce sont les produits naturels bruts, frais, non cuits et non transformés.

sur la souveraineté alimentaire et l'autosuffisance alimentaire. L'objectif d'une souveraineté alimentaire, c'est la santé des consommateurs. La santé est dans le bol et la base des maladies non transmissibles, c'est l'alimentation. Dans cette optique, l'approche chaîne de valeur est fondamentale et le développement de la production agricole, halieutique et animale est plus que nécessaire. Toutefois, le triple fardeau de la malnutrition reste un problème majeur et renforce les vulnérabilités surtout des femmes et des enfants. L'éducation nutritionnelle, la sensibilisation et le renforcement de capacités des acteurs constituent des leviers importants pour une alimentation diversifiée, saine et nutritive.

Dans le troisième scénario dit optimiste, « *Senegaalu naatangue, le Sénégal nourrit le Sénégal* », il apparaît que les coûts de facteurs de production sont régulés et que les trois batailles de la mer, de l'énergie et celle de l'arbre sont gagnées. On assiste également à une mécanisation semi industrielle associée à l'artisanat local conduisant à une forte croissance de l'économie sociale et solidaire. Les finalités sociétales et environnementales sont mises en avant. De même, la recherche met au point un certain nombre de variétés à cycle court et les exportations concernent les produits finis transformés et labellisés. Grâce à une politique de protection sociale, on assiste à une éradication de la malnutrition. Dans cette optique, une mise en cohérence sur le plan législatif et réglementaire ainsi que le passage de la couverture maladie universelle à la couverture sanitaire universelle sont les voies du changement. L'intersectorialité entre les secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et des consommateurs devrait favoriser un meilleur environnement pour les entreprises dans l'agroalimentaire. De même, l'entrepreneuriat local et la territorialisation des pôles de production et de distribution des aliments constituent des leviers importants pour que ce scénario se réalise.

Introduction

Dans le cadre de la préparation au Forum sur la prospective alimentaire initié par le SE-CNSA, le LARTES-IFAN a en charge la conduite de la méthode. C'est ainsi que son équipe de 8 chercheurs constitués de Sociologues, Anthropologues, Économètres, Démographe, Économistes, Digital manager, etc. a réalisé pendant trois mois la recherche documentaire et l'analyse des bases de données alimentaires que l'administration douanière, le Ministère du commerce, l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), le Ministère de l'Environnement et du Développement durable, etc. ont accepté de mettre à disposition. Durant le mois de janvier 2020, le LARTES-IFAN, le SE-CNSA et le Conseil scientifique du Forum ont auditionné une cinquantaine d'experts et organisé des panels d'échanges sur la problématique alimentaire⁴.

L'état des lieux présenté dans ce document de travail résume ces différentes actions de recherche et vise à faciliter la formulation de scénarii pour envisager les futurs possibles et de recommander aux acteurs de s'y préparer pour en impulser le plus souhaitable. Cet état des lieux sera complété par les scénarii d'apprentissage en cours d'élaboration. Il est structuré en trois axes majeurs :

Axe 1 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable (ODD2)

- Le cadre institutionnel et politique national et international (les accords internationaux, les modes de production, l'accès aux ressources : eau, foncier, intrants, pluviométrie) ;
- La promotion de l'agriculture durable face au changement climatique ;
- Les disponibilités alimentaires, Disponibilité, Accès, Utilisation, Stabilité (alimentaire saine et variée tenant compte des chocs économiques et naturels), Acteurs et chaînes des valeurs alimentaires dans les filières : Céréales, Tubercules & Huiles, Fruits et légumes, Ressources animales, Ressources halieutiques, Ressources forestières, Eau et autres boissons, Produits locaux transformés.

Axe 2 : Promouvoir une alimentation suffisante, saine et nutritive

- Qualité des aliments : Réglementation, Normes et contrôle chimique, biologique, radiologique ;
- Sécurité sanitaire des aliments : Conservation alimentaire : chaîne de froid, pratiques de stockage, impacts de l'hygiène et de la salubrité sur les aliments, conditions de vente des aliments ;
- Impacts de l'alimentation sur la santé : Pathologies chroniques ; Additifs alimentaires : compléments nutritionnels, bouillons, parapharmacie, huiles ;
- Innovations technologiques et alimentation ;
- Nutrition : politique nutritionnelle, équilibre alimentaire, prévention de la malnutrition ;
- Habitudes alimentaires, mode de vie et niveau de vie / sport / activités physiques, pratiques culinaires & cultures locales.

Axe 3 : Favoriser des échanges commerciaux équitables et faciliter la distribution de proximité

- Flux des Importations et des Exportations ;
- Transformation des produits industriels ;
- Canaux locaux de distribution alimentaire : marchés hebdomadaires, pôles de distribution, espaces épicentres des circuits alimentaires.

⁴ Le résumé des auditions a été présenté dans un document séparé accessible sur le site : www.lartes-ifan.org. Ces documents sont aussi disponibles sur le site du SE-CNSA. Les experts ont transmis leur communication et des documents complémentaires qui ont été pris en compte dans l'état des lieux consigné dans ce présent document. Nous remercions infiniment tous les experts pour leur riche et généreuse contribution.

Chacun des axes et sous axes est structuré selon les résultats des travaux préparatoires permettant de situer la problématique et de terminer par les grandes tendances ; les incertitudes ; les moteurs de changement à l'horizon 2035 ; et les messages clés bâtis autour de formulation de vision du futur alimentaire et nutritionnelle au Sénégal. La conclusion retrace l'historique du système alimentaire.

AXE 1 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

État des politiques

L'état des lieux de la dimension politique de l'alimentation peut s'effectuer en rapport avec les accords internationaux qui engagent le Sénégal mais aussi en référence au cadre national à travers plusieurs politiques et stratégies.

Les accords internationaux

Le Sommet Mondial de l'Alimentation

Le Sommet mondial de l'alimentation s'est déroulé du 13 au 17 novembre 1996, à Rome, Italie. Il a eu lieu en réponse à la persistance d'une sous-alimentation généralisée et à l'inquiétude croissante concernant la capacité de production agricole à répondre aux besoins alimentaires futurs. Le Sommet de 1996 a mis en présence près de 10 000 participants et a abouti à l'adoption de la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation.

La Déclaration de Rome énonce sept engagements qui établissent les fondements d'une sécurité alimentaire durable pour tous, tandis que le Plan d'action définit les objectifs et actions appropriés pour la mise en œuvre pratique de ces engagements. Le Sommet a également formulé l'objectif consistant à atteindre la sécurité alimentaire pour tous, à travers des efforts constants visant à éradiquer la faim dans tous les pays, dans l'immédiat, et à réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées, d'ici 2015.

Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition

La « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » est un partenariat entre le G8, l'Union africaine, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), son Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), des gouvernements africains et près d'une centaine d'entreprises nationales et internationales. En lançant la Nouvelle Alliance en juin 2012, le G8 affichait l'objectif de promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique en encourageant des investissements accrus de multinationales dans 6 pays test en Afrique subsaharienne.

L'adhésion du Sénégal à la Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (NASAN) contribuera également à renforcer la mobilisation des financements public-privé plus importants au profit de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (PSE, 2013)⁵.

La Stratégie régionale africaine de la Nutrition (2016-2025)

La Stratégie souligne que chacune des conditions de la nutrition, c'est-à-dire l'alimentation, la santé et les soins, est nécessaire, mais qu'aucune n'est suffisante en soi pour assurer une nutrition optimale. Elle indique la nécessité d'approches multisectorielles, d'une meilleure coordination et d'une amélioration de la redevabilité et de la gouvernance.

Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA)

Les ministres africains de l'Agriculture ont adopté, à la XXII^e Conférence Régionale pour l'Afrique, le 8 février 2002 au Caire, une résolution sur les étapes clés à considérer dans le domaine agricole dans le cadre du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD). Pour mettre en œuvre cette résolution, ils ont approuvé, le 9 Juin 2002, le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA).

⁵ République du Sénégal (2013). Plan Sénégal Émergent (PSE), Dakar, Sénégal, 107 p.

La Déclaration sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique adoptée par l'Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA) réunie à Maputo les 10 et 11 juillet 2003, a apporté un soutien politique fort au PDDAA. A cette occasion, les Chefs d'État et de Gouvernement se sont engagés à adopter des politiques déterminées en faveur de l'agriculture et du développement rural et à y consacrer au moins 10 % de leurs budgets nationaux.

Le PDDAA est au cœur des efforts consacrés par les gouvernements africains dans le cadre de l'initiative NEPAD de l'UA. Il vise à accélérer la croissance économique, éliminer la pauvreté et la faim dans les pays africains et promouvoir le développement agricole à l'effet d'améliorer la sécurité alimentaire et augmenter les exportations.

Il s'agit en outre d'un cadre commun qui se traduit par une série de principes fondamentaux et de cibles, fixés par les Chefs d'État et de Gouvernement en vue de : (1) orienter les stratégies et programmes d'investissement nationaux, (2) introduire un système d'apprentissage et d'évaluation par les pairs et (3) faciliter une plus grande concordance et harmonisation des efforts de développement.

En Afrique de l'Ouest, le PDDAA est mis en œuvre à travers la Politique Agricole Régionale (ECOWAP) de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) qui a identifié les domaines prioritaires communs entre les États membres :

- Gestion foncière et hydraulique ;
- Infrastructures rurales et capacités liées aux échanges pour un meilleur accès au marché ;
- Augmentation de l'offre alimentaire et réduction de la faim ;
- Recherche agricole, vulgarisation de la technologie et adoption.

Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les dix-sept (17) ODD et leurs cent soixante-neuf (169) cibles ou sous-objectifs et leurs deux cent trente (230) indicateurs, forment le cœur de l'agenda 2030 des Nations Unies. Leur champ et leur ambition sont considérablement renforcés par rapport aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) qui avaient été mis en œuvre sur la période 2000-2015.

Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable, portant notamment sur le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité de genre, la prospérité économique, la paix, la sécurité, l'agriculture, l'éducation et la santé, entre autres. Ce nouvel agenda se caractérise également par la reconnaissance des liens intrinsèques entre les différentes thématiques⁶.

La troisième conférence des Nations Unies sur le financement du développement, qui s'est tenue en juillet 2015 à Addis-Abeba, a permis de dégager un consensus international sur les mesures nécessaires pour permettre la mobilisation des financements, en vue de la réalisation des ODD. Selon une estimation des Nations Unies, les investissements annuels requis pour leur financement s'élèveraient à plus de 5 000 milliards de dollars US (2 777 500 F CFA). Or, l'Aide Publique au Développement (APD) représente moins de 3 % de cette somme. Même si les pays riches consacraient 0,7 % de leur revenu national à l'aide au développement comme ils s'y sont engagés, cela couvrirait, au mieux, un-quinzième des besoins. Le financement restera l'enjeu principal du cadre de Partenariat Mondial pour l'atteinte des ODD.

Le Sénégal s'est doté, par ailleurs dès 2007, d'un Plan décennal de consommation et de production durables et a adopté la loi n° 2009-27 du 8 juillet 2009 portant sur la Biosécurité et le décret n° 2009-1409 du 23 décembre 2009 porte missions, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale de Biosécurité (ANB). Cependant, l'accent sera davantage mis sur les modes de production durables, la biosécurité et le partage

juste et équitable des bénéfices issus de l'utilisation des ressources biogénétiques dans la mise en œuvre des politiques de développement.

Le Sénégal encouragera les innovations et le transfert de technologies vertes pour davantage d'efficacité et d'efficience dans la production et accroîtra les investissements en renforçant les infrastructures de stockage et de transformation des productions.

Convention sur la sûreté nucléaire

La Convention sur la sûreté nucléaire a été adoptée le 17 juin 1994 par la conférence diplomatique que l'Agence internationale de l'énergie atomique a réunie à son siège (Vienne) du 14 au 17 juin 1994. La Convention sera ouverte à la signature le 20 septembre 1994 pendant la trente-huitième session ordinaire de la Conférence générale de l'Agence et entrera en vigueur le quatre-vingt-dixième jour qui suivra la date de dépôt, auprès du dépositaire (le Directeur général de l'Agence), du vingt-deuxième instrument de ratification, d'acceptation ou d'approbation, sous réserve qu'un tel instrument ait été déposé par dix-sept États possédant chacun au moins une installation nucléaire dont un réacteur a divergé.

Les cadres nationaux

Plan National d'Investissement Agricole, une politique nationale qui s'inscrit dans le cadre global du PDDAA

Le Plan d'investissement (PI) du Programme National d'Infrastructures Agricoles (PNIA) portant sur la période 2011-2015 avait complété les efforts entrepris par le Gouvernement du Sénégal, depuis plusieurs années, pour faire jouer à l'agriculture un rôle majeur dans la croissance de l'économie, la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté à l'horizon 2015, et assurer une distribution plus équilibrée des activités agricoles entre les zones agro-écologiques, les régions et les collectivités locales.

Le Sénégal a élaboré son PNIA afin de traduire en actions les options auxquelles il a souscrit dans le cadre de la Politique Agricole Régionale (ECOWAP) de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture (PDDAA), mais aussi les orientations retenues dans ses documents de politique et de stratégie en cours et en perspective pour l'agriculture. Le processus de formulation du PNIA a été lancé officiellement le 14 février 2008, avec l'implication de toutes les parties prenantes au développement rural ou au secteur agricole au sens large.

Les tendances

Les grandes enquêtes nationales initiées par l'Agence Nationale de la Statistiques et de la Démographie (ANSD), la Division de l'Alimentation et de la Nutrition du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (DAN/MSAS), la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) et le Secrétariat Exécutif du Conseil National à la Sécurité alimentaire (SE-CNSA) montrent que le seuil de 40 % d'anémie est dépassé dans toutes les régions. Au niveau national le taux est de **71% des enfants de – 5 ans** ANSD, 2017⁷. Le triple fardeau de la malnutrition est devenu une réalité partout dans le pays.

Le droit à l'alimentation est consacré au plan mondial. Le Sénégal à travers les ODD, particulièrement l'ODD1 et l'ODD2 prend en charge la question de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Sur le plan international, régional et communautaire, le Sénégal a ratifié des conventions internationales et participé à différentes conférences internationales qui traitent de la sécurité alimentaire.

⁷ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, (2017) Enquête Démographique et de Santé Continue, Sénégal.

Au niveau national, différentes politiques sectorielles et des textes législatifs et réglementaires en rapport avec la sécurité alimentaire ont été élaborés.

Des liens étroits entre sécurité alimentaire, accès à l'eau et changement climatique. Toutes les conventions ratifiées et les textes nationaux renforcent le cadre juridique et normatif en faveur de la sécurité alimentaire.

Les incertitudes

Gouvernance insuffisante et inadéquation du cadre législatif et réglementaire par rapport aux principes et exigences internationales. Il existe un décalage considérable entre la reconnaissance officielle du droit à l'alimentation dans les législations et les politiques nationales de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Une insuffisance manifeste dans la prise en charge des questions liées à la sécurité alimentaire dans le corpus juridique national. Le cadre juridique est obsolète par exemple : la loi sur le domaine national qui date de 1964, le Code de l'eau de 1981, et la loi sur le contrôle des produits alimentaires de 1966, etc.

L'inexistence d'une loi-cadre portant spécifiquement sur les denrées alimentaires.

Les tentatives de réformes foncières depuis les années 1990 sont restées inachevées. Il y a une absence de dispositif fonctionnel de coordination des activités de contrôle. On note également des insuffisances dans la mise en œuvre des conventions ratifiées et engagements au niveau international, régional et communautaire.

Les acteurs ne sont pas suffisamment associés dans l'élaboration des textes régissant le secteur. Le mimétisme sans tenir compte des réalités locales dans l'élaboration des textes est source de non effectivité du droit.

Les moteurs de changements

La loi devrait être mise à profit pour tout processus de changement dans le secteur :

- Le droit à l'alimentation saine, suffisante et équilibrée et à la nutrition adéquate doit être constitutionnalisé ;
- L'adoption d'une Loi modèle relative au droit à l'alimentation au niveau africain ou sous régional à l'instar de ce qui existe en Amérique Latine ;
- L'adoption de textes exclusivement dédiés aux aspects liés à la sécurité alimentaire et la nécessité d'intégrer la sécurité alimentaire dans les textes sectoriels permettra à L'État de se conformer à ses engagements internationaux (Directives de la FAO, Recommandations du Conseil de la Sécurité Alimentaire (CSA), etc.) ;
- Un plaidoyer fort pour une législation adaptée à l'agriculture durable est utile. Pour établir des liens entre politiques agricoles et politiques alimentaires, il s'avère utile de faire un recueil de tous les textes et études juridiques portant sur la sécurité alimentaire ;
- L'organisation et l'implication de tous les acteurs sur les questions liées à la sécurité alimentaire (accès, disponibilités, diversité, etc.). Les acteurs doivent être au cœur du dispositif d'élaboration des politiques et des stratégies : les importateurs ne devraient pas privilégier l'importation d'un produit lorsque la production locale peut assurer sa disponibilité ;
- Une bonne politique agricole ou alimentaire commence par la prise en charge de la matière végétale. Il faut un programme dédié à la matière végétale pour que les semences soient disponibles en qualité et en quantité et mises à la disposition des agriculteurs ;
- L'accès à l'eau et à la terre doit être une priorité. Il faut une accélération du processus de réforme foncière et renforcer la législation relative à la sécurité alimentaire en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes ;
- L'adoption d'une législation portant sur la qualité des aliments dans toutes les étapes de la chaîne de production alimentaire en incorporant les normes du Codex Alimentarius ;
- La mise en place d'une législation permettant d'informer objectivement les consommateurs sur la qualité des produits alimentaires offerts tout en assurant un contrôle effectif des pouvoirs publics ;

- L'élaboration d'un cadre juridique qui favorise la promotion d'un investissement responsable dans l'agriculture, la lutte contre la hausse des prix et l'implication de la société civile dans l'élaboration des textes relatifs à la sécurité alimentaire ;
- L'adoption d'une législation en matière de protection sociale et de salaires minimums afin d'améliorer la capacité des consommateurs à se procurer des aliments adéquats et nutritifs.

Les messages clés

- Le droit à une alimentation adéquate est un droit universel de la personne,
- La constitutionnalisation du droit à l'alimentation pour lui consacrer le statut de droit fondamental,
- La sécurité alimentaire est liée au droit à la vie et à la dignité,
- L'adoption d'une Loi modèle sur la sécurité alimentaire au niveau continental,
- Les populations locales doivent avoir des possibilités d'accès à la terre et à l'eau,
- La sécurité alimentaire passe par l'accès au foncier,
- L'incorporation des normes du Codex Alimentarius dans la législation nationale,
- Le droit à l'information des consommateurs relativement aux produits alimentaires,
- La sécurité alimentaire passe par l'accès à l'eau,
- Le Sénégal est capable de nourrir le Sénégal.

Évolution et tendances du changement climatique (CC) au Sénégal

Dans l'évolution des tendances climatiques et des perspectives, il existe un consensus sur les tendances des indicateurs climatiques structurants des écosystèmes sénégalais : les modifications constatées des températures, de la pluviométrie et des caractéristiques des surfaces de la mer sont appelées à continuer.

Pour les températures : de façon générale, il est observé une forte augmentation des températures minimales alors que les températures maximales ont subi une légère augmentation. Les prévisions indiquent une variation moyenne de +1,1 à 1,8° C à l'horizon 2035 (ANACIM).

Pour la pluviométrie : l'analyse de l'évolution moyenne montre une diminution des précipitations de 1951 à 2000 sur les zones de référence (Podor, Dakar, Tambacounda et Ziguinchor). Les tendances futures prévoient la continuation de cette tendance à l'horizon 2035 et des épisodes extrêmes qui varieront entre -30 % et +30 %.

Pour la surface de la mer : il est observé une augmentation de la température des eaux d'environ 0,04°C à 0,05°C par an de 1980 à 2009 et une augmentation progressive de la salinité des eaux marines de la côte sénégalaise. Entre 1943 et 1965, les données du marégraphe de Dakar indiquent une augmentation moyenne du niveau de la mer de 1,4 mm par an (Elouard *et al.*, 1977⁸). D'après les dernières évaluations, le niveau actuel devrait continuer à augmenter⁹.

Les incertitudes : les impacts du Changement Climatique sur les systèmes biophysiques du Sénégal

Les impacts constatés et prévus du changement climatique affectent les systèmes biophysiques clés du Sénégal.

Pour les réserves hydrauliques : la baisse des précipitations et l'augmentation de l'évapotranspiration ont entraîné une baisse de plus de 50 % du débit des fleuves Sénégal et Gambie, une remontée des eaux marines sur la Casamance, le Sine et le Saloum, un **assèchement du Ferlo et des vallées associées, une baisse générale du niveau des nappes, l'assèchement des rivières continentales et autres plaines d'inondation et la salinisation des eaux douces et des terres de culture dans les biefs maritimes.**

Pour la biodiversité et les écosystèmes : selon le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), les changements climatiques entraîneront des perturbations physiologiques chez certaines espèces, mais aussi des modifications dans le fonctionnement des écosystèmes. Certains **écosystèmes du territoire national sont particulièrement vulnérables notamment les forêts de mangroves, la zone des Niayes, certaines zones humides côtières.**

Pour les sols et les terres agricoles : du fait de la baisse de la pluviométrie et de l'augmentation de la température attendue, on assiste à une réduction du couvert végétal, une érosion hydrique et éolienne, une dégradation des sols dénudés et une salinisation des terres. Cette situation est plus marquée dans des régions comme Fatick, Kaolack, Ziguinchor et dans la zone des Niayes où **les déficits pluviométriques seront les plus accentués.**

Pour les océans et les mers : on constate un réchauffement de la température de l'océan, des modifications de l'hydrodynamisme et des mécanismes d'enrichissement trophiques (upwelling et apports des estuaires et fleuves) ainsi qu'une **érosion côtière rapide, conséquence directe de l'élévation du niveau de la mer**¹⁰.

⁸ Elouard P., Faure H. & Hébrard L. 1977. Variations du niveau de la mer au cours des 15 000 dernières années autour de la presqu'île du Cap-Vert, Dakar l'ASEQUA, 50, 29-49.

⁹ Projection d'élévation du niveau de la mer par le GIEC.

¹⁰ Contribution nationale destinée à la Conférence des parties en 2015

L'agriculture durable

L'agriculture durable est l'application à l'agriculture des principes du développement durable tels que reconnus par la communauté internationale lors de la conférence de Rio en 1992. L'objectif d'un développement agricole durable est d'assurer un accroissement soutenu de la production alimentaire et d'améliorer la sécurité alimentaire.

Le dernier rapport du GIEC sur les scénarii d'une augmentation de la température de 1,5°C par rapport au niveau préindustriel montre que les risques associés aux impacts du changement climatique sur les hommes et les écosystèmes terrestres augmentent avec la température moyenne globale (GIEC, 2019). Ce rapport précise même que chaque fraction de température aura des impacts et que les risques liés à la dégradation des terres augmentent avec la température moyenne globale.

La promotion de l'agriculture durable est devenue un levier important pour les institutions nationales et supranationales. La notion de durabilité a été officiellement adoptée en 1992 à travers le rapport Brundtland « notre avenir à tous ». Lorsqu'on aborde les questions relatives à la production durable, à la sécurité alimentaire et au respect de l'environnement, on fait également référence aux dimensions quantitatives mais aussi qualitatives des systèmes de production (Bruegel *et al.*, 2004).

Le communiqué du 08 janvier 2020 de la Banque Mondiale réitère la crise climatique qui éprouve les systèmes agricoles du continent africain. Ce communiqué fait état de 237 millions de personnes qui sont en sous-nutrition chronique en Afrique subsaharienne à la suite de l'aggravation des épisodes climatiques qui frappent de plein fouet les cultures et l'élevage. Aujourd'hui, au-delà du fait qu'il est indispensable de combler le gap de la demande, de nouvelles innovations technologiques semblent nécessaires pour une adaptation intelligente de l'agriculture face au climat (CGIAR, 2019)¹¹.

L'orientation des stratégies vers une agriculture résiliente face au changement climatique est réaffirmée dans l'agenda 2030 des Nations Unies de même que dans l'accord de Paris qui constitue un tournant important de la Conférence des parties. La FAO plaide pour une transformation profonde de nos systèmes alimentaires comme de nos moyens d'intervention. L'institution des Nations Unies en charge de l'agriculture recommande de considérer en même temps dans les interventions, alimentation, moyens d'existence et ressources naturelles (FAO, 2019).

Au Sénégal, la promotion de l'agriculture durable est inscrite dans l'axe 1 du Plan Sénégal Émergent (PSE) intitulé transformation structurelle de l'économie et croissance. Dans le PSE, les actions dans le domaine agropastorale s'appuient sur une approche intégrée des chaînes de valeur et la structuration des filières. Ceci permettra de mettre en valeur le potentiel de l'agriculture commerciale tout en favorisant le développement de l'agriculture familiale. Le développement de l'agriculture commerciale sera appuyé par la mise en place de 100 à 150 fermes intégrées dont les Domaines Agricoles Communautaires (DAC).

L'organisation de petits producteurs agricoles autour des gros opérateurs modernes ;

La création de trois zones greniers qui constituent les corridors céréaliers visant le développement et l'intensification de bassins agricoles irrigués ;

L'établissement de trois pôles de transformation agro-alimentaire ;

La relance de la production nationale d'arachide avec un objectif de production d'un million de tonnes d'ici 2017 ;

Et la filière horticole.

Le développement de l'agriculture et de l'économie rurale doit aussi être accompagné par la promotion des PME/PMI mais aussi par le soutien du secteur industriel et d'autres services marchands.

¹¹ <https://ccafs.cgiar.org/fr/technologies-pr%C3%A9dictives-pour-lagriculture-intelligente-face-au-climat-aic#.XiSMZFP7QWp>. Consulté le 15 janvier 2020.

Le développement de l'agriculture familiale y occupe également une place importante avec la mise en place de 150 à 200 microprojets au niveau local. Ces projets ont pour objectifs de :

- Renforcer la productivité locale et une meilleure valorisation des exploitations existantes ;
- Diversifier les sources de revenus agricoles pour les agriculteurs ;
- D'encourager la reconversion des agriculteurs vers des productions à haute valeur ajoutée ;
- De promouvoir des synergies entre l'agriculture familiale et l'agrobusiness.

Tous les projets et initiatives sont assujettis à un certain nombre de facteurs dont :

- La disponibilité de ressources humaines saines et motivées ;
- La maîtrise de l'eau ;
- Le renforcement de la qualité des sols ;
- La modernisation de l'outillage ;
- L'amélioration de l'accès aux intrants de qualité, au foncier, aux marchés, au financement adapté ;
- Le développement des chaînes de valeur ;
- L'appui technique et le conseil agricole ;
- La formation des producteurs aux techniques modernes de production ;
- La structuration des filières et le renforcement des interprofessions.

Le PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise : volet agricole du PSE

La sécurité alimentaire et nutritionnelle, la lutte contre la pauvreté rurale et l'agriculture durable constituent des défis pressants au Sénégal. Ces trois problématiques complexes et interconnectées sont aujourd'hui affectées par les changements climatiques.

Le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) est mis en place par le Gouvernement du Sénégal. Il fixe les grandes orientations agricoles portées par le Plan Sénégal Émergent (PSE), qui à l'horizon 2035 et à moyen terme dès 2018, va apporter des réponses pertinentes pour placer l'économie sénégalaise sur une trajectoire de croissance durable de 7 % par an.

Des réformes critiques et cinq projets phares structurants sont proposés dans l'axe 1 « Transformation structurelle de l'économie et Croissance » du PSE, notamment : (i) Mise en place de 100-150 projets d'agrégation ciblés sur les filières à hautes valeurs ajoutées et l'élevage ; (ii) Développement de trois corridors céréaliers ; (iii) Mise en place de 150-200 projets de soutien à l'agriculture familiale ; (iv) Restructuration de la filière arachide ; et (v) Création de trois agropoles intégrés, pour stimuler l'investissement privé national et étranger, diversifier les moteurs de la croissance et renforcer la résilience de l'économie.

L'agriculture sénégalaise n'a d'autre alternative que d'accélérer la cadence en mettant en place un Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) qui va s'inscrire parmi les projets structurants du PSE. Le PRACAS répond à trois questions :

Dans quelles directions accélérer la cadence ? Comment l'accélérer ? Pour quel impact ? Il s'appuie sur la vision suivante : « Construire une agriculture compétitive, diversifiée et durable ». Cette vision met clairement l'accent sur l'émergence d'une agriculture capable de : (i) nourrir au mieux et durablement sur une base endogène les populations, (ii) tirer profit des avantages du commerce international, (iii) sécuriser et augmenter les revenus des ruraux, (iv) procurer des emplois agricoles et non agricoles, (v) gérer durablement les ressources naturelles, et (vi) améliorer l'état nutritionnel des populations.

Les stratégies globales ainsi que les mesures d'accompagnement et d'atténuation des risques prévues par le PRACAS auront des impacts sur toutes les filières agricoles. Les objectifs de ce programme prioritaire visent :

- L'autosuffisance en riz en 2017 avec une production de 1 600 000 tonnes de paddy ;
- L'autosuffisance en oignon en 2016 avec une production de 350 000 tonnes ;

- L'optimisation des performances de la filière arachidière avec une production en 2017 de 1 000 000 tonnes et un volume d'exportation de 100 000 - 150 000 tonnes par an ;
- Le développement des filières fruits et légumes de contre-saison avec un volume d'exportation de 157 500 tonnes en 2017.

Le coût de mise en œuvre des objectifs du PRACAS se chiffre à 581,1 milliards de FCFA, ainsi réparti :

- 424,7 milliards de FCFA pour le riz,
 - 20,9 milliards de FCFA pour l'oignon,
 - 92 milliards de FCFA pour l'arachide,
 - 43,5 milliards de FCFA pour les fruits et légumes de contre-saison.
- **Une agriculture essentiellement pluviale et familiale, avec une contribution de 10 % dans le PIB (DPEE).** Existence d'une population urbaine de plus en plus importante dont l'alimentation doit être assurée par les productions agricoles rurales. Or, le taux de transformation des produits agricoles est de 12 % au Sénégal contre 90 % en Afrique du Sud.
- **La taille des exploitations n'a pas augmentée et l'agriculture au sens global occupe près de 60 % de la population active.** Va-t-on vers l'impasse ? Avec plus de monde dans ces surfaces dédiées. Alors qu'au même moment 600 milliards sont destinés à l'importation de produits alimentaires (lait, maïs, etc.).
- **Le Sénégalais a atteint son plafond de consommation de céréales.** Un sénégalais consomme en moyenne 119 kg de céréales par mois. La consommation du mil est à la baisse notamment dans le monde. Les chiffres montrent que 59 % de ce que mangent les ruraux est constitué de riz.
- **La mise en place de politiques et programmes ambitieux :** les agropoles, LOASP, GOANA, PSE, PRACAS, PNDE, projets et programmes. Le Sénégal a une alimentation assez pervertie, le pays consomme beaucoup d'intrants alimentaires qu'il ne produit pas. Les produits du terroir ne sont pas valorisés pour des circonstances aujourd'hui difficilement défendables : le taux de transformation des produits agricoles est de 12 % au Sénégal contre 90 % en Afrique du Sud. Ceci est à l'image du continent qui ne transforme que 7 % de ses produits agricoles là où le taux de transformation des produits agricoles dans les pays développés est de 80 % (Patel, 2014).
- **Le Sénégal, un pays en phase avec la gouvernance mondiale.** La ratification de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC), l'adoption du protocole de Kyoto de 1997 qui est entré en vigueur en 2005, la participation active aux Conférences des parties : la Cop 21 avec l'accord de Paris en 2015, etc.
- La mise en place d'organes et de stratégies par décret à propos du changement climatique. Le Comité National sur les Changements Climatiques (COMNACC), les Comités Régionaux sur les Changements Climatiques COMRECC, La Plateforme Nationale de Dialogue Sciences-Politique sur l'adaptation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire au Changement Climatique CCASA, et les projets et programmes.

Encadré 1 : Que retenir des grandes tendances sur l'agriculture au Sénégal

Agriculture : 12 % du PIB,

47 % de la population active,

13 % du déficit commercial,

41 % de taux d'utilisation des terres agricoles,

3 % de la surface cultivée équipée en systèmes d'irrigation,

4 fois moins d'engrais/ha de surface cultivée que dans les pays d'aspiration.

En fonction de la répartition des ressources, et des divers critères biophysiques et socio-économiques, 6 zones éco-géographiques relativement homogènes ont été définies au Sénégal : (i) La vallée du Fleuve Sénégal ;(ii) la zone sylvopastorale ; (iii) le Bassin arachidier ; (iv) la zone des Niayes ; (v) le Sénégal Oriental ; (vi) la Casamance.

Les incertitudes

Nous mangeons davantage de produits que nous ne produisons pas. Les produits du terroir sont peu consommés. Cela s'explique, entre autres, par le fait que les politiques sont planifiées sur le court terme et transcendent très rarement l'agenda politique du régime en place.

Les changements souhaités ne peuvent être atteints dans le court terme. Or, les interférences dans les politiques agricoles et le désengagement de l'État dans les activités marchandes et l'encadrement des acteurs à la base tels que l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR), et le Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastorale (FNDASP) est caractéristique d'une prise en charge conjoncturelle et inadéquate.

La transformation des produits locaux est un défi à relever. Les difficultés persistent toujours dans la valorisation des fruits locaux qui sont très peu labellisés.

Des subventions agricoles inefficaces. Le Sénégal importe toutes les semences dans le secteur de l'horticulture. La production de mangue est touchée par la mouche des fruits et l'on constate également une insuffisance d'infrastructures de stockage et de conservation.

Une gouvernance du secteur qui manque de transparence dans la distribution des intrants subventionnés, et une panoplie d'intermédiaires dans le processus de vente des semences. Ce qui traduit une insuffisance d'application des lois sur les politiques agricoles (exemple : loi d'orientation agrosylvopastorale).

Des événements extrêmes dus au changement climatique risquent d'impacter la production de céréales : sécheresse, inondations, vagues de chaleur, vagues de froid, vents violents, etc.

La dégradation des terres (salinisation et acidification, etc.). Selon le PNUD, rapport 2011, les rendements des céréales vont diminuer de 20 % en 2060. Des études menées au Sénégal par IPAR/ISRA montrent que les rendements du mil et de l'arachide vont baisser de 20 à 30 % à l'horizon 2050.

Les moteurs de changements

- Promouvoir l'agriculture biologique. Développer l'agroécologie dans chaque région ; en partenariat, par exemple, avec l'Agence Nationale d'Insertion et de Développement Agricole (ANIDA). Articuler les politiques alimentaires en tenant compte du changement climatique. On doit protéger les arbres et les espaces verts (pour lutter contre le changement climatique).

- Avoir une politique concertée et documentée. Mutualiser les producteurs et les consommateurs et ne pas travailler en solo ; Organiser les producteurs en coopératives ; Les politiques d'autosuffisance riment avec agriculture de survie alors que la politique agricole du Sénégal doit être axée sur une perspective de développement.

- Développer l'exploitation familiale par la mécanisation des techniques de production. Pour toutes filières, engager une vraie politique sur le renouvellement du capital semencier ; Supprimer les intermédiaires dans la commercialisation des intrants ; Développer les potentiels de production des populations.

- Accentuer les efforts de l'Etat dans la mécanisation et la modernisation du secteur agricole. Retravailler nos systèmes de production pour être compétitif et former les producteurs agricoles ; Des contrats de performance dans les budgets programmes peuvent changer les politiques agricoles.

- Valoriser l'agriculture et l'économie rurale en réinvestissant les ressources financières futures issues de l'exploitation pétrolière et gazière dans le développement agricole. Faire de l'agriculture un moteur de croissance et d'exportations à forte valeur ajoutée ; Maîtriser l'exode rural en renforçant l'attractivité des métiers et emplois agricoles.

- Assainir le secteur des pesticides. Projection optimiste : Application de l'agriculture bio ou de l'agroécologie : les risques alimentaires liés aux pesticides annihilés ; Projection modérée : l'utilisation des bio pesticides prédomine sur l'utilisation des pesticides de synthèse : Minimiser les risques alimentaires liés aux pesticides ; Projection pessimiste : l'utilisation des pesticides de synthèse prédomine sur l'utilisation des bio pesticides : c'est maintenir le statu quo sur les risques alimentaires liés aux pesticides.

- Renforcer les capacités/former les catégories d'acteurs aux bonnes pratiques agricoles et phytosanitaires, pour garantir l'innocuité des produits mis sur le marché national.

Les messages clés

- Sans santé et sans une bonne alimentation, on ne peut pas avoir une main d'œuvre productive,
- L'accès à l'eau et à la terre est fondamental,
- Éduquer et former les acteurs du secteur agricole,
- Aménagements agricoles de qualité,
- Crédit agricole adapté,
- La souveraineté alimentaire passe par la matière végétale,
- Organiser le secteur primaire en sociétés coopératives,
- L'agriculture avec beaucoup de bras, un indicateur de pauvreté, il est indispensable d'industrialiser le secteur,
- Les systèmes alimentaires commandent les systèmes de production,
- C'est l'alimentation qui dictera les stratégies de production,
- Favoriser la culture bio.

Disponibilités alimentaires, Accès, Utilisation, Stabilité

Le Sénégal vit une pression démographique galopante avec un taux d'accroissement annuel de la population estimé à 3,1 % (ANSD, 2019)¹², la consommation alimentaire fait appel à des besoins supplémentaires alors que la production alimentaire stagne. Selon le rapport d'évaluation préliminaire des récoltes¹³ (2018), les disponibilités internes en céréales sont estimées à 1 996 286 tonnes en 2018. Cela couvre seulement 68,6 % des besoins évalués à 2 909 317 tonnes. Le stock total de réserve intérieure représente 11 000 tonnes en 2018, compte non tenu des stocks des paysans.

¹² ANSD [Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie] (2019). Rapport sur la population du Sénégal en 2018. Dakar, Sénégal.

¹³ République du Sénégal, Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (2018). Rapport d'évaluation préliminaire des récoltes, 32 pages.

Selon les estimations de la Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (2019), la production céréalière brute représente 2 732 109 en 2018 contre **2553382** en 2017, soit une hausse de 7 % entre les deux dates. Si on soustrait cette production des pertes et des réserves en semences, on se retrouve avec une disponibilité de 1 985 286 tonnes en 2018 contre 1 815 008 en 2017. Cette hausse de la production est imputable en grande partie aux productions croissantes de riz, de sorgho et de maïs et du fonio. Toutefois, il convient de noter que la production céréalière est tributaire de la pluviométrie et des superficies cultivées. En effet, une bonne pluviométrie et une augmentation des surfaces de culture accroissent la production alimentaire. Il faut aussi rappeler que le taux de transformation des produits agricoles est faible au Sénégal avec 12 % contre 90 % pour l'Afrique du Sud.

Tableau 1: Production brute et production disponible des principales céréales en 2018 et en 2017 (en tonnes)

Cultures	2018		2017	
	Production brute	Production disponible	Production brute	Production disponible
Mil	827 601	703 461	891 069	757 409
Sorgho	291 171	247 495	225 696	191 842
Maïs	476 621	405 128	417 259	354 670
Riz	1 132 795	625 869	1 015 334	507 667
Fonio	3 921	3 333	4 024	3 420
Total	2 732 109	1 985 286	2553382	1 815 008

Source : DAPSA, résultats prévisionnels 2018/2019, 2019

Pour combler le déficit en produits de première nécessité notamment le riz et le blé (farine et pain), le Sénégal importe des produits céréaliers à travers le marché international. En 2018, le Sénégal a importé 1 984 531 tonnes de céréales dont la moitié environ concerne le riz (997 280 tonnes) et 30 % (604 498 tonnes) le blé (NACE, 2019)¹⁴. L'importation du riz n'a pas connu de grandes variations au cours des dernières années avec une moyenne annuelle de 978 403 tonnes entre 2014 et 2018. Ce résultat s'explique par l'augmentation de la production rizicole intérieure. Pour ce qui est du blé, les importations sont passées de 545 226 tonnes en 2014 à 604 498 tonnes en 2018. Pour le cas du riz, une étude a montré que le riz local a des qualités nutritionnelles supérieures au riz importé (NACE, 2019). La faible importation des produits comme le mil et le sorgho est due essentiellement à une abondante production locale qui parvient à satisfaire le marché intérieur.

Tableau 2: Importations de céréales en poids net (en tonnes)

	2014	2015	2016	2017	2018
Blé	545	584	583	646	604
	226	362	475	387	498
Mais	200	204	189	298	372
	739	377	083	438	540

¹⁴ ANSD [Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie] (2019). Note d'Analyse du Commerce Extérieur. Dakar, Sénégal.

Riz	959 330	989 549	966 498	979 358	997 280
Mil et sorgho	12 096	8 376	10 369	9 762	10 159
Autres céréales	1	33	68	52	54
Total	1 717 392	1 786 697	1 749 493	1 933 997	1 984 531

Source : Rapport NACE ANSD, 2019

La production des autres cultures connaît globalement une hausse, mais elle reste en deçà des besoins. En 2018, la production du manioc représente 83 % de la production des tubercules contre 11 % pour la production de pomme de terre dont les besoins ne couvrent que 8 mois dans l'année. Pour les légumineuses, l'accroissement global de la production résulte de l'augmentation des superficies et des rendements. Pour le cas de l'arachide, depuis quelques années, la quasi-totalité de la production est exportée vers la chine.

Tableau 3: Production de tubercules, légumineuses et autres produits horticoles 2018 et 2017 (en tonnes)

	Cultures	Production prévisionnelle 2018	Production 2017	Moyenne des 5 dernières années 2013-2017
Tubercules	Pomme de terre	140 000	118 783	64 625
	Patate douce	76300	72 000	51 750
	Manioc	1 022 802	747 473	459 026
Légumineuses	Arachide	1 432 086	1 405 223	958 695
	Niébé	151 055	108 662	78 836
Autres produits horticoles	Oignon	428 615	400 000	347681
	Tomateindustriel le	77 000	70 000	52 425
	Tomate cerise	76 300	68 000	82 625
	Banane	35 330	30 000	34 625
	Melon	33 435	28 000	21 300
	Mangue	135 700	132 000	129 250
	Agrumes	50 500	45 000	46 250
	Pastèque	1 174 416	801 417	241 182

Source : DAPSA, résultats prévisionnels 2018/2019, 2019

Les statistiques montrent que la production nationale en fruits et légumes est insuffisante. Pour couvrir les besoins de consommation en fruits et légumes, le marché local doit s'ouvrir aux importations. En 2018, le Sénégal a importé 272 352 tonnes de fruits et légumes comestibles alors que ce chiffre a dépassé les 320 000 tonnes les trois années précédentes. On note également que 45 820 tonnes de conserves de fruits et légumes ont été importés en 2018.

Tableau 4: Importations Fruits et légumes en poids net (en tonnes)

	201 4	201 5	201 6	201 7	201 8
--	----------	----------	----------	----------	----------

Fruits et légumes comestibles	269 951	320 995	322 272	362 280	272 352
Conserves de fruits et légumes	29 874	36 031	42 641	44 638	45 820

Source : Rapport NACE ANSD, 2019

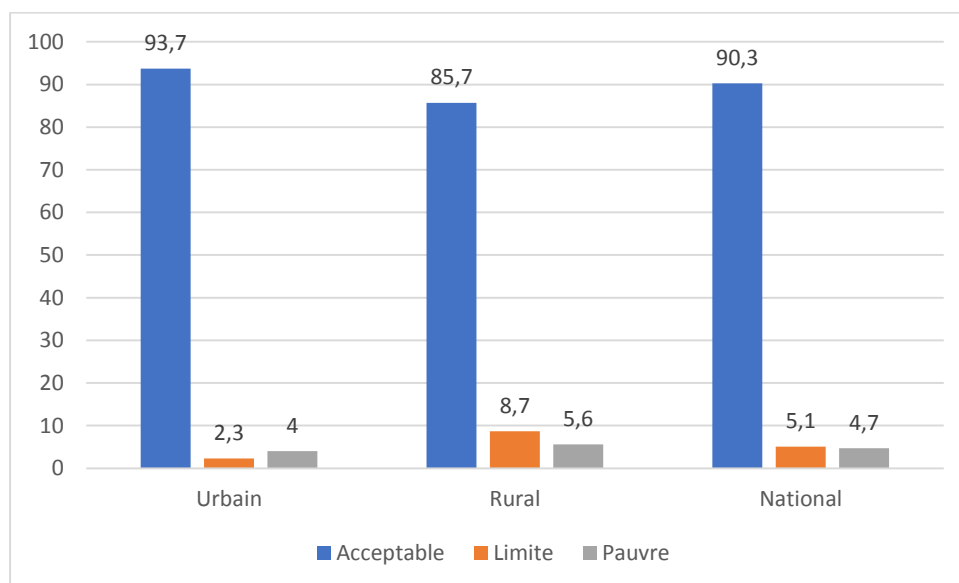
S'agissant des exportations, selon les données de ASEPEX (2020), le taux de croissance annuelle des exportations est estimé à 12 % en 2018 contre plus de 10 % entre 2014 et 2017. Les exportations de produits alimentaires représentent 865 Milliards de FCFA, soit 18 % des importations globales du Sénégal. L'Afrique est notre premier marché d'exportation du Sénégal avec 42 % des exportations totales. Le Mali est le premier client du Sénégal en termes de produits d'exportation. La valeur des exportations sénégalaises en produits agroalimentaires s'élève à **624 Milliards de FCFA** dont 244 pour le secteur de la pêche (421 T par an), soit 29 % des exportations totales. Les exportations en fruits et légumes représentent 122 148 T en 2018 contre 31 000 T en 2012, soit 84 Milliards de FCFA. Il faut retenir que les importations de produits alimentaires sont supérieures aux exportations. Ce qui fait que le Sénégal est importateur net de produits alimentaires.

L'analyse des indicateurs de mesure de la sécurité alimentaire est nécessaire pour capter des informations sur la disponibilité, l'accès, l'utilisation et la stabilité (Ndiaye, 2014). Parmi ces indicateurs, il y a le Score de Consommation Alimentaire (SCA) qui renseigne sur la diversité du régime alimentaire, la fréquence de la consommation ainsi que l'apport nutritionnel. Il y a également le score de diversité alimentaire des ménages (SCAM) qui donne une indication sur l'accès des ménages à une alimentation variée. En d'autres mots, le SCAM fournit une information sur la capacité économique des ménages à accéder à une diversité d'aliments. Plusieurs travaux ont montré la corrélation positive entre la diversité alimentaire et le niveau de sécurité alimentaire (FAO, 2013).

Selon l'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire de Nutrition et de Résilience (ENSANR)¹⁵ 2019, réalisée par le Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SE-CNSA), on note que 90,3 % des ménages sénégalais ont une consommation alimentaire jugée acceptable alors que ceux qui ont une consommation pauvre (apport calorifique et qualité du régime faibles) représentent 4,7 % à l'échelle nationale. Selon le milieu de résidence, les ménages résidant dans les zones rurales sont plus confrontés à la pauvreté alimentaire par rapport aux ménages vivant dans les zones urbaines.

¹⁵ SECNSA (2019). L'Enquête Nationale de Sécurité Alimentaire de Nutrition et de Résilience (ENSANR). Dakar, Sénégal. 175 pages.

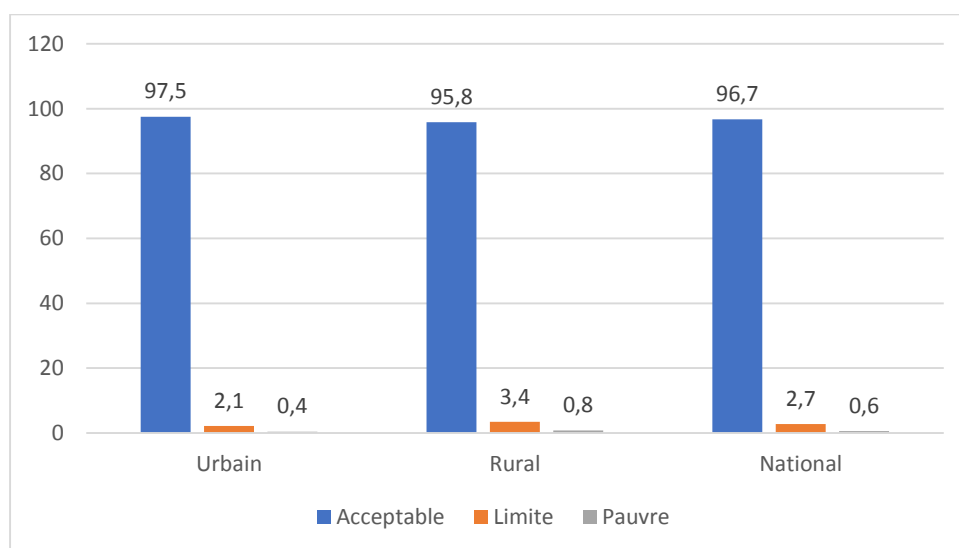
Figure 1: Groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence (%)



Source : ENSANR, 2019

Selon l'ENSANR (2019), la proportion de ménages sénégalais ayant une diversité alimentaire pauvre représente moins de 1%. Selon le milieu de résidence, les ménages ruraux sont légèrement plus confrontés à l'accès à une alimentation variée par rapport à ceux résidant dans les zones urbaines.

Figure 2: Diversité alimentaire selon le milieu de résidence (%)



Source : ENSANR, 2019

Si on considère l'indice de stratégies de survie simplifié (rCSI) qui mesure les comportements des ménages face aux difficultés alimentaires, il est observé que 26,7 % des ménages ont un rCSI sous pression contre 11,7 %, pour ceux ayant un rCSI en crise (ENSANR, 2019). Sur le plan géographique, la région de Matam se distingue défavorablement avec un rCSI en crise qui représente 51,9 % (ENSANR, 2019).

Plusieurs facteurs peuvent restreindre l'accès aux aliments. La pauvreté joue un rôle important dans l'accès aux ressources alimentaires. Les ménages pauvres ont moins d'accès aux ressources alimentaires en raison d'un manque de nourriture ou d'argent pour se procurer des aliments. Malgré des efforts constants dans la

lutte contre la pauvreté, force est de constater que le phénomène persiste. Selon l'Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal réalisée en 2011¹⁶, l'incidence de la pauvreté est estimée à 46,4 % à l'échelle nationale en 2011. Selon le milieu de résidence, les zones rurales sont plus concernées avec 57,3 % contre 26,2 % et 41,3 % respectivement pour Dakar et les autres villes.

Face à des difficultés d'ordre alimentaire, les ménages ont souvent recours à des stratégies d'adaptation. Ces stratégies de survie sont mesurées par l'indice réduit de stratégie de survie (CSI) qui donne une indication sur le niveau de sécurité alimentaire. Selon le rapport définitif de l'enquête nationale de Sécurité alimentaire au Sénégal (ENSAS)¹⁷ de 2016, ce score est estimé à 6,7 à l'échelle nationale traduisant ainsi quelques difficultés d'alimentation et des réductions d'accès à la nourriture aux pauvres.

L'accès aux marchés locaux notamment pour les ménages ruraux pour se procurer des aliments et écouler les produits est insuffisant. Cela restreint la disponibilité des aliments. L'insuffisance des marchés locaux et leur faible fréquence, l'enclavement de certaines zones, la faible capacité des magasins de stockage, la faible dotation en facteurs de production sont autant de facteurs qui peuvent rendre difficile l'accès aux ressources alimentaires chez les ménages ruraux (GRET, 2008).

Pêche

Pêche et aquaculture

Au Sénégal, les produits de la pêche et de l'aquaculture sont essentiels pour l'alimentation et la nutrition, la création de revenus ou de moyens d'existence pour une bonne partie de la population. Ils assurent près de 70 % des apports en protéines d'origine animale avec une consommation moyenne annuelle per capita de 29 kg par habitant. Le sous-secteur de la pêche maritime contribue à 3,2 % du PIB national et 10 % de la valeur ajoutée du secteur primaire. La pêche continentale et l'aquaculture constituent aujourd'hui, un des leviers importants pour la satisfaction de la demande intérieure en produits halieutiques notamment, en milieu rural.

De par sa position stratégique, le Sénégal dispose d'un avantage comparatif par rapport aux autres pays de la sous-région ouest-africaine. Cette configuration lui vaut d'être le pays du premier port africain touché par le trafic descendant et le dernier pour les navires en partance pour l'Europe, l'Asie et les Amériques, avec plus de 90 % du commerce extérieur qui passe par le port de Dakar. Au titre des transports fluviomaritimes, le cabotage national prend un tournant décisif avec le transport de passagers, notamment sur la ligne Dakar-Ziguinchor, et les ports secondaires appelés à jouer un rôle important dans le développement des régions naturelles à fort potentiel économique.

Disponibilité des produits halieutiques de la pêche artisanale maritime, continentale et industrielle

En 2020, les débarquements de la pêche maritime s'élèvent à 490 846 tonnes¹⁸ pour une valeur commerciale estimée à 217,927 milliards de FCFA contre 510 228 tonnes en 2019 pour une valeur de 249,691 milliards.

La pêche artisanale (Figure 3) a débarqué 407 436 tonnes, soit 83 % des débarquements de la pêche maritime pour une valeur de 156 milliards de FCFA, en 2020, contre 451 964 tonnes pour une valeur de 182 milliards

¹⁶ ANSD (2012). *Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2011*. Dakar, Sénégal.

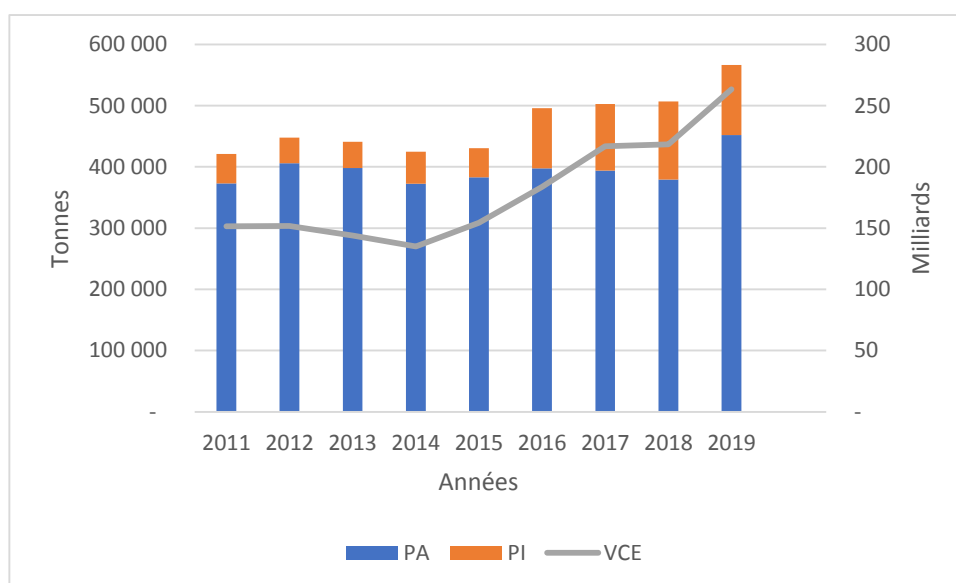
¹⁷ SECNSA (2016). *Enquête nationale de Sécurité alimentaire au Sénégal 2016*. Dakar, Sénégal. 47 pages.

- ¹⁸ Données provisoires.

en 2019. On note ainsi une baisse de 10 % des débarquements et 14 % de la valeur commerciale. Pour la pêche industrielle (Figure 3), les débarquements s'élèvent à 83 410 tonnes en 2020 pour une valeur de 62,152 milliards de FCFA contre 114 729 tonnes pour une valeur commerciale de 81,011 milliards de FCFA en 2019, soit une baisse de 27 % en volume et 23 % en valeur.

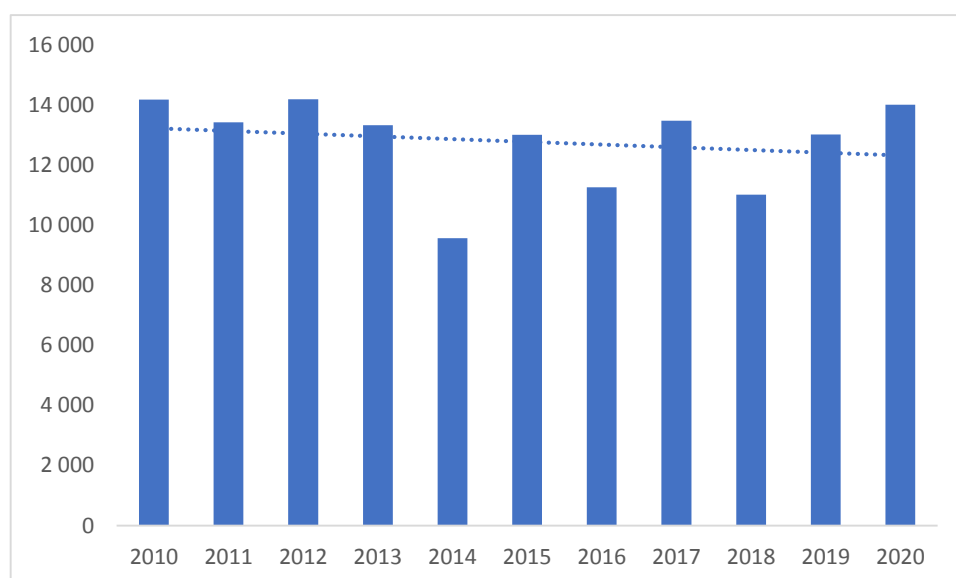
Ce fléchissement des débarquements de la pêche maritime (artisanale et industrielle) peut s'expliquer en partie par les effets de la pandémie de la Covid-19 avec notamment, la limitation des jours et des heures d'ouverture des quais de pêche et des marchés et la fermeture des frontières.

Figure 3: Évolution de la production artisanale maritime (2011 - 2019)



Pour la pêche continentale (Figure 4), et malgré les impacts négatifs de la pandémie de Covid-19, la production a atteint 14 001 tonnes contre 12 631 tonnes en 2019, soit une hausse de 5 %. Cette hausse est notée dans toutes les régions excepté Matam, Sédhiou et Louga qui ont enregistré des baisses respectives de 0,21 %, 20,11 %, 25,7 %. La valeur commerciale estimée se chiffre à 14 347 664 000 FCFA.

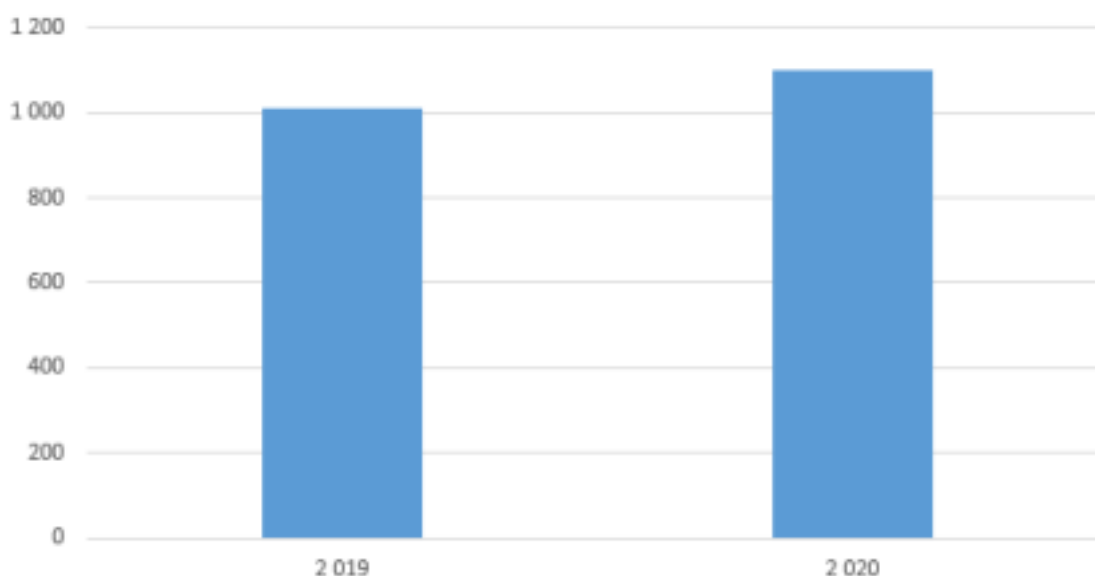
Figure 4: Évolution de la production de la pêche continentale en tonnes (2010 -2020)



L'aquaculture

En 2020, la production de poissons d'élevage, c'est-à-dire, d'aquacole (**Figure 5**) se situe à 1 100 tonnes contre 1 010 tonnes en 2019, soit une hausse de 9 %. La cible de 2020 arrêtée à 1500 tonnes n'a pas été atteinte à cause des effets de la COVID-19 et des difficultés budgétaires. Il s'ajoute aussi le retard noté dans l'acquisition d'aliment de poissons destiné à la production d'alevins au niveau des éclosiers et stations de production.

Figure 5: Évolution de la production aquacole en tonnes (2019 - 2020)



Valorisation des produits halieutiques de la transformation artisanale à l'industrie

Les produits transformés artisanalement ont atteint 33 187 tonnes en 2020 contre 41 202 tonnes en 2019, pour une valeur commerciale estimée à 22,060 milliards de FCFA contre 25,786 milliards en 2019, soit une baisse de 3,726 milliards de FCFA. Les produits sont exportés à plus de 57% dans les pays de la sous-région (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, etc.), entraînant une baisse de la disponibilité sur le marché local. Cette baisse est également due à la chute des débarquements des petits pélagiques et des sardinelles en particulier.

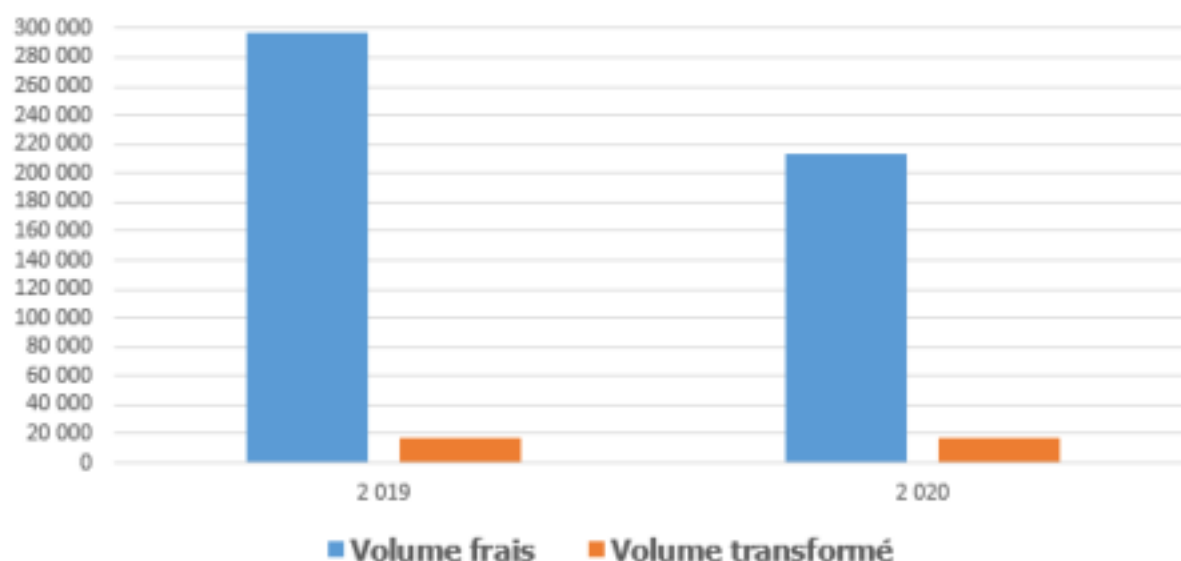
Le volume de produits transformés industriellement et destinés essentiellement à l'exportation se chiffre à 215 977 tonnes pour une VCE de 185,12 milliards de FCFA. En 2020, les exportations sénégalaises sont de l'ordre de 291 087 tonnes pour une valeur de 249,61 milliards de FCFA. Le niveau de valorisation des produits halieutiques est de 10 %, soit près 20 % de la valeur totale des exportations.

Distribution des produits de la pêche des marchés intérieurs à l'exportation

Les produits halieutiques, de la pêche maritime, de la pêche continentale ou de l'aquaculture, à l'état frais ou transformé, congelés ou réfrigérés, sont destinés à la consommation intérieure et à l'exportation. Le marché intérieur s'organise autour des marchés centraux au poisson, les marchés d'éclatement et au niveau des principaux sites de débarquements. L'approvisionnement du marché national est assuré à 95 % par la pêche artisanale. Des importations de produits de la pêche et de l'aquaculture sont également notées et destinés à

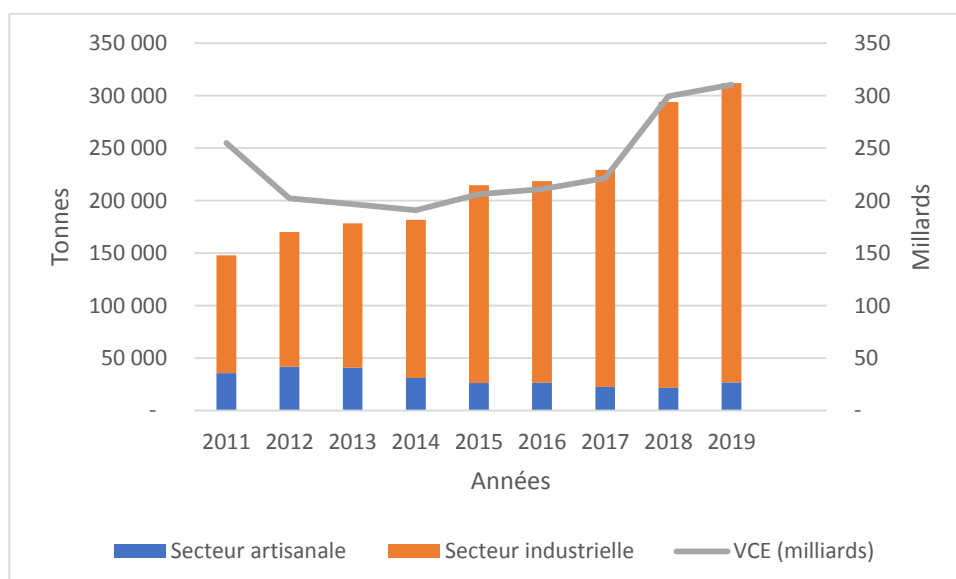
la consommation nationale. En 2020, 213 763 tonnes de produits frais contre 296 696 tonnes en 2019 et 17 385 tonnes de produits transformés contre 17 076 tonnes en 2019 ont été distribués sur le marché local et destinés à l'alimentation des populations (Figure 6).

Figure 6: Évolution des volumes commercialisés dans le marché intérieur (2019 -2020)



Les exportations de produits halieutiques sont évaluées à 363 942,28 tonnes contre 285 237,07 tonnes en 2019, soit une hausse de 27,6 % en valeur relative. Le marché africain représente 75 % des volumes échangés, soit 272 495,60 tonnes, représentant 49,7 % de la valeur commerciale estimée à 148,09 milliards de F CFA. Les principales espèces aujourd'hui sont constituées des petits pélagiques à hauteur de 35,93% (sardinelles, chinchards...), soit 130 747,65 tonnes et 79,62 milliards de F CFA en valeur.

Figure 7: Évolution des exportations des produits halieutiques, sécurité alimentaire, nutritionnelle et santé publique



Le poisson et les produits de la pêche constituent un aliment riche et presque complet. A titre d'exemple, 100 grammes de poissons cuit représentent une valeur énergétique de 154 calories ou 646 kilojoules po. En moyenne, les produits de la catégorie poissons apportent une valeur énergétique équivalente à 124 kilocalories.

Tableau 5: Teneur en protéines, glucides et lipides dans 100 grammes de poisson cuit

NUTRIMENTS	POISSON CUIT (ALIMENT MOYEN) : TENEUR POUR 100 G	POISSONS : MOYENNE DES ALIMENTS
Protéines	18,7 g	20,8 g
Glucides	4,0 g	0,4 g
- dont sucres	0,0 g	0,0 g
- dont amidon	3,3 g	0,3 g
- dont fibres alimentaires	0 g	0 g
Lipides	7,0 g	4,3 g
- dont cholestérol	46,0 mg	55,5 mg
- dont acides gras saturés	1,3 g	0,9 g
- dont acides gras monoinsaturés	2,2 g	1,5 g
- dont acides gras polyinsaturés	2,3 g	1,1 g
Eau	69 g	73 g
Alcool	0 g	0 g

(source : JDF d'après Anses)

Tableau 6: Teneur en minéraux dans 100 grammes de poisson cuit

MINÉRAUX	PART DES APPORTS JOURNALIERS RECOMMANDÉS	POISSON CUIT (ALIMENT MOYEN) : TENEUR POUR 100 G	POISSONS : MOYENNE DES ALIMENTS
Calcium	3 %	27,7 mg	41,3 mg
Phosphore	27 %	189,0 mg	214,6 mg

MINÉRAUX	PART DES APPORTS JOURNALIERS RECOMMANDÉS	POISSON CUIT (ALIMENT MOYEN) : TENEUR POUR 100 G	POISSONS : MOYENNE DES ALIMENTS
Magnésium	7 %	27,6 mg	30,0 mg
Potassium	15 %	309,0 mg	346,0 mg
Sodium (sel)	38 %	306,0 mg	103,9 mg
Fer	4 %	0,5 mg	1,0 mg
Cuivre	6 %	0,1 mg	0,1 mg
Zinc	6 %	0,6 mg	0,7 mg
Manganèse	2 %	0,0 mg	0,1 mg
Sélénium	80 %	44,0 µg	50,2 µg
Iode	23 %	34,6 µg	48,9 µg

Source : JDF d'après Anses.

Malgré sa valeur nutritionnelle et énergétique importante, la consommation des produits de la pêche est associée à des risques sanitaires et de santé publique majeurs. Ainsi, la conservation de la qualité du produit est un impératif afin de maîtriser les risques de contamination et de réduire les pertes post – capture.

Les moteurs de changement (pêche et aquaculture)

- En plus des pertes post-capture dues principalement à la faiblesse de la chaîne logistique et du faible niveau de valorisation des produits halieutiques, les menaces sur la durabilité des pêcheries maritimes et continentales sont liées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée dont les pertes occasionnées sont estimées à plus de 500 millions de Dollars US, soit près de 170 milliards de F CFA.

- On note également, les effets des changements climatiques qui ont une forte incidence sur les petits pélagiques en particulier. Aussi, on note les activités de compétition liée à l'industrie de la farine de poisson pour la disponibilité du poisson pour la transformation artisanale et la consommation intérieure.

- Les efforts importants sont nécessaires afin de tirer plus de valeur ajoutée par une valorisation accrue des produits destinés au marché extérieur en particulier. Pour le marché local, la mise en place des complexes frigorifiques et de stocks de sécurité à travers, les petits pélagiques et les conserves de thon peut améliorer, la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et des enfants.

- Les activités de régénération des ressources par l'adoption de plans d'aménagement et de gestion des principaux stocks, de repeuplement des plans d'eau continentaux et le renforcement de la surveillance des pêches sont essentiels afin d'assurer leur durabilité.

- Les menaces sont fondées avec l'exploitation du pétrole et du gaz qui doivent faire l'objet d'un dialogue avec les différents acteurs. Du point de vue sanitaire, les efforts accomplis doivent poursuivis par la mise en place

de plans de surveillance des contaminants chimiques et des plans de maîtrise sanitaire tout au long de la chaîne de valeur.

- Pour l'aquaculture, il s'agit de renforcer les acquis pour la pisciculture d'eau douce notamment du Tilapia et du Clarias essentiels pour la sécurité alimentaire par le développement de la rizipisciculture dans les casiers aménagés. Le développement de l'aquaculture maritime permettant de repeupler les ressources marines et de faciliter l'approvisionnement des marchés intérieurs et extérieurs fortement demandeurs, comme le marché de la crevette d'élevage des États-Unis d'Amérique.

Élevage

Compte tenu de ses nombreuses potentialités, l'élevage a été positionné dans le Plan Sénégal Émergent (PSE) parmi les secteurs prioritaires porteurs de croissance. A cet effet, les objectifs qui lui sont assignés visent, de manière spécifique, à (i) la réalisation de la sécurité alimentaire, (ii) l'amélioration des revenus des acteurs et (iii) la préservation des ressources naturelles.

Ainsi, 4 projets majeurs ont été inscrits dans le plan d'actions prioritaires avec comme objectif général le développement accéléré des filières clés d'élevage (bétail-viande, lait, cuirs et peaux, aviculture) et un accroissement des revenus des acteurs. Il s'agit du :

- 1- Projet de Développement de l'Aviculture Familiale (PRODAF) qui vise à assurer l'augmentation de la productivité et des productions de la sous-filière aviculture familiale ;
- 2- Projet d'Appui à la Modernisation des Filières Animales (PROMOFA) avec comme objectif l'accroissement de la production de viande et de lait ;
- 3- Projet d'Appui au Développement et à la Modernisation de la Filière Lait (PRADELAIT) qui a pour mission l'amélioration durable de la production laitière par l'intensification et la modernisation des systèmes de production ;
- 4- Projet de Développement de l'Élevage en Basse et Moyenne Casamance (PRODELEC) qui contribue, dans les régions de Ziguinchor et Sédhiou, à l'augmentation de la production de viande, de lait, d'œufs de consommation, de miel et de cire, à la mise en place d'infrastructures sur toute la chaîne de valeur et à la création d'emplois pour les jeunes, les femmes et les ex-combattants du maquis.

La filière ressources animales concerne essentiellement le bétail, la viande et le lait. Dans les zones rurales, l'élevage est plutôt agropastoral alors que dans les grandes villes, il est intensif. Si une bonne partie des ressources animales sont produites au Sénégal, une part non négligeable vient des importations que ce soit la filière bétail et viande (Mali, Mauritanie) notamment lors des grandes fêtes religieuses ou le lait dont l'importation n'est pas saisonnière.

Le marché de Dakar abrite 29 % des importations du bétail. Les marchés du bétail sont implantés dans des zones dont la collecte et la revente sont plus faciles.

Avant la consommation du produit, plusieurs acteurs interviennent dans le circuit de la filière ressources animales.

Pour la filière bétail/viande, les producteurs sont des pasteurs ou des agro-pasteurs implantés dans des zones spécifiques. L'éleveur amène l'animal sur pieds pour son abattage qui peut être formel comme non formel. Une fois l'animal abattu, les distributeurs (boucheries, marchés, hypermarchés...) s'occupent du détail alors que l'importation de la viande et des abats intéresse les enseignes spécialisées, les grandes surfaces, les restaurants...

Le lait est produit par des éleveurs pastoraux, agropastoraux ou des fermes. Il faut noter qu'une bonne partie du lait produit par les éleveurs fait l'objet d'une autoconsommation. Après il y a les transformateurs. Les distributeurs sont les boutiques, les kiosques, les ventes directes, les grandes surfaces, les détaillants.

Dans ce dispositif, les services publics à travers les services vétérinaires assurent l'assistance vétérinaire aux éleveurs. L'État fournit également des intrants et assure un service d'encadrement-conseils et recherche-développement.

Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

Analyse de l'évolution de la production des PFNL

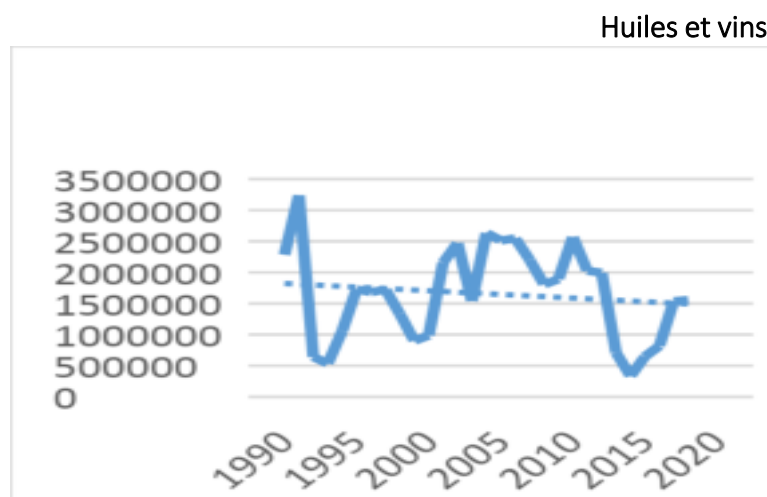
Au niveau mondial, environ 90 % des populations les plus démunies dépendent des forêts pour subsister et se procurer des revenus (Banque mondiale, 2007).

Les tendances

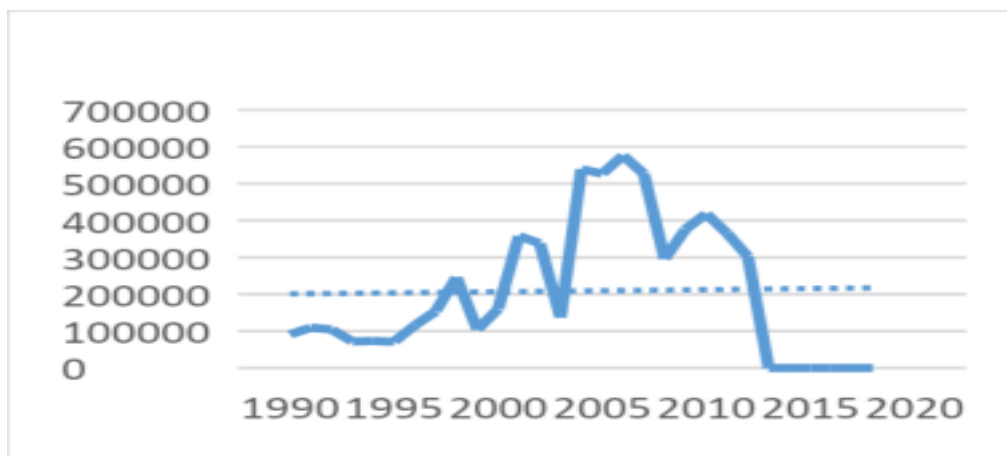
Les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) contribuent à l'économie des ménages et à la sécurité alimentaire, aux économies nationales et à certains objectifs écologiques tels que la conservation de la biodiversité. Ils constituent une source importante de subsistance et de revenus. Une partie de ces produits sert à l'autoconsommation et une autre est destinée à la vente sur les marchés locaux, nationaux, régionaux et internationaux. L'importance des PFNL est grandissante tant sur les plans économique, social culturel et écologique.

Les PFNL peuvent être répartis en plusieurs catégories selon les fonctions remplies. On parlera de produits alimentaires, médicinaux, aromatiques. Le marché local n'est pas aujourd'hui bien réglementé et est faiblement soutenu par la recherche scientifique et les politiques.

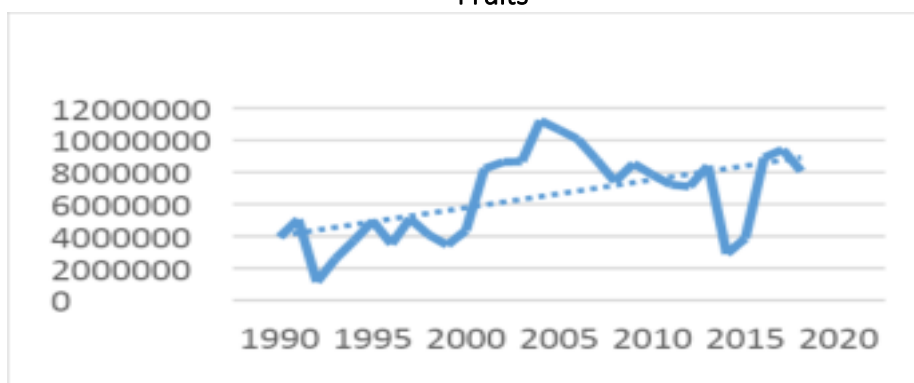
Figure 8: Évolution de la production de quelques Produits Forestiers Non Ligneux



Feuilles, racines et écorces



Fruits



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020

Ces graphiques montrent les séries statistiques de productions de PFNL de 1990 à 2018 au niveau national. Plusieurs facteurs sont susceptibles de justifier les fluctuations constatées pendant cette période.

Les incertitudes

Les tendances et ruptures repérées dans les séries de production **inter**annuelle sur la période se justifient entre autres par :

Les facteurs écologiques dus aux :

- Changements climatiques.
- Anomalies pluviométriques.
- Feux de brousse.
- A la désertification et déforestation.
- A la saisonnalité des produits dont la quantité dépend de la morphologie de l'espèce, etc.

Les facteurs anthropiques

- La croissance démographique entraînant la surexploitation des ressources.
- Les techniques de récolte non maîtrisées par les populations cueilleurs surtout par rapport aux espèces géantes comme le baobab qui risquent de diminuer la productivité de l'espèce.
- Le nombre de prélèvement par année pour satisfaire la demande du secteur de l'industrie vu l'intérêt et l'utilité accordés aux produits autrement dit la valeur ajoutée du produit.
- Manque d'infrastructures rurales.
- Les facteurs culturels.
- Etc.

Les aspects juridiques

- Non-respect des textes et lois relatifs aux produits contingentes destinés à l'exportation.

- Manque de texte spécifiquement pour les PFNL afin de satisfaire la demande nationale.

Les moteurs de changements : les produits phares

Il importe de souligner que certains fruits forestiers encore appelés « produits forestiers alimentaires » comme le **pain de singe**, **fruit du baobab** et le **neté** (*Parkia biglobosa*), sont particulièrement riches en sels minéraux ; les feuilles de ficus et les graines de jujubier qui contiennent beaucoup de protéines ; certaines racines qui sont riches en hydrates de carbone et en sels minéraux.

En plus de ces aspects alimentaires, la forêt, à travers les autres produits qu'elle procure, (feuilles, racines, écorces, piquets divers, fourrage, gibier, résines et gommes), contribue à la satisfaction d'autres besoins relatifs à l'habitat, à la médecine traditionnelle, à l'Industrie, etc.

Dans cette seconde partie de l'analyse portant sur les données statistiques des produits forestiers non ligneux, il s'agira d'analyser l'importance relative de ces données, de faire le point sur leurs principales utilisations et de dégager une stratégie d'amélioration de leurs collectes de 1990 à 2018.

L'analyse des produits forestiers dominants permettra de renforcer sur une base économique l'argumentaire démontrant l'importance des ressources forestières dans la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural mais également à l'exode rural.

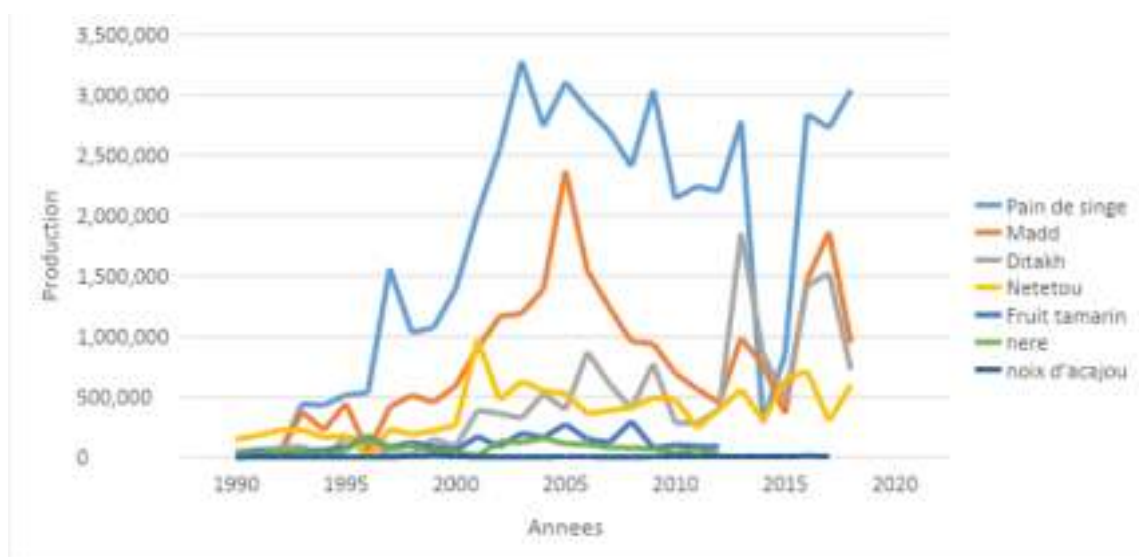
Les PFNL sont pour les populations pauvres des campagnes comme une assurance, un refuge où elles étaient sûres jadis de puiser de quoi satisfaire leurs besoins vitaux (nourriture, soins du corps et de l'âme, source de revenu, matériaux pour assurer un habitat correct, source d'outils de travail et d'objets usuels, etc.). Leur promotion et gestion durable sont un moyen, un support de lutte contre la pauvreté.

Les fruits forestiers

La figure 9 fait la situation de la production des fruits forestiers sur les trente (30) dernières années (1990 à 2018).

A partir du graphique ci-dessous, quatre fruits forestiers ont été identifiés et classés parmi les produits les plus dominants et à haute valeur ajoutée ; il s'agit du **Pain de singe** (*Adansonia digitata*), du **Madd** (*Saba senegalensis*), du **Ditax** (*Detarium senegalense*), et **Netetu** (*Parkia biglobosa*).

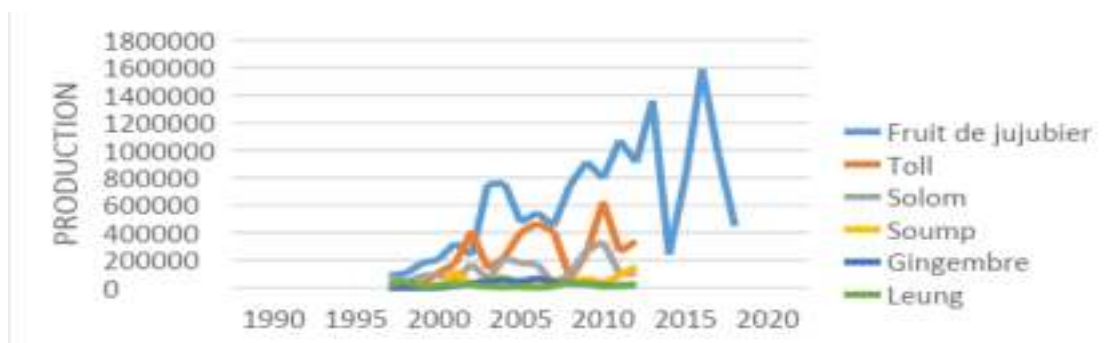
Figure 9: Évolution des fruits forestiers



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020

En outre, d'autres produits ont été identifiés notamment le fruit de jujubier (*Ziziphus mauritiana*), le tol (*Landolphia heudelotii*) et les autres produits comme le solom (*Dialium guineense*), le sump (*Balanites aegyptiaca*), le gingembre (*Zingiber zerumbet*) et le leung (*Vitex madiensis*).

Figure 10: Évolution de quelques PFNL



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020

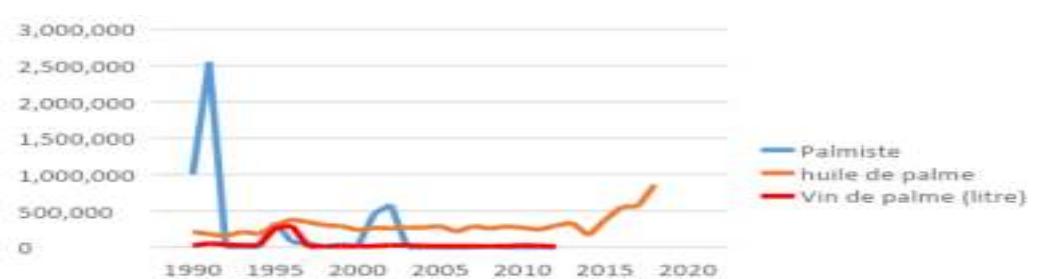
En ce qui concerne le gingembre, la majeure partie de la consommation nationale est satisfaite par les importations (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, etc.). C'est ce qui explique la faible production au niveau national (cf graphique ci-dessus).

Il faut noter que la production du **pain de singe**, **netetu**, **ditax** et **daxaar** (*Tamarindus indica*) est faite régulièrement entre 1998 et 2013. Ces produits occupent une place très importante dans l'alimentation et la santé des populations.

En conclusion partielle, l'analyse des courbes ci-dessus révèle que la production des fruits forestiers, toute espèce confondue, connaît une augmentation régulière de 1991 à 2013. Cette augmentation est due à la valorisation et à la commercialisation des produits suivant le rythme du prix bord champ. Il faut noter aussi que certains de ces fruits forestiers ont une capacité de résistance quel que soit la variation climatique. (Voir graphique pluviométrie au centre, au sud et au niveau national).

Par ailleurs, selon la FAO les données statistiques (Production) relatives à l'autoconsommation représentent 20 % environ. A cet effet, selon le rapport du Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance (PADERCA). Les pertes post-récolte s'élèvent à 60 à 70 %. Ainsi, il en ressort que la quantité des produits utilisés ou valorisés ne représente qu'environ 20 % de la production. Pour sortir de cette situation alarmante, il est nécessaire d'encourager l'Industrialisation par la mise en place des Unités de transformation des PFNL et en plus de cela consolider les acquis en la matière tels que le Programme d'Appui au Développement Économique de la Casamance (PADEC), le projet VALEUR, etc.

Figure 11: Évolution de la Production de Palmiste et ses dérivés



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020

Les Palmistes sont classés au niveau des fruits et gousses. La figure 11 montre l'évolution de la production du Palmiste par rapport à ses dérivés. L'huile de palme est tirée de la transformation des fruits du palmier à huile. La Production de l'huile de palme est presque constante dans le temps ; sa moyenne de production est assez élevée ; ceci s'explique par les stocks du fruit qui ont été réservés et non encore transformés. Malgré cette quantité exploitée relativement importante, l'huile de palme fait l'objet d'une grande consommation au niveau des zones de production. Par ailleurs, de grandes quantités sont importées, principalement, des pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée Bissau et la Guinée. Ces quantités sont principalement utilisées dans l'industrie.

Figure 12: Évolution de la Production de feuilles, d'écorces et de racines diverses (FRE)



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020

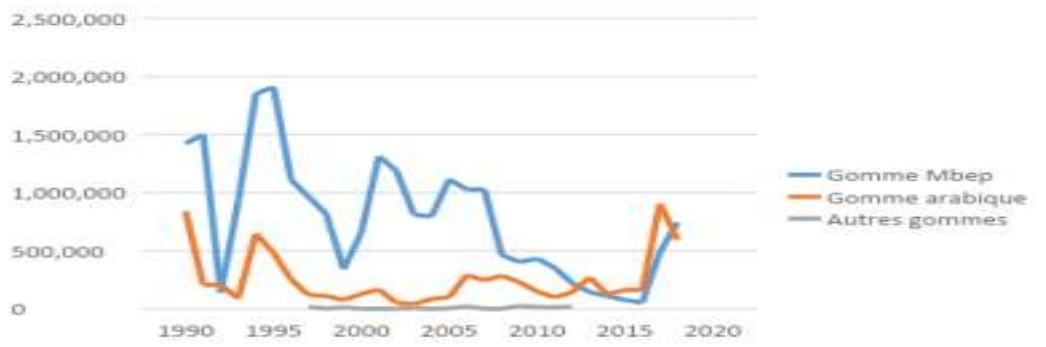
En ce qui concerne l'exploitation des feuilles et celle des écorces et des racines, elles ne sont pas spécifiques à une seule espèce. Ces produits peuvent être regroupés en deux catégories : **les feuilles diverses** d'une part et d'autre part, **les racines et les écorces diverses** (FAO, 2001).

Les Exsudats

Les exsudats regroupent la **gomme arabique** et la **gomme mbepp** qui sont issues de la saignée de deux espèces ; *Acacia senegal* et *Sterculia setigera* respectivement. La gomme mbepp est utilisée dans la préparation de certains repas pour lier la sauce ou le couscous. La gomme arabique est utilisée à des fins alimentaires, pharmaceutiques ou techniques. Dans le premier cas, elle est utilisée notamment dans les boissons, les bonbons, la gomme à mâcher, la confiserie, les produits laitiers, les matières grasses, les glaçages etc. La gomme arabique est aussi un élément important pour les pasteurs et les agriculteurs. Ainsi, les éleveurs s'en servaient en la mélangeant avec du beurre et du sucre. Elle peut remplacer le lait quand elle est mélangée à de l'eau sucrée et elle constitue souvent un aliment de base pour ceux qui vont la cueillir en pleine nature.

L'expression « gomme arabique » est utilisée dans un sens plus ou moins précis par différents groupes. La *gomme arabique* est une exsudation séchée provenant du tronc et des branches d'*Acacia senegal* ou d'espèces étroitement apparentées. La figure suivante illustre leur évolution.

Figure 13: Évolution des EXUDATS



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020

Au Sénégal, la gomme arabique a tout particulièrement marqué son histoire économique et représente 20% des exportations du pays. Toute la production du Nord du pays était écoulee via le fleuve Sénégal, et Saint-Louis vivait au rythme de la traite de la gomme, du mois de janvier au mois de juillet.

La production de la gomme arabique qui était en hausse vers 1994 a connu une forte diminution jusqu'en 2016 puis s'est légèrement améliorée à partir de la même année. Ces fluctuations s'expliquent par la faible valorisation et cela par conséquent décourage les producteurs.

S'agissant de la **gomme mbep**, sa production reste, de loin, supérieure à celle de la gomme arabique.

Figure 14: Évolution de la production de l'Éponge (catégorie famille de champignon)



Source : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2020

Une production relativement en baisse constatée à partir de 2003. Ceci est dû à une faible consommation du produit qui n'encourage pas les producteurs mais également du fait que ce PFNL ne fait pas partie des habitudes alimentaires et certaines espèces peuvent être toxiques.

Les circuits de distribution

Les années 2008 et 2009 ont été difficiles pour les ménages sénégalais, en raison d'une hausse vertigineuse des prix des « denrées de première nécessité ». Sont, notamment, concernés le riz, l'huile, le sucre, le lait, le pain. En 2012, en raison de « la demande sociale », le nouveau pouvoir en place fait la promesse de se diriger vers une maîtrise de la flambée des prix, voire de sa réduction (riz, sucre, huile en avril 2012).

Les tendances

Historiquement, le Sénégal a fait le choix de l'économie de marché. Les différentes barrières juridiques à l'accès à certaines activités économiques ont été supprimées sous la triple poussée de la loi sénégalaise, des organisations d'intégration économique dont le Sénégal est membre comme l'UEMOA et l'OMC. L'État ne

doit plus être au cœur de l'activité économique ; simplement un arbitre, laissant le citoyen sénégalais profiter des effets de la concurrence.

L'objectif de développer l'activité économique s'est manifesté dans le secteur de la distribution mais il a eu des effets pervers. En effet, il existe dans la pratique, un certain nombre d'activités qui échappent à la réglementation en raison de la structuration du marché sénégalais caractérisée par sa dualité. Ainsi, à côté du secteur formel, s'est développé un secteur informel très puissant, qui contrôle une bonne partie du commerce et de la distribution. Ce secteur qui échappe à tout contrôle de l'État est très concurrentiel en raison de la multiplicité des opérateurs mais les pratiques anticoncurrentielles y sont également légion au détriment des consommateurs. Il existe peu de visibilité sur les rapports juridiques entre opérateurs dans la chaîne de distribution des produits.

Les circuits de distribution, un secteur fortement déréglementé : cette déréglementation a complètement désorganisé le secteur de la distribution en raison d'une libéralisation anarchique et de la déficience du dispositif de contrôle et de surveillance des prix.

Les circuits de distribution, un secteur faiblement régulé : il faut relever malheureusement deux lacunes majeures : l'encadrement des circuits de distribution est incomplet, voire inexistant, la chaîne de distribution est complexe en raison de l'imbrication des stades. Le Sénégal ne dispose pas d'un cadre législatif et intégré de la distribution. Autrement dit, le pays n'a pas élaboré un dispositif juridique dédié à l'encadrement de la distribution qui identifiera tous les stades et toutes les étapes de la distribution, et qui préciserait les obligations et charges qui pèseraient sur chaque acteur à ces différents stades et niveaux.

Le constat fait est qu'un même acteur peut avoir, dans un même espace géographique, les différentes casquettes, à savoir grossiste, demi-grossiste, détaillant, diffuseur. Les limites d'une réglementation cohérente des relations entre ces divers acteurs de la distribution se fait sentir. Tout est placé sous le régime de la liberté contractuelle dans la définition de ces relations. De même, le Sénégal n'encadre pas les grandes surfaces. Or l'installation de celles-ci se développe. L'organisation de la distribution n'est pas prise en compte dans une perspective d'aménagement du territoire. Si différents textes et différentes dispositions législatives et réglementaires concernent la distribution, l'application de ces textes est difficile et aboutit à un déficit d'exécution.

Par ailleurs, nous constatons l'existence d'une certaine difficulté quant à l'identification de la chaîne de distribution due à l'intervention de plusieurs acteurs dans la commercialisation des produits constitués, entre autres, comme suit : les importateurs, les grossistes, les demi-grossistes, et les détaillants. Le manque de mécanisme clair d'identification des liens juridiques existant entre ces différents stades de la distribution est à déplorer: liens entre grossistes, demi-grossistes et détaillants, liens entre importateurs et grossistes.

L'incomplétude du cadre de la distribution dans une perspective de protection du consommateur est accentuée par l'absence au Sénégal d'un corps homogène de règles portant sur la protection des consommateurs. Il n'existe pas de code de la consommation.

Le cas Auchan

Implanté au Sénégal en 2014, Auchan compte « 28 magasins de proximité et participe grandement au développement d'un commerce moderne et pas cher », informe Papa Samba Diouf, chargé de communication externe à Auchan Sénégal. « Nous aurons investi plus de 65 milliards de F CFA en 5 ans au Sénégal », a-t-il précisé d'emblée. En termes de contribution à l'économie nationale, il dira : « En 2018, nous nous sommes acquittés de plus de 5,7 milliards de F CFA au titre des impôts, droits et taxes exigibles... ». Pour ce qui est de l'emploi, il fait savoir ceci : « Nous collaborons actuellement avec plus de 335 fournisseurs sénégalais. A titre d'exemples, 100% de la viande, du poulet et du poisson, 90 % des légumes vendus dans nos magasins sont achetés à des exploitants sénégalais ». Toutefois, tient-il à préciser : « Certaines catégories de produits ne sont pas encore fabriquées au Sénégal et notre objectif est d'atteindre $\frac{2}{3}$ de nos gammes issues de la

production locale. Nous sommes en bonne voie, en partenariat avec nos fournisseurs et les institutionnels. Ce qui permet l'émergence de nouveaux acteurs sur ces catégories ».

Les Incertitudes des transformations artisanales et industrielles

Problème d'accès au foncier et à l'eau

L'accès au foncier et à l'eau représente un défi majeur pour le développement du secteur agricole et de la sécurité alimentaire. L'accaparement des terres pour une production non orientée vers la satisfaction des besoins nationaux est une menace qui compromet la disponibilité des terres agricoles et renforce l'insécurité alimentaire. La réforme foncière, dont l'ambition est de réformer la loi sur le domaine national, connaît plusieurs blocages. La disponibilité et l'accès à l'eau sont un problème auquel sont confrontés quasiment tous les agriculteurs et éleveurs. L'agriculture sénégalaise dépend fortement des précipitations qui sont souvent irrégulières.

Problème dans le système de production

La production agricole intérieure fait face à plusieurs problèmes qui se manifestent par de faibles rendements agricoles. Le secteur agricole est confronté régulièrement à une indisponibilité des intrants de qualité. De faibles rendements des surfaces agricoles sont observés en raison de systèmes de culture peu performants, combinés à un sous équipement agricole. Le stockage et la conservation des aliments (secteur agricole, pêche) sont cités parmi les obstacles qui menacent la sécurité alimentaire. Les coûts des facteurs de production (électricité, eau, coûts des matières premières, etc.) sont élevés. La présence d'organismes nuisibles (mouche des fruits, *Aspergillus flavus*, etc.) freine la croissance des rendements agricoles. Aussi, le système de production alimentaire est exposé à de nombreux risques en raison des effets du changement climatique.

Problèmes de commercialisation

Les producteurs sénégalais rencontrent plusieurs difficultés dans la commercialisation des produits alimentaires. Il s'avère que les infrastructures de commercialisation demeurent insuffisantes alors que les zones de production sont souvent enclavées. Les producteurs éprouvent non seulement des difficultés croissantes pour écouler leurs produits sur le marché local, mais aussi ils n'ont pas souvent accès aux marchés internationaux. La valorisation et la promotion des produits locaux restent un défi colossal à relever.

Insuffisance de ressources

Le manque de moyens financiers se reflète à travers la disponibilité, la qualité et l'accès aux produits alimentaires. Les organismes en charge des questions liées à la sécurité alimentaire ne disposent pas beaucoup de moyens pour assurer efficacement leur mission. Les investissements dans les infrastructures agricoles sont limités. En raison de l'insuffisance de ressources, la recherche agricole (semences agricoles, innovations technologiques, promotion et la formation à la recherche par la recherche, etc.) est le parent pauvre du secteur agricole et de la sécurité alimentaire.

Les moteurs de changement

Améliorer les systèmes de production

La réalisation de la sécurité alimentaire repose sur des systèmes de production efficaces. Il faut encourager l'écosystème productif. Des mesures exceptionnelles devraient être envisagées pour assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire. Il faut booster les productions agricoles tout en améliorant le système de contrôle des denrées alimentaires de la production primaire à la consommation. Le développement du secteur agricole et de la sécurité alimentaire passe par le renforcement des systèmes de culture et une minimisation des pertes à tous les niveaux. Faciliter l'accès aux équipements et au matériel dans le domaine

agricole et de la pêche est un impératif pour accroître la production. Des efforts devraient être faits pour faciliter l'accès à l'eau. Pour la pérennité des systèmes de production alimentaire, la problématique liée au changement climatique doit être intégrée dans les politiques agricoles et de sécurité alimentaire.

Favoriser l'accès à la terre et au foncier

Pour une production alimentaire durable, des mécanismes efficaces doivent être développés pour favoriser notamment l'accès à la terre et au foncier. Faire de telle sorte que les exploitations familiales et les paysans aient accès à l'eau et au foncier doit être une priorité du secteur agricole. La facilitation de l'accès durable aux infrastructures hydrauliques et à l'eau, par la réalisation d'aménagements hydro agricoles, durant toute l'année, permettra d'accroître la production agricole et du cheptel. Le développement de l'irrigation devient alors un bon moyen de pallier le problème du manque d'eau. L'accès à la terre doit être facilité aux petits producteurs, aux jeunes et aux femmes dans un contexte où les terres agricoles sont de plus en plus convoitées par de grands groupes internationaux.

Améliorer l'accès au marché

Pour le développement du secteur agricole et de la transformation des produits alimentaires, l'accès aux marchés locaux et internationaux doit être facilité aux producteurs. Des mécanismes et outils de financement doivent être mis en place pour accompagner le développement du secteur agricole et de la sécurité alimentaire. De même, des politiques en faveur de la diversification et de la pérennisation des produits alimentaires devraient être envisagées. La gamme de consommation des produits alimentaires doit être élargie et diversifiée. Pour gagner en compétitivité, la valorisation des produits alimentaires doit se faire sur place. Il faut instaurer un environnement concurrentiel équitable pour la commercialisation des produits alimentaires. Pour améliorer l'accès au marché pour les exploitations familiales, il est important de promouvoir notamment les contrats commerciaux entre les grands fournisseurs urbains et les petits exploitants familiaux ruraux.

Améliorer le secteur de la pêche

La question liée à l'accès aux ressources halieutiques revêt un intérêt particulier si le Sénégal veut atteindre la sécurité alimentaire. Le principal enjeu est de rendre durable et disponible l'exploitation des ressources halieutiques dans un contexte de difficultés et d'incertitudes (changement climatique, réduction des espaces, surpêche, pillages, pertes, gaspillages, etc.). Des stratégies allant dans le sens d'amoindrir le prix du poisson pour le consommateur devraient être développées. Il faut améliorer les schémas de distribution et de conservation du poisson. Le développement de l'aquaculture et de la rizipisciculture est un moyen efficace pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Des stocks de sécurité pour le poisson doivent être envisagés. Maintenir et renforcer la politique des aires marines protégées est une priorité. Des stratégies pour récupérer les produits halieutiques rejetés doivent être déployées. Des mesures doivent être prises pour réduire les pertes, les gaspillages et la surpêche. L'utilisation de la biotechnologie doit être encouragée pour suppléer à l'alimentation. La recherche et la formation en aquaculture, combinée au renforcement des infrastructures adéquates, doivent faire l'objet d'une promotion. De même, la transformation des produits issus de l'aquaculture doit être valorisée et renforcée.

Améliorer le secteur de la transformation Industrielle et artisanale

L'accompagnement et le renforcement de la transformation industrielle et artisanale des produits alimentaires est capital pour assurer une production alimentaire durable. Il faut accompagner la mécanisation pour la valorisation des produits alimentaires en modernisant la transformation par la mise en place d'unités industrielles. Une meilleure jonction entre les industriels et la recherche doit être envisagée. Des initiatives d'investissement doivent être entreprises dans la transformation des produits locaux. La mise en place d'une politique de défiscalisation du secteur de la transformation industrielle permettra de relancer le secteur.

Promouvoir la recherche

La recherche-développement est un pilier important pour réaliser la sécurité alimentaire. Des stratégies allant dans le sens de l'innovation doivent être mises en place pour le développement de l'agriculture et de l'agro-industrie. Les chercheurs et les praticiens du secteur alimentaire doivent pouvoir travailler ensemble pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les besoins d'accompagnement technique doivent être identifiés afin d'apporter une solution adaptée. L'objectif final demeure la garantie d'une alimentation endogène, saine, suffisante et équilibrée afin d'accroître la productivité, réduire les iniquités et promouvoir le bien-être collectif ainsi que le développement économique et social.

Les messages clés

- Mettre à la disposition des consommateurs des produits sains !
- Agriculture et industrie doivent aller ensemble pour satisfaire les besoins en alimentation
- Militer en faveur d'une production destinée au marché local
- Produire d'abord pour se nourrir, vendre après
- Citoyens actifs, consommateurs avertis
- La jonction entre citoyens actifs et consommateurs avertis crée le développement
- Décideurs engagés pour la durabilité au profit des citoyens les plus défavorisés
- Influencer les politiques pour favoriser l'équité
- Produire pour se nourrir
- Le mouvement consumériste est par essence un mouvement de la classe moyenne
- L'agroécologie est une solution à la crise climatique
- L'action publique est indispensable pour la souveraineté alimentaire
- Aller vers une exportation de produits transformés
- Militer en faveur d'une augmentation des capacités de production
- Optimiser l'utilisation des capacités de production et réduire les coûts unitaires
- Accroître l'investissement
- Soutenir le développement des petites et moyennes entreprises forestières (PMEF)
- Accorder et protéger l'accès aux ressources forestières
- Renforcer les compétences des collectivités territoriales
- Renforcer la recherche et la valorisation des savoirs locaux
- Intégrer les contributions des forêts et des arbres dans les stratégies et politiques nationales de sécurité alimentaire.
- Mangeons ce que nous produisons
- Donnons la possibilité à nos enfants de manger et d'aimer le poisson
- Le poisson est une denrée qui contribue à la santé
- Le poisson doit être valorisé pour qu'il soit accessible
- On promeut l'utilisation du poisson pour lutter contre la malnutrition
- Le poisson est une denrée périssable, il faut régler en amont le problème de sa conservation
- Conservons nos écosystèmes marins et côtiers
- Favoriser une politique de consommation du poisson au lieu d'une politique d'exportation
- La surpêche est un phénomène qui aggrave la raréfaction du poisson
- Des études sur les pesticides doivent être faites
- La nécessité d'investir sur la production de données autonomes sur l'étendue du territoire
- Aller vers une institution qui fédère l'ensemble des structures de contrôle des denrées alimentaires
- Les pesticides (organochlorés) sont de grands voyageurs
- Plus de normes pour la protection des consommateurs
- Faire la promotion de l'exercice privé de la défense des cultures
- Mandatement des organisations privées pour l'exécution de certaines tâches phytosanitaires

- Renforcer l'organisation de la commercialisation des pesticides par une prescription préalable à tout achat à l'image de l'officine

AXE 2 : Promouvoir une alimentation suffisante, saine et nutritive

Insécurité alimentaire et malnutrition

Le Sénégal a fait de la lutte contre la malnutrition une priorité avec la signature de différents engagements internationaux. Le Sénégal s'est doté d'un Plan Stratégique Multisectoriel de la nutrition (PSMN 2018-2022) adossé à la Politique Nationale de Développement de la Nutrition. La situation nutritionnelle était déjà détériorée, dans la période post Plan d'Ajustement Structurel (PAS) dans les années 90 avec la création de la Commission Nationale de Lutte contre la Malnutrition (CNLM) et du Projet de Nutrition Communautaire (PNC). Cette période avant 2000 est marquée par plusieurs interventions de nutrition disparates. Ce n'est qu'après 2000 que la Cellule de Lutte contre la Malnutrition (CLM) est créée¹⁹, consacrant un changement de l'ancrage institutionnel de la nutrition du Ministère de la Santé vers cette agence gouvernementale.

La CLM devient une plateforme pour la coordination aux niveaux national et local, avec des lignes bien définies en termes de responsabilité, d'engagement des partenaires et de coordination. Elle développe une approche participative et multisectorielle, la prestation décentralisée de services préventifs de nutrition et des plateformes intégrées, et un esprit de partage de la responsabilité. Les pouvoirs publics ont pu exploiter ce dispositif pour mobiliser du financement supplémentaire auprès de bailleurs externes et augmenter le budget de l'État alloué à la nutrition. Elle a changé de nom pour devenir le Conseil National du Développement de la Nutrition du Sénégal (CNDN).

L'année 2015 représente un tournant important du fait du changement dans la vision que les pays ont de la nutrition au niveau international. C'est ainsi que le Sénégal élabore un document national de politique de développement de la nutrition qui vient renforcer l'approche multisectorielle qui figurait déjà dans la lettre de politique de 2001 pour l'éradication de la malnutrition. Le pays privilégie dès lors la prévention de la malnutrition comparée à la prise en charge.

En 2016-2018, on note l'élaboration du plan stratégique multisectoriel qui cible l'enfant de moins de 5 ans avec des cibles pertinentes (réduction du retard de croissance, de la maigreur, de l'anémie, de l'obésité). Cette tendance se poursuit entre 2018 et 2020 avec la coordination des différents secteurs sous la forme du Plan Multisectoriel de la Nutrition (PSMN) 2018-2022. Cette approche doit relever de nombreux défis dans la mise en œuvre compte tenu du nombre important de Plans d'Actions Sectoriels (PAS) issus de l'Agriculture, du Commerce, de la Décentralisation et des Collectivités Territoriales, de l'Éducation, de l'Élevage, de l'Enseignement supérieur/Recherche, de l'Environnement, de la Famille et de la Protection sociale, de l'Hydraulique et de l'Assainissement, de l'Industrie, de la Pêche et de la Santé.

Dans le même temps, on observe un cadre conceptuel de la malnutrition plus holistique avec deux formes de malnutrition que sont la malnutrition par carences et par excès (émergence de l'obésité et du surpoids en zone urbaine). En effet, l'augmentation de la surcharge pondérale est principalement due aux changements très rapides du système alimentaire, en particulier la disponibilité des aliments et des boissons ultra-traitées à bas prix dans les pays à faible revenu et des réductions importantes de l'activité physique au travail, au domicile, durant le transport et même aux loisirs grâce à l'introduction de technologies permettant d'économiser des activités.²⁰

La première enquête représentative au niveau national menée par le Laboratoire de Recherche sur la Nutrition et l'Alimentation Humaine a montré que la carence en vitamine A est un problème de santé publique modéré chez les enfants et marginal chez les femmes. Mais une attention particulière doit être accordée aux

¹⁹ ARRÊTÉ PRIMATORAL n° 819 en date du 1er février 2010 portant création, organisation et fonctionnement du Comité local pour l'organisation du Forum sur les Micronutriments de 2011 à Dakar.

²⁰ Popkin BM., Corvalan C., Grummer-strawn LM. Series Double Burden of Malnutrition 1. Dynamics of the double burden of malnutrition and the changing nutrition reality. Lancet. 2020; 395:65–74.

enfants de plus de 23 mois, les femmes enceintes, les populations rurales et les ménages les plus pauvres qui sont les plus vulnérables.

Dans cette étude, la prévalence de la vitamine A (DVA) observée semble être inférieure à celle de tous les pays d'Afrique de l'Ouest ayant publié des statistiques nationales, à l'exception du Liberia (7,3 %)²¹, de la Sierra Leone (17,4 %), de la Gambie (18,3 %), du Ghana (20,8 %), de la Côte d'Ivoire (24,1 %) et du Nigeria (29,5 %).

La prévalence de la déficience en vitamine A chez les enfants était de 15,3 % et différait selon le groupe d'âge, la zone de résidence et le statut socio-économique. La moitié d'entre eux présentaient une inflammation subclinique.

Chez les femmes en âge de reproduction, la DVA était faible (2,3 %) et 18,1 % présentaient une insuffisance en vitamine A (IVA).

Les femmes enceintes étaient plus touchées par l'IVA (28,4 %) et Dakar présentait des chiffres plus faibles par rapport aux autres villes et aux strates rurales. Un statut socio-économique inférieur, un état de santé moyen ou mauvais et l'anémie étaient négativement associés à la VAI. La pauvreté, la faible consommation de volaille, d'huîtres, de melon et d'œufs, étaient les principales causes de l'insuffisance en vitamine A chez les enfants.

Dans une autre étude initiée par le Laboratoire de Recherche sur la Nutrition et l'Alimentation Humaine, les caractéristiques descriptives des enfants par sexe et par statut pondéral sont présentées. L'échantillon portait sur 42 élèves comprenant 20 garçons et 22 filles. L'âge moyen était de $9,9 \pm 1$ an avec un indice de masse corporelle (IMC) de $-0,38 \pm 1,3$ ²², et une taille (HAZ) moyenne de $0,20 \pm 1,14$. Aucune différence significative liée à l'âge, au z-score de l'IMC et de la taille n'a été observée entre les garçons et les filles. Le retard de croissance (HAZ < -2) touchait deux enfants (une fille et un garçon). Selon l'IMC, 12 enfants avaient un poids insuffisant (IMC < -2), 21 avaient un poids normal (IMC $\geq$ -2), et 9 étaient en surpoids/obèses (IMC > +1). La masse grasse libre était significativement plus élevée ($p = 0,003$) et le % de graisse corporelle plus faible ($p = 0,012$) chez les garçons que chez les filles. L'obésité abdominale, définie par rapport taille/hanche $\geq 0,5$, a été observée chez deux garçons et une fille.

L'analyse du comportement sédentaire a montré que les mêmes modes de vie étaient observés chez les garçons et les filles. La plupart d'entre eux (55%) passaient leur temps à regarder la télévision ou à jouer à l'ordinateur ou à des jeux vidéo plutôt qu'à jouer en plein air ou à pratiquer des sports d'équipe avec leurs amis.

Par ailleurs, l'UNICEF-Innocenti et GAIN renforcent cette perspective et ont développé en 2018 un cadre conceptuel des systèmes alimentaires spécifiques à l'enfant et l'adolescent, dans lequel figurent ces éléments constitutifs correspondant aux processus et états des systèmes alimentaires. Les chaînes d'approvisionnement alimentaires englobent les acteurs et activités impliqués dans la production, le stockage, la distribution, la transformation et le packaging. L'environnement alimentaire externe englobe les détaillants et marchés, les vendeurs informels. L'environnement alimentaire personnel est constitué des facteurs individuels et des ménages. Enfin, les comportements des consommateurs (les mères/gardiennes et les enfants) concernent l'approvisionnement, la préparation, la supervision et les pratiques alimentaires. Une hiérarchisation des causes est adoptée et porte sur les causes individuelles, causes sous-jacentes au niveau

²¹ Mane Hélène Faye, Nicole Idohou-Dossou, Abdou Badiane, Anta Agne-Djigo et al. (2020). Prevalence and Associated Page 9 of 11 Factors of vitamin A Deficiency among Children and Women in Senegal. J Nutrition Health Food Sci 8(2):1-11. DOI: 10.15226/jnhfs.2020.001176

²² Int. J. Environ. Res. Public Health 2016, 13, 998

ménage, et enfin des causes profondes pour mitiger la dynamique de l'intensification des réponses aux causes immédiates de la malnutrition.

En résumé, nous pouvons retenir de ce point de vue que l'intersectorialité est bien pensée et que le caractère holistique des politiques alimentaires/nutritionnelles est manifeste. Toutefois, des défis subsistent dans la mise en œuvre. En effet, en dépit de la rationalité qui structure le choix des régimes alimentaires orientés par les connaissances, les attitudes, les croyances et les préférences des personnes, ces derniers sont influencés par la disponibilité, l'accès et la promotion des aliments dans l'environnement alimentaire. Ces environnements alimentaires dépendent également des systèmes alimentaires (modes de cultures, distribution, transformation, commercialisation et consommation) qui sont eux-mêmes construits par les politiques et les actions des secteurs public et privé²³ d'où l'importance de l'analyse des politiques alimentaires/nutritionnelles pour la promotion de systèmes alimentaires durables. C'est ainsi que le Sénégal s'est lancé sur demande du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) en collaboration avec Solidarité Union Coopération (SUCO) en 2017 dans l'application du module Food-EPI (Indice de politique de l'environnement alimentaire sain)²⁴ pour l'évaluation des politiques publiques et alimentaires à l'aune des meilleures pratiques internationales en matière d'environnements alimentaires sains²⁵. Cet exercice a impliqué le Laboratoire de Nutrition de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et l'Université de Montréal (UdeM) en collaboration avec la DSME/ MSAS, sur financement du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI).

Cette initiative devrait accompagner la volonté affichée de l'État du Sénégal de promouvoir des recommandations alimentaires nationales et d'intégrer l'outil Food-EPI dans le système de suivi-évaluation du plan stratégique multisectoriel de la nutrition (PSMN) 2018-2022. In fine, c'est l'institutionnalisation de la nutrition au sein des différents secteurs qui est visée afin d'améliorer le statut nutritionnel des populations.

Cependant, un des résultats de l'exercice Food-EPI est que le niveau de mise en œuvre des politiques reste faible (Manga, 2018). Le rapport Food-EPI révèle qu'un seul indicateur du domaine du leadership a été évalué à 64 % correspondant à un niveau moyen (entre 51 % et 75%). Dans la composante politique 25, 58 % (11 sur 43) des indicateurs sont jugés très faibles voire inexistantes (: ≤ 25 %). Il s'agit en particulier des domaines « Promotion des aliments et vente des aliments au détail, Composition des aliments, Étiquetage et enfin Approvisionnement des aliments ».

Les tendances

Au niveau mondial

Prépondérance des produits alimentaires ultra-transformés. Une transformation rapide des systèmes alimentaires (qui résulte de l'industrialisation agricole, la croissance démographique, l'urbanisation, le changement climatique et les innovations technologiques) induisant une transition nutritionnelle vers une alimentation avec des produits alimentaires transformés et ultra-transformés riches en sucre, en sel et en gras, ainsi qu'en additifs alimentaires.

²³FAO, (2017). Des systèmes alimentaires durables pour des régimes alimentaires sains et une nutrition améliorée en Afrique. Symposium régional pour l'Afrique-Abidjan- Côte d'Ivoire.

²⁴ Les 2 composantes de l'Indice de Politique de l'Environnement Alimentaire sain (EPI-Food) : les politiques et le soutien/infrastructures. Pour la composante Politiques, les domaines retenus sont la composition, l'étiquetage la promotion, la disponibilité fourniture, vente en détails, prix et commerce des aliments. La composante soutien/infrastructures porte sur le leadership, la gouvernance, le suivi/évaluation, le financement/ressources, les plateformes/interactions et enfin la prise en compte de la santé dans toutes les politiques.

²⁵ Rapport de preuves collectées sur les politiques publiques et les actions gouvernementales vis-à-vis des environnements alimentaires dans le cadre de la mise en œuvre de Food-EPI au Sénégal, Consultant SUCO, Dr Julien Manga, Décembre 2018.

Le triple fardeau de la malnutrition. Un double fardeau de la malnutrition marquée par une coexistence de la malnutrition par carences et des maladies chroniques non transmissibles (obésité, hypertension, diabète et maladies cardiovasculaires, cancers, etc.). La situation se dégrade avec l'émergence d'un nouveau concept du triple fardeau de la malnutrition qui combine plusieurs dimensions : les carences en micronutriments, l'obésité, surpoids (Maladies chroniques non transmissible et la malnutrition aiguë, malnutrition chronique et insuffisance pondérale).

En Afrique de l'Ouest

Surpoids et obésité davantage en ville. 110 millions de personnes n'ont pas une alimentation adéquate en Afrique de l'Ouest, 58 millions de personnes souffrent d'insuffisance pondérale, 52 millions en surpoids et obésité et 30 % de sa population sont en sous-nutrition d'où le double fardeau de la malnutrition. Les systèmes de santé sont sous pression. Toutefois, la sous-nutrition en ville est assez importante pour les ménages pauvres et très pauvres en ville, et davantage plus vulnérables que les ménages ruraux en insuffisance pondérale, tant pour les adultes que pour les enfants. Le surpoids et l'obésité sont spécifiques au milieu urbain avec 42 % chez les plus riches contre seulement 15 % en milieu rural.

Au Sénégal

S'alimenter en ville et à la campagne : entre différenciation et uniformisation, entre domination urbaine ou hybridation des habitudes alimentaires ?

Dans les approches et travaux sur les pratiques, habitudes et comportements alimentaires, le contraste rural/urbain est une grille de lecture fréquemment mobilisée. Certes, cette grille de lecture ne saurait être réduite à des logiques de mimétisme d'un Occident et d'une Europe du reste imaginaires, ni à des processus de "modernisation" exogène imposée par la ville, ni également à des logiques de re-traditionalisation, toutes assez facilement formulées car faisant écho et/ou confortant des discours et représentations ordinaires. Pour autant, cette mise en contraste de la ville et du monde rural garde une pertinence et un réel intérêt méthodologique dans la mesure où elle permet de mettre en évidence, dans le temps et au prisme des choix politiques et économiques des pouvoirs publics coloniaux et du Sénégal indépendant, les circulations et échanges multiples entre ces différents espaces.

Ainsi, loin de postuler l'existence de tendances à l'œuvre de manière unilatérale et homogène dans ces deux espaces et entre ces deux espaces, il convient aussi de prendre en compte une pluralité de facteurs comme le statut socio-économique des "mangeurs", leur niveau socio-culturel, leur âge, leur situation familiale, leurs modes de vie et de résidence, etc.

La recherche historique montre qu'avant la *fortune du riz, c'est le mil qui constituait un des éléments essentiels à la base de l'alimentation du Sénégal même si le riz prédomine en Casamance alors que dans la région orientale, prévalait la consommation du fonio* (Ndao, M.)²⁶. C'est autour de ces produits de base que les sociétés sénégalaises, terroir par terroir ont constitué leur patrimoine culinaire que beaucoup des premiers travaux de l'historiographie caractérisent de façon péjorative comme essentiellement marqué par la monotonie. Ce patrimoine se décline en préparations élaborées à partir de la transformation du mil. Ainsi, pendant la période coloniale, les écrits de Boilat (*Esquisses sénégalaises*), les travaux de Boutilier, de M. Chastanet font état de deux modes d'élaboration constituant la base des repas : le *couscous*, semoule à base de la céréale de mil et le *sanglé*, transformation de la même céréale ou alors du fonio en bouillie épaisse. Ces céréales transformées se combinent selon les régions, selon les saisons et suivant les disponibilités avec des protéines animales (poisson frais ou séché, lait, plus rarement de la viande) et végétales dont des produits de la cueillette (fruit de *Cordyla pinnata*), avec des matières grasses animales ou végétales (arachides, huile de palme) et servent alors aux différents repas de la journée, hormis la Casamance qui en produisait à suffisance

- ²⁶ Ndao M., 2011, *L'alimentation et la santé des enfants dans le Sénégal colonial : 1905-1960*. Thèse de doctorat d'Etat d'histoire. T. 1, 377 p.

et en avait fait la base de son alimentation. Ailleurs, même quand il faisait l'objet de culture dans les bas-fonds dans beaucoup d'autres régions de la colonie du Sénégal, le riz n'était pas un produit essentiel pour la nourriture des populations. Pour appuyer ce constat historique, on peut relever qu'en pays wolof, A. Boilat (cité par M. Chastanet, id., 183) «*évoque aussi une autre préparation, plus rapide que celle du couscous mais que « les Wolofs ne [...] trouvent pas si fortifiant » : il s'agit de riz bouilli avec de la viande et du poisson »*. M. Chastanet ajoute non sans humour que « *Cette appréciation étonnerait bien les Sénégalais d'aujourd'hui, qui ne sauraient se passer le midi de riz au poisson ou de riz à la viande !* » (id., 183)²⁷.

Une consommation alimentaire inadéquate en baisse de 17 % en 2016 à 7,6 % en 2019.

La situation alimentaire globale du pays reste précaire comme le montrent les données de l'enquête ENSANR 2019. Les données ont révélé qu'au Sénégal : 7,7 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 7,2 % en insécurité alimentaire modérée et 0,5 % en situation d'insécurité alimentaire sévère.

Au niveau national, le milieu rural enregistre la plus grande proportion de ménages en insécurité alimentaire avec 11,7 % contre 4,8 % en milieu urbain. Les ménages en insécurité alimentaire modérée ont une consommation alimentaire limitée. Ils consacrent entre 65 et 75 % de leurs dépenses à l'alimentation et adoptent des stratégies d'adaptation de crise. Toutefois, le score de consommation alimentaire s'est nettement amélioré : la proportion de ménages avec une consommation alimentaire inadéquate se situait à 17 % en janvier 2016 contre 7,6 % à la période correspondante en 2019, soit un repli de près de 10 points de pourcentage.

Une prévalence de la malnutrition chronique au Sud-Est, une malnutrition aiguë au Nord.

La prévalence de l'insécurité alimentaire cache des disparités. Depuis 2011, le diagnostic de l'état nutritionnel montre une prévalence de la malnutrition chronique au Sud-Est, une malnutrition aiguë prédominante au Nord du pays avec une situation de crise nutritionnelle persistante au Nord (Matam).

Au niveau national, la prévalence nationale de la malnutrition aiguë globale est modérée (selon l'indice Poids/Taille) est de 9 % chez les enfants âgés de 6 à 59 mois²⁸. Cette prévalence correspond à une situation modérée selon l'OMS. La prévalence est acceptable dans le département de Saint-Louis (inférieure à 5 %) et élevée dans les régions de Louga, de Matam et dans le département de Podor (entre 10 % et 15 %).

Des marqueurs de la mauvaise santé nutritionnelle chez les enfants et les femmes en âge de procréer.

L'anémie est un problème de santé publique persistant en dépit de plusieurs stratégies de supplémentation y compris au niveau communautaire. Au niveau national on estime que 71 % des enfants de – 5 ans, 54 % des femmes en âges de procréer et 28 % des hommes sont anémiés (EDS 2017)²⁹. Une augmentation de la prévalence du surpoids et de l'obésité en raison de l'urbanisation progressive, des changements associés aux modes de vie, de la sédentarité, et des habitudes alimentaires malsaines. Le surpoids et l'obésité qui sont les effets de la « malbouffe » touchent les enfants en âge d'aller à l'école à hauteur de 2 %. A cela, il faut rajouter des carences importantes en iode : 30 % chez les femmes enceintes, 28 % chez les femmes en âge de procréer, 50 % chez les enfants de moins de 5 ans.

Au total, 71 % d'anémie des enfants de – 5 ans, 2 % d'obésité, 30 % de carence en iode des femmes enceintes, 28 % des femmes en procréation, 50 % des enfants de – 5 ans.

Or comme l'ont indiqué les neurologues, la première décennie de vie détermine le capital santé des individus. De ce fait une mère sous-alimentée qui perd de la graisse et du muscle est en déficit protéinique et cela a un

²⁷ (Le 'sanglé', histoire d'un plat sahélien (Sénégal, Mali, Mauritanie). Chastanet M., Fauvelle-Aymar F.-X. et Juhe-Beaulaton D. *Cuisine et société en Afrique. Histoire, saveurs, savoir-faire*, Karthala, Paris, p. 173-190, 2002)

²⁸ SMART 2015, <http://anads.ansd.sn/index.php/catalog/152>

²⁹ EDS Continue 2017 http://www.ansd.sn/index.php?option=com_content&view=article&id=409:eds-continue-2017&catid=56:depeches&Itemid=264

impact sur l'interconnexion et la vitesse de prolifération des neurones. Le développement des circuits neuronaux et la réparation du potentiel cellulaire se fait grâce à des acides aminés, glucides, lipides et sels minéraux.

Selon les résultats d'une enquête nationale réalisée chez les personnes âgées de 18-69 ans, les prévalences du surpoids et de l'obésité sont respectivement de 22,1 % et de 6,4 % avec une prédominance chez les femmes³⁰. De plus, une étude parcellaire réalisée chez les enfants d'âge scolaire révèle des prévalences de surpoids et d'obésité qui sont respectivement de 15,8 % et de 4,6 %³¹.

Recomposition des commensalités communautaires et individualisation des habitudes, pratiques et comportements alimentaires.

A l'instar de la grille d'analyse rural/urbain dans l'approche des sociétés africaines, celle sénégalaise en particulier, la problématique de l'individualisation versus communautarisation, surtout dans les études urbaines reste prégnante et assez pertinente. Sans adopter le paradigme d'une individualisation inévitable et irréversible qui serait propre à la ville elle-même souvent définie, dans la sociologie urbaine classique comme un espace de co-présence d'étrangers, de sujets "proches et distants", car, on le voit, les villes africaines semblent produire et déployer en permanence des réseaux multiples, horizontaux et verticaux de solidarité hors des institutions et structures de l'État, parviennent à rendre familiers et "parents" des étrangers et des voisins, on peut toutefois relever une grande innovation et mutation qui consiste dans le passage d'une "commensalité de bol" familiale à d'autres formes de "commensalité de bol" communautaires non familiales et aussi individuelles.

Ainsi, on n'est pas alors dans un schéma massif d'individualisation, schéma supposé opposé et en rupture avec la structure communautaire familiale, mais bien dans une recomposition de nouvelles "communautés de table" fondées sur le voisinage, le travail... Il faudrait peut-être même préciser que la "commensalité de bol" communautaire sous diverses formes constitue et continue d'être la forme dominante. On mange plus souvent avec d'autres au même bol que seul, même en ville. Néanmoins, en ville, devient de plus en plus possible et courant de voir se développer la prise individuelle des repas.

Sans être la forme dominante, l'individualisation alimentaire au sein et en dehors du foyer de façon ponctuelle, occasionnelle, en association et/ou en complément avec les formes de commensalité communautaire constitue *une modalité essentielle dans le système de consommation*. On mange à la même marmite ou au même bol avec le groupe et on mange aussi tout seul pour se faire plaisir, pour se payer des plats plus riches, plus raffinés que ne permet pas le bol commun. On a là une réponse originale à la mise en œuvre de logiques individuelles sans rompre brutalement avec les logiques collectives communautaires. On s'aménage un espace individuel, privatif de consommation alimentaire à côté de l'espace communautaire, familial ou autre de consommation.

Beaucoup de facteurs comme les mutations plus récentes dans l'habitat et dans les modes de vie ont contribué à la formation de foyers constitués de personnes seules. Ce qui renforce *de facto* cette tendance à l'individualisation des pratiques alimentaires par le recours à la restauration de marché, à l'auto-préparation, à du personnel de maison ou à une forme ancienne que constitue la transaction avec un foyer ou une "ménagère" du voisinage pour la fourniture de repas moyennant compensation financière.

Une enquête sur la consommation et les pratiques alimentaires des populations en collaboration avec le CRES et l'appui de la FAO est en cours de préparation.

³⁰ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), (2015) : Enquête nationale sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles. STEPS 2015.

³¹ Diouf A. et al. (2015) Is body mass index z-score a reliable indicator of adiposity among school-aged children in developing countries? Ann Nutr Metab 2015 ; 67 (suppl 1):1-601.

Les incertitudes

L'intersectorialité non pratiquée et des financements insuffisants. La mise en œuvre de l'intersectorialité à travers l'effectivité des stratégies multisectorielles. Les avancées en termes de nutrition ont stagné et des difficultés persistent toujours, comme la capacité limitée à produire et suivre les résultats à travers un engagement multisectoriel, et l'insuffisance des financements.

Comment **rompre le cycle de persistance de la malnutrition dans un environnement marqué par l'iniquité territoriale**. L'existence de poches de malnutrition aiguë sévère et persistante en dépit des interventions en faveur de la nutrition dans les zones où le fardeau est le plus lourd.

La recherche laissée en rade malgré les données nationales faisant défaut. L'insuffisance des données nationales sur la consommation alimentaire. Il faut noter une faiblesse dans la collecte, l'analyse et la communication des données. Les déficits d'investissement et de financements sont avérés pour la recherche sur les déterminants de la malnutrition et le système alimentaire.

L'intégration non effective de la nutrition dans les politiques nationales. La non effectivité de la multisectorialité est à noter (problème de coordination entre les différents secteurs tels que la nutrition, la santé, l'éducation et l'agriculture). La plupart de ces politiques manquent de stratégies globales agissant sur les divers déterminants de la malnutrition.

Au niveau national, les dépenses des ménages consacrées à l'alimentation représentent 45 % de leurs dépenses totales. Ce qui signifie que globalement les ménages n'ont pas beaucoup de difficultés d'accès à la nourriture. Toutefois, cette situation nationale cache des disparités entre les milieux urbains et ruraux. En effet, les ménages urbains consacrent en moyenne 40,6 % de leurs dépenses pour acquérir de la nourriture tandis que ce ratio s'établit à 56 % pour les ménages ruraux.

La non existence de la fonction de nutritionniste dans la nomenclature limite le recrutement des nutritionnistes dans les structures de santé et les écoles.

Au Sénégal, en dépit de ces avancées, **le degré de transformation des produits agricoles est encore faible alors que la valorisation du potentiel de la biodiversité est cruciale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le renforcement de la résilience des populations pauvres.**

Les moteurs de changement

- L'institutionnalisation **de la nutrition dans les politiques publiques cohérentes reste le plus grand défi** du Sénégal pour les dix prochaines années, et tous les secteurs doivent y contribuer. L'institutionnalisation de la vision de la nutrition dans les différents secteurs (agriculture, santé, éducation...) permettra une mise en œuvre plus cohérente. L'analyse de la nutrition devra se faire selon le cycle de la vie à travers une vision holistique du système alimentaire afin de mieux coordonner la mise en œuvre de la multisectorialité.

- **L'évaluation de la situation nutritionnelle s'impose dans chaque région** ainsi que les déterminants clés pour élaborer des plans d'action pertinents au niveau local, identifier les capacités au niveau local qui doivent être renforcées et trouver des sources de financement dont l'objectif est d'assurer une bonne exploitation et une transformation des produits locaux.

- La production d'évidences sur la santé des enfants et des adolescents afin **d'inverser la tendance pour les nouvelles générations**. Notons comme une avancée, la préparation d'un projet de décret sur la réglementation de la commercialisation des aliments destinés au nourrisson et au jeune enfant. A cela il faut ajouter la valorisation des recherches locales et des produits locaux sains et adaptés à la consommation sous la forme d'un guide alimentaire.

- La **production de données nationales sur la consommation alimentaire** et le niveau de consommation des ménages (sel, sucre et gras) est un impératif.
- Le potentiel des produits locaux est énorme pour lutter de manière durable contre la malnutrition, la pauvreté et créer de la richesse.
- **L'éducation nutritionnelle des consommateurs devient une priorité** afin de promouvoir la consommation responsable. Pour cela, il sera nécessaire de contrôler davantage la publicité et le marketing des aliments par de vastes campagnes de communication grand public, des guides alimentaires, des activités de communication au niveau communautaire (diffusion de messages, émissions radio, communication digitale...).
- La **promotion de la consommation des produits locaux de qualité**, la fiabilité de l'information sur la composition des aliments et **l'amélioration de l'emballage des produits alimentaires sont des actions de souveraineté nationale**. Pour cela, il s'agira de mettre en place une législation afin de mieux contrôler la composition et les emballages des produits locaux transformés. Pour cela, l'engagement du secteur privé agroalimentaire pour la production et la vente d'aliments locaux selon les normes internationales de qualité est primordial.
- La mise en place d'un dispositif intégré de suivi-évaluation fonctionnel de la nutrition constitue un impératif pour la collecte et l'analyse des données. Aussi, il permettra de disposer de données probantes pour la prise de décision dans la planification programmatique.

Les messages clés

- Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin !!!
- Notre culture influence notre façon de manger !!!
- Sans sécurité alimentaire, il n'y aura pas de sécurité nutritionnelle !!!
- La sécurité alimentaire est une condition nécessaire mais pas suffisante !!!
- La nutrition, c'est la sensibilisation dès le bas âge !

Impacts de l'alimentation sur la santé : le cas des Maladies Non Transmissibles (MNT)

- **850 millions de personnes souffrent de maladies rénales dans le monde**. Plus de 91 millions tombent malades et 137 mille cas de décès à cause des maladies d'origine alimentaire soit 1/3 de la mortalité mondiale ; Les risques chimiques causent ¼ des décès (OMS, 2015) en Afrique.
- La prévention des maladies d'origine alimentaire devient une priorité de santé publique à tel point que s'alimenter devient presque « *dangereux* ». Il faut rappeler **le large consensus autour du fait que l'alimentation malsaine** est l'une des causes majeures des formes de malnutrition et des maladies non transmissibles dans le monde³².

³² Global Panel on Agriculture and Food Systems for Nutrition. 2016. Food systems and diets: Facing the challenges of the 21st century. London, UK (in Global Burden of Disease Study 2013 Collaborators (2015)).

- L'urbanisation induit une forte concentration de populations (comme on peut le voir à Dakar avec ¼ de la population du pays sur 0,3 % de la superficie) et celle-ci influence les modes de production et de consommation des aliments. C'est le cas de **l'expansion de l'alimentation de rue avec 50 % des repas pris hors domicile par les dakarois**.

A cela s'ajoute une mondialisation des habitudes alimentaires observable à travers **une hybridation des modes alimentaires entre l'urbain et le rural**. Les habitudes alimentaires, l'environnement et l'accès aux soins de santé sont les principaux facteurs pathogènes. Notons que le pays ne dispose pas de système de notification des maladies d'origine alimentaire. En sus de cela, on note une plus grande consommation d'aliments transformés qui, s'ils sont contaminés, peuvent avoir des impacts réels sur la santé.

L'Afrique est dans le rouge et le Sénégal n'est pas en reste. En somme, nous avons adopté de nouvelles habitudes alimentaires qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé. Par exemple, la question du lien entre la consommation des bouillons et certaines maladies chroniques est une problématique d'actualité. Ils sont utilisés par toutes les couches sociales et font partie intégrante des recettes culinaires. Vendus à des prix abordables sous forme de gélules, capsules, comprimés et sachets et bénéficiant d'une publicité soutenue, ces bouillons, très riches en sel, sont consommés par les familles pour améliorer le goût des repas.

Toutefois, des études scientifiques montrent clairement les effets néfastes pour la santé d'une consommation excessive de sel, notamment sur la pression sanguine, qui entraînent des maladies cardiovasculaires, des cancers de l'estomac, des calculs rénaux et le diabète, etc.

Il faut préciser aussi que le Sénégal manque de données sur l'impact de la consommation des bouillons sur la santé. Ce déficit révèle l'importance de mener ces types d'études et de prendre en compte les résultats dans les recommandations alimentaires nationales du Sénégal.

Toutefois, le gouvernement du Sénégal impose depuis la fin du mois de décembre 2016, que tous les bouillons de cuisine vendus et fabriqués au Sénégal, respectent la norme NS 03-146 qui impose entre autres, un certain dosage en matière de sel. De même, dans le projet de Loi de Finance Rectificative de l'année budgétaire 2021, une nouvelle disposition relative à la taxe sur les bouillons a été adoptée lors du conseil des ministres du 03 juin 2021. Une taxe de 25 % sera appliquée aux prix des bouillons importés et locaux.

Néanmoins, ils **sont de plus en plus indexés, comme des facteurs favorisant certaines maladies chroniques** (des affections cardiovasculaires et les maladies rénales chroniques). Ces maladies sont considérées comme un problème de santé publique mondial croissant et associé à des risques de morbidité, de mortalité et de coûts de soins de santé excessivement élevés pour les individus, les familles et les pays. Selon les scientifiques, notre corps a besoin d'une petite quantité de sodium pour fonctionner régulièrement, mais un excès de ce minéral peut entraîner de l'hypertension et d'autres problèmes de santé graves. Au Sénégal, la prévalence des maladies rénales chroniques est de 4,9 % soit près de 650 000 personnes à l'échelle nationale (Données enquête Saint-Louis, 2012).

Les tendances

La courbe exponentielle des maladies métaboliques indexe l'alimentation des sénégalais. Une baisse de l'incidence des maladies infectieuses et une augmentation de celles des maladies non transmissibles (hypertension, diabète, surpoids, accidents cardiovasculaires, cancers, insuffisance rénale...) montrent bien que ce sont nos modes de vie, régimes alimentaires et les facteurs environnementaux, sédentarité qui sont en cause. Au Sénégal, les maladies cardiovasculaires représentent la seconde cause de mortalité, après le paludisme, dans les structures de santé à Dakar et l'OMS indiquant déjà en 2010 que **les maladies non transmissibles comptent pour 30 % des décès au Sénégal**. Selon les estimations du Pr Abdou Niang, néphrologue, notre consommation de sel est comprise entre 20 à 30 g par jour et dépasse 4 à 5 fois les normes de l'OMS (l'apport recommandé en sel/sodium à moins de 5 g par jour). Une étude réalisée à Thiès et Dakar publiée en 2021, intitulée Apports alimentaires en sel de la population sénégalaise : scénarii de

consommation, révèle une consommation de sel entre 8,81 et 32,34 g /j soit 176,2 à 646,8 % de la valeur guide de 5g/j³³.

La conséquence majeure au niveau national est que 45 % des femmes et 27 % des hommes souffrent d'hypertension artérielle contre 25 % de la population il y a 25 ans³⁴. L'enquête nationale sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles STEPS (2015) menée sur la population adulte du Sénégal révèle des prévalences globales de l'obésité, du surpoids et du diabète qui sont respectivement de 6,4 %, 15,8 % et 3,4 %. Cette enquête établit que 29,8 % des adultes sénégalais sont hypertendus. Ces chiffres sont confirmés par l'enquête ENSANR (2019) qui montre que près du quart des chefs de ménage (24,2 %) déclare être atteint d'une maladie chronique.

Les modes de consommation au Sénégal reposent sur l'excès de sel, de sucre et de gras. Selon l'OMS, on estime que 2,5 millions de décès pourraient être évités chaque année si la consommation mondiale de sel était ramenée au niveau recommandé. L'état actuel des connaissances ne permet pas d'établir le lien direct entre la consommation de bouillons et la récurrence des MNT. Toutefois, même si les bouillons sont reconnus comme inoffensifs par certains scientifiques au niveau international³⁵, force est de constater que des spécialistes en santé tirent la sonnette d'alarme sur la consommation excessive de sel au Sénégal. En milieu rural comme en milieu urbain, les bouillons sont utilisés de façon quotidienne dans la cuisine pour la préparation des repas servis en famille ou dans les restaurants de tous standings. Le diabète touche 6 % des femmes et 9 % des hommes³⁶. Selon l'enquête STEP 2015, 3,4% de diabétiques au Sénégal avec environ 100 000 personnes suivies en milieu hospitalier potentiellement dont seulement moins de 500 000 qui sont diagnostiqués.

Les excès de consommation de sel, de sucre et de gras demeurent à l'origine de la hausse de l'hypertension artérielle affectant les régions différemment. La région du Centre (Diourbel, Fatick, Kaolack et Kaffrine) et celle du Sud (Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda et Kédougou) sont plus affectées par les problèmes d'hypertension artérielle. En effet, 61 % des femmes et 39 % des hommes souffrent d'hypertension artérielle dans la région du Centre contre 47 % des femmes et 29 % des hommes dans la région du Sud³⁷.

Les normes industrielles et commerciales alimentaires sont en train d'être élaborées. Le Sénégal ne dispose pas encore de table de composition des aliments, d'objectifs et de normes de composition par rapport aux nutriments préoccupants à savoir le gras, le sucre ajouté et le sodium dans les aliments transformés. Cependant, des Plans d'Actions Sectoriels en matière de nutrition engagent des actions de plaidoyer à l'endroit de l'industrie agro-alimentaire et de sensibilisation de la population sur l'intérêt d'une alimentation modérée en sucre, en gras et en sel surtout chez les enfants et les adolescents. Selon le Laboratoire de Nutrition de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, le surpoids et l'obésité touchent 2 % des enfants en âge scolaire. Le Sénégal n'a pas développé de politiques publiques pour réglementer le contenu nutritif des aliments et des repas proposés dans les services alimentaires hors domicile (les établissements de restauration rapide, les restaurants et les vendeurs d'aliments) en matière de gras, sucre ajouté et de sodium).

Le commerce des compléments alimentaires est libre au Sénégal. Cependant, pour les produits destinés à l'alimentation humaine, une autorisation doit être délivrée par le Ministère du Commerce conformément à

³³ Ndao S. et al.(2021) "Apports alimentaires en sel de la population sénégalaise: scenarii de consommation. Laboratoire de Chimie Analytique et Bromatologie, Université Cheikh Anta Diop, Dakar.

³⁴ Kane A. (2013) « Les maladies cardiovasculaires sont la deuxième cause de décès au Sénégal et la première chez l'adulte », repéré à : <http://www.ndarinfo.com>.

³⁵ Le bouillon est intégré par le Codex Alimentarius dans la liste des produits autorisés et il existe une norme sur les bouillons alimentaires d'assaisonnement.

³⁶ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSI), (2014) Sénégal : Situation économique et sociale du Sénégal en 2014- Secteur de la santé.

³⁷ ANSI, Situation Économique et sociale du Sénégal, 2014.

la loi N° 66-48 du 27 mai 1966 et ses décrets d'application N° 66-507 et 66-508 du 7 mai 1968, réglementant le contrôle des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale et fixant les conditions de recherche et de constatation des infractions à ladite loi. **La non réalisation d'enquêtes de consommation des ménages empêche une compréhension des niveaux des pratiques alimentaires à l'échelle nationale.**

Les incertitudes

L'industrie alimentaire s'ajuste aux mauvaises pratiques de consommation des sénégalais. Certaines industries agroalimentaires exercent un lobby et influencent nos habitudes alimentaires. C'est le cas pour la consommation de certaines substances dès l'enfance telles que le café, les sodas, etc. qui sont régulièrement vendus aux alentours des écoles. On observe de plus en plus l'installation des fast-foods, des glaciers et la prolifération de produits alimentaires dangereux à proximité des écoles. De même, pour augmenter la vente de leurs produits, les industries agroalimentaires productrices de bouillons développent plusieurs campagnes de publicité au niveau des médias.

L'ignorance des populations sur les effets néfastes de certaines pratiques de consommation (exemple : Niveau élevé de consommation du sel, produits impropres à la consommation, hygiène douteuse,). Au Sénégal, il n'existe pas de plans de surveillance pour contrôler la composition réelle des bouillons. Plusieurs structures actives sur les normes alimentaires œuvrent, sans se concerter, à mesurer la composition des bouillons. **La faiblesse de la communication de masse sur la nutrition pour sensibiliser davantage les consommateurs reste notoire.**

Une insuffisance de données de consommation alimentaire provenant d'enquêtes nationales. En effet, ces enquêtes devraient permettre de connaître les niveaux d'apport des éléments nutritifs des ménages et de les comparer aux recommandations alimentaires nationales et à celles de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Les informations sont encore insuffisantes en vue de calibrer la consommation de sel et faire modifier certaines habitudes culinaires (fortes quantités d'huile fumante (fameux « rossi ») les poissons fumés appelés *kong* sources de benzopyrènes substances cancérigènes, des légumes bourrés de pesticides et des aflatoxines contenus dans l'arachide « *gerte* », **les contaminations microbiologiques, les résidus de médicaments vétérinaires dans les viandes...**

Le nombre de médecins spécialistes des maladies non transmissibles (ex : Nombre insuffisant de néphrologues au Sénégal, moins de deux néphrologues pour un million d'habitants) ; accès aux données sur le nombre de personnes atteintes de maladies non transmissibles. A cela, il faut ajouter les coûts prohibitifs de certains traitements tels que l'insuffisance rénale : 10 millions par an pour chaque malade dialysé. La somme de 3,5 milliards est estimée pour soigner 800 malades.

La reconnaissance du droit non effective à une alimentation saine au-delà des enjeux de santé publique et des enjeux économiques. Des responsabilités sont encore insuffisamment considérées par l'État pour la protection des consommateurs dans le respect de leurs droits à la sécurité des aliments qui leur sont proposés, de leur droit à être informés sur les dangers et risques éventuels. On note une insuffisance et une inadéquation du cadre législatif et réglementaire et une absence de loi alimentaire au Sénégal. Les efforts qui sont faits vont en direction des produits exportés car allant vers des marchés exigeants pour la santé de leurs consommateurs. Le droit à la santé dans un contexte de mondialisation effrénée où les frontières peuvent être de véritables passoires pour des produits mettant en danger la vie humaine.

L'alimentation extravertie persiste au Sénégal. L'influence des modèles occidentaux en matière d'alimentation se traduit par une dépendance plus importante de produits transformés et importés. Les occupations professionnelles transforment les modes de vie et conduisent davantage à la prise des repas en dehors des ménages.

La difficulté à évaluer les importations de compléments alimentaires, encore moins d'estimer les montants commercialisés au niveau des différents distributeurs, car il n'y a pas de statistiques spécifiques pour les compléments alimentaires qui sont confondus dans les produits alimentaires, les produits vendus en pharmacie et les cosmétiques.

Les moteurs de changement

- **La consommation de produits locaux riches en nutriments comme** le fonio, le mil, le maïs, le niébé (farines infantiles), le netetu (*Parkia biglobosa*), le moringa (*Moringa oleifera*), les produits du baobab, le miel, le poisson fumé (kecax), le ditax (*Detarium senegalense*), le bisaap (*Hibiscus sabdariffa*), le sump (*Balanites aegyptiaca*), etc.

- **Développer des industries agroalimentaires** qui valorisent les produits locaux via l'innovation technologique. Cela permettrait de faire passer à l'échelle les nombreuses expérimentations qui sont faites dans le domaine par les instituts de recherche.

- Le renforcement de la communication de masse sur la nutrition (éducation nutritionnelle adaptée) et la valorisation des produits locaux dans nos pratiques de consommation. Cela devrait être renforcé par la diffusion des messages spécifiques en direction des jeunes générations (enfants et adolescents dès la première décennie de vie) et des femmes enceintes.

- **La réalisation d'études socio-économiques et recherches opérationnelles pour la prévention primaire et secondaire à travers des stratégies globales de lutte contre les MNT** (ex : Programme national de prise en charge des maladies rénales).

- La simplification de **l'étiquetage des produits alimentaires** pour permettre au consommateur de connaître la composition exacte des différents produits mis sur le marché (teneurs en sel, lipides, glucides et autres additifs et conservateurs).

Les messages clés

- Installer très tôt une alimentation équilibrée et une bonne hygiène de vie.
- Il ne faut pas habituer ni donner du café aux enfants.
- Déconstruire le terme de « petit déjeuner » dans le langage des sénégalais et promouvoir un repas sain et consistant dès le matin.
- Un esprit sain dans un corps sain !!!
- Éducation précoce soutenue et acharnée dès la petite enfance !!!
- Savoir identifier les menaces destructrices de l'Afrique !!!
- L'alimentation précoce conditionne les maladies de l'adulte !
- S'éduquer à moins consommer de sodas !
- Le lait maternel : le meilleur aliment pour l'intelligence du bébé !
- Adapter les compléments alimentaires selon les besoins de l'enfant !
- Pratiquer l'AME les six premiers mois !
- L'alimentation, c'est la vie !
- La qualité des protéines riches en Oméga 3 !
- Consommer des aliments riches en fer !
- Renforcer la consommation des fruits et légumes !
- La mauvaise alimentation de la mère entraîne un retard de croissance intra utérin !
- Réglons le problème du sel !!!
- On ne sait pas ce que l'on mange !!!

Qualité, sécurité sanitaire et conservation des aliments

- **L'alerte de l'OMS montre que les menaces sur la sécurité sanitaire des aliments se généralisent.** Dans le monde, plus de 600 millions de personnes tombent malades et 420 000 meurent chaque année après avoir consommé des aliments contaminés par des bactéries, des virus, des parasites, des toxines et des produits chimiques (étude OMS 2015). Les maladies diarrhéiques sont responsables de 70 % de la charge des maladies d'origine alimentaire. Leur prévention efficace et durable est donc essentielle pour améliorer la santé publique, la sécurité alimentaire et les résultats commerciaux agroalimentaires. Du point de vue économique, les aliments insalubres représentent un manque à gagner d'environ 110 milliards de dollars par an pour les pays à revenu faible et intermédiaire, du fait des pertes de productivité et des dépenses de santé qui en découlent (The Safe Food Imperative : Accelerating Progress in Low- and Middle-Income Countries 2019). De même, on assiste à une mondialisation du commerce avec une circulation plus rapide des denrées, ce qui entraîne une mondialisation des crises d'origine animale et une complexification de la chaîne alimentaire.

- Les pays africains sont toujours confrontés à une croissance démographique rapide avec des perspectives sur la capacité de leur agriculture à répondre à la demande alimentaire croissante. Néanmoins, sans mesures d'adaptation suffisantes, le changement climatique aura un impact négatif sur la production alimentaire dans la plupart des régions africaines.³⁸

- Dans ce continent, la grande majorité des produits est vendue dans des marchés informels. Ces marchés échappent aux contrôles sanitaires et de sécurité, ils ne font que rarement l'objet de taxes et ne sont pas déclarés. Les produits vendus sont surtout transformés de manière traditionnelle.

- **Le règne de l'informel expose les aliments à l'insécurité sanitaire.** Les aliments vendus dans les marchés informels sont généralement moins chers que ceux des marchés formels et, ils sont plus proches et plus accessibles pour les consommateurs. Ils ont d'autres qualités recherchées telles que la fraîcheur, la qualité gustative, d'être des produits issus de l'élevage de races locales. Les vendeurs sont connus et fiables et les consommateurs peuvent acheter à crédit ou bénéficier d'autres services. Cependant, ces aliments vendus dans les marchés informels contiennent des agents pathogènes ou des substances qui peuvent potentiellement causer des dommages³⁹. On peut citer l'émergence d'une nouvelle forme de restauration au sein des maisons (repas de cérémonie, de fête...) où les consommateurs sont exposés à des risques liés au manque d'hygiène, de qualification du personnel et de contrôle des aliments.

Toutefois, au Sénégal, le contrôle des aliments est réparti entre plusieurs autorités compétentes placées sous la tutelle de différents ministères.

- **L'élan multi-acteurs vers une réglementation de la sécurité sanitaire des aliments.** Le système national de contrôle est dirigé par l'Autorité compétente : la Direction de la Protection des végétaux (DPV). Il existe 11 postes de contrôle phytosanitaire et qualité répartis dans les différentes régions et 04 postes sont à créer. De

³⁸ Dury S., Bendjebbar P., Hainzelin É., Giordano T., Bricas and N. Food systems at risk : new trends and challenges. Rome, Montpellier, Brussels ; 2019.

³⁹ (Roesel K., Grace D. Sécurité sanitaire des aliments et marchés informels : les produits d'origine animale en Afrique Subsaharienne. Nairobi, Kenya ; 2016.).

même, des efforts remarquables ont été réalisés ces dernières années au niveau des différents départements ministériels et différents textes de loi et règlements ont été adoptés pour réguler la production et la vente d'aliments dans la rue.

Ces réglementations définissent les conditions à remplir pour la délivrance d'une licence, les conditions et pratiques à respecter pour la préparation et la vente de produits alimentaires, les sanctions et pénalités pour fraudes et autres irrégularités, ainsi que les institutions et les personnels chargés du contrôle des aliments.

On peut citer la Convention Internationale pour la Protection des Végétaux (CIPV) qui est composée de 183 parties contractantes, l'Accord de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) sur les Mesures Sanitaires et Phytosanitaires (SPS), le Règlement CE/430 du 15 mars 2006 portant agrément du Sénégal pour le contrôle de conformité des normes commerciales applicables dans l'Union Européenne (UE) et le Règlement 07/2007/CM de l'UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments et ceux de la CEDEAO. Il existe également la loi de 2009 sur la biosécurité ainsi que des normes spécifiques appliquées aux filières. Sur les normes internationales pour les mesures phytosanitaires élaborées par la CIPV, 46 sont destinées aux produits d'origine végétale.

Relevons également les normes du Codex Alimentarius pour l'innocuité des denrées alimentaires (additifs, contaminants, toxines, etc.) et les normes générales des produits horticoles de la CEE/NU (UE). Dans le domaine agroalimentaire près de 160 normes sont élaborées par l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) et des accords bilatéraux sanitaires et phytosanitaires ont été signés pour des produits spécifiques comme l'arachide. Ainsi, les accords portent sur le protocole et les normes internationales phytosanitaires pertinentes, articulées à l'accord sur les mesures SPS, pour rassurer les partenaires, précisément les directives pour la surveillance phytosanitaire, le système de certification à l'exportation, les directives pour un système phytosanitaire de réglementation des importations, les directives pour l'inspection et les méthodes d'échantillonnage des envois.

Créé en 1978, l'Institut Sénégalais de Normalisation (ISN) devenu l'Association Sénégalaise de Normalisation (ASN) en 2002 a pour mission d'élaborer des normes et de promouvoir des activités connexes à la normalisation. Accréditée depuis 2016 pour la certification de produits pour l'eau potable conditionnée en sachets, l'ASN reçoit une subvention annuelle allouée par l'État. Dans le secteur de l'agroalimentaire, l'ASN a élaboré 160 normes dont 20 sont d'application obligatoire avec plus de 555 normes en 2019.

En ce qui concerne les procédures Certification SPS, il y a le CERES/Locustox (résidus de pesticides, au seuil de détection) qui est accrédité pour la norme 17025 sur l'analyse des pesticides, le Laboratoire de l'ITA (taux d'aflatoxine), la Phytopathologie DPV (analyse phytopathogène) et des Opérateurs agréés (attestation de fumigation) et enfin l'ASEPEX (certificat d'origine) et la DCI (bulletin de vérification de la conformité du conditionnement).

- **La qualité est désormais en ligne de mire.** En outre, les échanges de produits agricoles supposent en effet une conformité obligatoire aux mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) gouvernant l'accès aux marchés. De même, les acteurs sont dans l'obligation de s'adapter aux exigences d'un marché déjà très concurrentiel, se traduisant notamment par une standardisation des règles et par un contrôle de conformité au niveau des frontières. Il en résulte une forte nécessité d'améliorer continuellement l'organisation, l'encadrement et la démarche qualité. En amont et en aval, des activités d'inspection et de contrôle sont réalisées régulièrement pour la vérification des normes phytosanitaires, la conformité commerciale et autres exigences des marchés de destination, avant expédition des produits.

S'agissant de l'utilisation des pesticides, la DPV en partenariat avec le CERES, le CNCA et la FAO effectue depuis 2010, un suivi régulier de l'environnement des pesticides pour assainir le secteur de la distribution et de

l'utilisation des pesticides. Un plan de surveillance de la qualité sanitaire des produits agricoles est également déroulé dans les principaux marchés de produits agricoles et au niveau des postes de contrôle phytosanitaire pour les produits importés.

- **Les acteurs savent que la conformité aux normes conditionne l'accès aux marchés extérieurs.** Plusieurs laboratoires existent au Sénégal et permettent de couvrir l'ensemble des besoins d'analyse des aliments. En plus du CERES LOCUSTOX, il y a l'Institut PASTEUR qui est accrédité également sur la microbiologie, l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) sur l'aflatoxine, et LANAC (Laboratoire National d'Analyses et de Contrôle) sur la Vitamine A. Il existe aussi une plateforme d'échange du CODEX qui sert de dispositif de partage entre les différentes parties prenantes.

Toutefois, même si les normes de la CIPV (phytosanitaire), du Codex Alimentarius (LMR et Aflatoxine) et de l'Union Européenne (normes produits) sont d'application, les textes réglementaires méritent pour la plupart d'être actualisés sur plusieurs points. Néanmoins, des systèmes d'alerte sont mis en place et permettent à chaque pays d'avoir un feed-back sur la qualité des produits qu'il met sur le marché international, les non conformités, leur nature, les mesures correctives à engager, etc. Ils permettent également de recevoir des alertes sur les produits importés qui ne respectent pas la conformité SPS, pour les dispositions à prendre par les autorités compétentes.

De même, la confiance dans la sécurité sanitaire et la pureté de l'alimentation devient une exigence importante des consommateurs. La consommation d'aliments contaminés et une hygiène alimentaire défectueuse constituent une menace pour les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire, car elles peuvent avoir des conséquences sur la santé des populations et sur l'économie d'un pays ou d'une région. Les épidémies de maladies d'origine alimentaire et des polluants chimiques soulignent les problèmes de sécurité sanitaire des aliments et renforcent la crainte du public selon laquelle les systèmes agricoles modernes, la transformation des produits et leur commercialisation n'offrent pas des garanties satisfaisantes en matière de santé publique.

Dans ce cadre, le projet marché-santé initié et financé par l'OMS a été lancé au Sénégal en vue d'une amélioration de la sécurité sanitaire des aliments (SSA) au niveau des marchés.

- **La sécurité sanitaire des aliments (SSA) devient une priorité pour les autorités.** La gestion de la sécurité sanitaire est confiée à plusieurs organes : la Direction du Commerce intérieur qui s'occupe du contrôle des produits alimentaires, des importations, de la fabrication locale et des circuits de distribution, le Service National de l'Hygiène qui gère le contrôle au niveau des conditions de préparation, des transports et de la vente des produits alimentaires, la Direction des Industries de Transformation de Pêche /Direction des Pêches maritimes pour le contrôle de la qualité des produits de la pêche, la Direction de la Protection des Végétaux pour le contrôle sanitaire et phytosanitaire des produits d'origine végétale et enfin la Direction des Services vétérinaires/Direction des Industries animales qui s'occupe du contrôle de la qualité des denrées alimentaires d'origine animale.

Plusieurs acteurs sont également impliqués dans la gestion de SSA, il s'agit des laboratoires d'analyse des aliments, des universités et centres de recherche, des organisations professionnelles, du secteur privé et des associations des consommateurs. Le cadre de concertation est constitué de l'ASN qui élabore les normes nationales et la CNCA qui est le répondant de la Commission du Codex Alimentarius (CCA) et qui s'occupe de la préparation des positions nationales sur les travaux du CODEX et sert de point d'ancrage d'initiatives multisectorielles de promotion de la SSA. Plusieurs actions de promotion de la SSA ont été effectuées au niveau national : un Plan national de réponse aux urgences de sécurité sanitaire des aliments a été élaboré et testé, des activités de formation ont été menées afin de renforcer le système de surveillance et d'alerte rapide national, débouchant notamment sur l'élaboration de quatre plans de surveillance dans des domaines

spécifiques. Il est également important de souligner l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments qui vise particulièrement la maîtrise de la qualité sanitaire des importations et des exportations mais également la sûreté des produits alimentaires produits localement ou importés, destinés à la consommation nationale.

Au niveau de la sous-région, un état des lieux des systèmes de surveillance, d'alerte rapide, de rappel des aliments et des réponses aux urgences de SSA a été réalisé et des stratégies nationales d'amélioration de ces systèmes ont été élaborées par chaque pays durant des ateliers de renforcement des capacités en SSA. La participation des pays de la région de l'UEMOA au Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) a été renforcée. Depuis 2014, le Sénégal dispose d'un dispositif constitué d'un Point de Contact d'Urgence INFOSAN logé à la Direction générale de la Santé et de Points focaux INFOSAN issus de différentes structures techniques. De même, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Réponse aux Urgences de Sécurité Sanitaire des Aliments (PNRUSSA), une plateforme numérique appelée e-SSA a été créée afin de collecter, de centraliser, d'analyser et de partager toutes les données liées aux questions de SSA au Sénégal.

De même, le renforcement de la capacité de surveillance et de gestion des urgences de SSA des pays de la région UEMOA a contribué à sécuriser les filières alimentaires et les marchés d'exportation, à renforcer l'économie nationale, améliorer la santé publique, la résilience et la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables.

Depuis 2010, un suivi régulier de l'environnement des pesticides est effectué par la DPV. Il existe également un plan de surveillance ponctuel de la qualité sanitaire des produits agricoles dans les marchés de produits agricoles et au niveau des postes de contrôle phytosanitaire pour les produits importés et un système d'alerte sur la qualité des produits, leur non-conformité et leur nature. A cet effet, plusieurs guides de bonnes pratiques ont été élaborés pour les opérateurs et inspecteurs pour les filières des denrées alimentaires d'origine animale et plusieurs laboratoires couvrent l'essentiel des besoins d'analyse de ces aliments.

- Le pari de la conservation des aliments s'impose. Sur la conservation des produits alimentaires, on note une nette amélioration des conditions et des techniques de conditionnement, de remplissage et de rangement des sacs qui sont de plus en plus maîtrisées, ce qui améliore la qualité du produit final. L'infrastructure de conservation et de conditionnement reste insuffisante à l'échelle nationale même si l'espoir d'amélioration repose sur la réalisation annoncée des agropoles dans les grandes zones (sud, nord, ouest, etc.).

Les tendances

La faiblesse des activités de contrôle des aliments, en particulier dans le cas des aliments vendus sur la voie publique. Le service de contrôle n'est pas performant pour la consommation locale. La seule loi de référence pour le contrôle des produits alimentaires a été promulguée par le Président Senghor en 1966 avec quelques décrets d'applications (Loi n° 66-48 du 27 mai 1966, relative au contrôle des produits alimentaires et à la répression des fraudes). Cependant, le laboratoire de la Direction du Commerce intérieur a été institué pour répondre au souci de veille et de contrôle de la qualité et de la sécurité des produits destinés à la consommation humaine et animale. A cet effet, le laboratoire effectue des analyses sur les produits fabriqués au Sénégal et les produits importés par rapport aux normes de qualité et de sécurité aptes à assurer la protection des consommateurs. Plusieurs décrets d'application sont manquants. La réglementation actuelle ne prend pas en charge de manière pertinente certains contaminants importants. Le secteur informel de la distribution de produits alimentaires échappe la plupart du temps aux inspections effectuées par les autorités réglementaires. La plupart des marchands ambulants opèrent sans licence et à partir d'emplacements indéterminés. Nombre d'entre eux sont itinérants et se déplacent d'un point à un autre.

- La **surabondance d'aliments malsains**. L'arrivée des investisseurs étrangers dans la transformation et la commercialisation dans le secteur agroalimentaire pourrait rendre les environnements alimentaires plus favorables à la surabondance des aliments malsains si des dispositions de régulation et de contrôle ne sont pas mises en œuvre dans une perspective de santé publique durable.

- **L'apparition de nouvelles formes de pesticides** qui est soutenue par une non systématisation de l'homologation des pesticides utilisés. Par exemple, les taux d'organochlorés (pesticides plus dangereux) ont baissé depuis 2008 sauf le Dicofol (moins dangereux) qui évolue.

- **La production bio reste interstitielle**. Le bio est essentiellement présent dans les produits d'export en plus du manque notoire d'infrastructures de stockage et de conservation des aliments : difficultés de transformation et de conservation dans la filière lait. Beaucoup de pertes dans l'exploitation des produits de la pêche et de gaspillages ; les pertes estimées en moyenne à 30 % avec des pics de 60 %.

Les incertitudes

- **Les préalables au contrôle de qualité sont encore à réunir**. Le Sénégal ne dispose pas d'un **Système National de Sécurité Sanitaire des aliments approprié et efficace** lui permettant d'assurer le droit fondamental des consommateurs. Il existe une faible surveillance sanitaire au niveau des marchés locaux et des importations et une insuffisance de données nationales sur la qualité sanitaire des productions agricoles (fruits et légumes). **La qualité des ressources (humaines et financières) pour le contrôle des aliments et l'insuffisance de la communication sur les activités de contrôle phytosanitaire** auprès des citoyens constituent de réels obstacles. Des insuffisances sont notées dans la coordination des activités de contrôle et la sensibilisation des populations sur les questions de sécurité sanitaire des aliments. Concernant l'organisation et l'exécution des contrôles officiels, **les capacités d'analyses des aflatoxines sont relativement limitées et concentrées à Dakar**.

- **L'absence d'une claire délimitation des attributions et des mandats des autorités compétentes et de leurs services de contrôle ne favorise pas** une gestion performante des contrôles officiels des risques sanitaires liés aux aliments. On note un faible niveau de contrôle et d'inspection dans les filières locales sur toute la chaîne de distribution alimentaire (production, conservation, distribution etc.). Il **persiste un manque de coordination et de coopération entre les administrations** responsables du contrôle des aliments. Enfin, relevons qu'il n'est pas institué un contrôle systématique par analyse des produits alimentaires importés, **le contrôle étant uniquement documentaire**.

- **Les risques inhérents aux changements climatiques et à la conversion à l'économie pétrolière et gazière pointent à l'horizon proche**. L'effet des changements climatiques avec l'accentuation de la contamination chimique des ressources marines dans le futur avec l'exploitation offshore du pétrole de la contamination chimique des ressources halieutiques et les difficultés de conservation des aliments. On pourrait également noter un déficit de denrées alimentaires dans le futur en raison d'une démographie importante non maîtrisée avec l'épuisement des terres et la raréfaction des ressources en eau.

- **Une traçabilité et un conditionnement à parfaire**. Bien que le Sénégal dispose des textes qui réglementent l'étiquetage des aliments, il est incertain que tous les aliments emballés respectent ces conditions pour assurer aux consommateurs des produits alimentaires sains et de qualité.

- **Une culture de redevabilité à assoir**. L'insuffisance de données scientifiques et le non accès aux données microbiologiques pour l'élaboration de normes pour les produits locaux. On note l'existence de clauses de confidentialité sur les résultats des analyses effectuées par les laboratoires qui ne favorisent pas l'information pour le grand public.

Les moteurs de changement

- **Renforcer le Système National de Surveillance et d'Alerte Rapide** en matière de Sécurité Sanitaire des Aliments en créant une instance interministérielle chargée de la coordination de la gestion des alertes rapide et de riposte en matière de Sécurité Sanitaire des Aliments (SSA). Élaborer des plans de surveillance des denrées alimentaires construits sur la base d'analyses des risques concertées en interministériel. Effectuer une analyse régulière des déficits de pesticides et un assainissement du secteur des pesticides avec une surveillance particulière de la qualité sanitaire des fruits et légumes. Les systèmes d'alerte précoce et les réseaux d'alerte rapide sont des outils qui permettent de détecter et de contrôler en temps opportun les menaces et urgences liées à la sécurité sanitaire des aliments à tous les niveaux de la chaîne alimentaire, d'où la nécessité **d'encadrer le secteur du commerce électronique**.

- **Mettre en place une législation appropriée pour respecter les prescriptions des mesures de l'Accord SPS** (mesures sanitaires et phytosanitaires) de l'OMC et des services administratifs et de contrôle avec des prérogatives claires et des ressources adéquates pour la gestion des risques alimentaires. **Intégrer la question de la sécurité** sanitaire des aliments dans les **plans et engagements nationaux** relatifs à **l'atténuation des changements climatiques**.

- **Booster les productions agricoles**, renforcer les services de contrôle (ressources humaines, matériels...) et renforcer les capacités/former les catégories d'acteurs aux bonnes pratiques agricoles et phytosanitaires, pour garantir l'innocuité des produits mis sur le marché national. Une généralisation du FRA (Autorisation de Fabrication et de mise en vente sur le marché) à tous les produits de consommation devrait être appliquée.

- **Diversifier les marchés d'exportation** à l'image de la filière arachidière qui s'est bien positionnée en ASIE (Chine, Malaisie, etc.) et s'adapter à la nouvelle réglementation phytosanitaire de l'UE, pour éviter toutes pertes de parts de marchés des filières horticoles,

- **Renforcer les associations de consommateurs et avoir des instances consultatives compétentes** ; le tout avec une coordination de l'ensemble des acteurs par un organisme fédérateur (une belle initiative avait été lancée avec l'idée d'une Agence sénégalaise de la Sécurité Sanitaire des Aliments restée finalement sans suite).

- Mettre en place des politiques devant permettre **une meilleure maîtrise des technologies de transformation, de conservation et de conditionnement des produits alimentaires**, le développement de la recherche, la facilitation du partenariat entre producteurs de matières premières agricoles et transformateurs et l'accès sans contraintes au financement aussi bien pour les producteurs de matières premières que pour les transformateurs.

- **Valoriser les savoir-faire locaux** qui contribuent souvent à la sécurité sanitaire des aliments. La nourriture n'est pas consommée que pour se nourrir mais aussi dans un contexte de valeurs culturelles. Les stratégies traditionnelles d'atténuation des risques méritent d'être mieux étudiées. Le contexte culturel doit être pris en compte lors de la gestion et de la communication sur le risque. Promouvoir des solutions alternatives pour la conservation des aliments (énergies solaires).

- **Créer des marques crédibles** en augmentation depuis 2013 (début de la présence des marques à la Foire internationale de l'agriculture et des ressources animales-FIARA) et 2018. Ces marques sont aujourd'hui capables de concurrencer les importations sur le plan qualitatif. La démarche qualité a apporté des changements positifs dans la relation entre producteurs et industriels. Cette approche est appelée à évoluer dans le temps au fur et à mesure de l'augmentation des volumes des céréales et du développement de la transformation agro-alimentaire ciblant les marchés urbains. Un tel passage à grande échelle laisse envisager

la mise en place d'un cadre national harmonisé de contrôle de qualité, ce qui impliquera un appui au relèvement des normes de stockage et de conservation de la matière première.

- **Systématiser le contrôle des produits importés sur tous les axes de mobilité transfrontalière.** Le nouveau contexte mondial du commerce des aliments impose des obligations considérables aux pays importateurs comme aux pays exportateurs, qui sont tenus de renforcer leurs systèmes de contrôle alimentaire et de mettre en œuvre dans ce domaine des stratégies axées sur le risque, d'où l'importance de mettre en place des laboratoires pour contrôler les résidus de pesticides et des organismes génétiquement modifiés (OGM) dans les produits alimentaires importés au niveau des zones d'entrée.

- **Vulgariser le référentiel de gestion de l'hygiène alimentaire mis au point par l'UEMOA** en application de la démarche HACCP (méthode de prévention de risque) et normaliser le profil des vendeurs de pesticides et renforcer la formation en bio pour les ingénieurs agronomes.

- **Sensibiliser les populations sur la consommation d'aliments sûrs** et impliquer les médias dans la communication et l'encadrement des opérateurs sur les bonnes pratiques à adopter dans toutes les filières alimentaires. Définir un étiquetage simplifié des produits alimentaires pour aider les consommateurs à identifier des aliments sains et améliorer leur régime alimentaire. Éducation sanitaire pour un changement de comportement des populations (de l'enfance à l'âge adulte). Accompagner les missions des associations de consommateurs pour les questions de SSA et dynamiser le Comité national des mesures sanitaires et phytosanitaires.

- **Mettre à disposition un fonds national pour renforcer la recherche sur la SSA** et la collecte de données nationales et autonomes et effectuer un recensement exhaustif des unités agroalimentaires.

Les messages clés

- Pas de rumeurs, il faut faire des études sur les pesticides !
- La nécessité d'investir sur la production de données autonomes sur l'étendue du territoire !
- Favoriser la culture bio !
- Aller vers une institution qui fédère l'ensemble des structures de contrôle !
- Les pesticides (organochlorés) sont de grands voyageurs !
- Plus de normes pour la protection des consommateurs !
- Faire la promotion de l'exercice privé de la défense des cultures !
- Mandatement des organisations privées pour l'exécution de certaines tâches phytosanitaires !
- Renforcer l'organisation de la commercialisation des pesticides par une prescription préalable à tout achat à l'image de l'officine !
- Pas de sécurité alimentaire durable sans une bonne prise en charge des questions de SSA !

- La certification du produit doit être obligatoire même pour les produits sur le marché local !
- Un avis scientifique produit dans notre pays est indispensable !
- La mise en œuvre des bonnes pratiques d'hygiène résous beaucoup de problèmes !
- Un aliment est un aliment tant qu'il est sain, sinon, ce n'est plus un aliment mais un poison !

Innovations technologiques et alimentation

- **L'Afrique reste à la traîne en matière de transformation des produits agricoles** estimée à 7 % contre 80 % dans les pays développés. En Afrique de l'Ouest, la production agricole s'est accrue à un taux moyen de 3,7 % par an, contre une moyenne mondiale de 2,2 % entre 1980 et 2017 (CSAO, 2019). Cependant, il faut noter également les pertes de récoltes très élevées en Afrique (50 % des produits horticoles, Conjoncture info, Sept, 2018). La production agricole s'est accrue à un taux moyen de 3,7 % par an, contre une moyenne mondiale de 2,2 % entre 1980 et 2017 (CSAO, 2019).

- La demande en produits transformés est donc de plus en plus importante avec deux principaux facteurs incitatifs de l'économie alimentaire qui restent l'urbanisation et l'augmentation des revenus des citoyens qui cherchent à s'alimenter de façon diversifiée selon une nourriture « plus facile à préparer et à consommer ». Le besoin de transformation des produits périssables et à plus haute valeur ajoutée s'en trouve dopé. D'autant plus que l'économie alimentaire est le premier employeur en Afrique de l'Ouest avec 66% de l'emploi total (Club du Sahel-OCDE, 2018) qui correspond à 82 millions d'emplois dont 78 % dans l'agriculture. Toutefois, ces emplois se concentrent sur la partie non agricole. La chaîne de valeur alimentaire s'étend ainsi de plus en plus et ouvre la voie à l'accroissement des activités non agricoles : commercialisation, transformation, restauration hors domicile. Ces activités représentent 22 % dans l'emploi total de l'économie alimentaire et pour 31 % dans le total des emplois non agricoles. Le premier segment commercialisation (transport, logistique, commerce de gros et de détail) représente la majorité de l'emploi non agricole de l'économie alimentaire (68 %) suivi de la transformation (22 %)⁴⁰.

- **Les pays africains demeurent vulnérables et dépendants des cours mondiaux des denrées.** Notons que 110 millions de personnes en Afrique de l'Ouest n'ont pas une alimentation adéquate à leurs besoins nutritionnels, plus de 58 millions de personnes souffrent d'insuffisance pondérale dont 22 millions en ville. Les autres 52 millions sont en surpoids ou obèses dont une majorité de citadins de plus 15 ans (Club du Sahel –OCDE, 2018).

- **L'espace social alimentaire est caractérisé par une dynamique d'élargissement** soutenue par les transformations économiques et sociales des sociétés au travers de l'urbanisation et de la mondialisation du commerce. Cette évolution influence de manière significative les modes d'alimentation et induit des changements vers une alimentation plus extravertie. Les systèmes alimentaires sont donc en cause car ils structurent les tendances en termes d'alimentation par le biais d'actions publiques et collectives au niveau global et national.

La voie à suivre est celle de l'innovation au travers de la technologie alimentaire afin d'orienter les modes de production et de transformation des aliments pour une meilleure qualité nutritionnelle.

⁴⁰ AGRICULTURE, ALIMENTATION ET EMPLOI EN AFRIQUE DE L'OUEST. NOTES OUEST-AFRICAINES par THOMAS ALLEN PHILIPP HEINRIGS INHOI HEO, Avril 2018 No. 14, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, OCDE, 36 p.

- Restauration de marché, surfaces de distribution : une nouvelle donne

Ce qui accompagne et impulse cette mutation dite individualisation et externalisation de l'alimentation consistant à manger dehors ou manger ce qui est préparé dehors est le développement et l'adoption dans les villes de la restauration de marché et des surfaces de distribution qui concèdent une grande place à l'alimentaire.

La restauration de marché est loin de constituer un phénomène nouveau. Avec ses différentes stratifications qui vont du restaurant moderne à la gargote sommaire, voire à la vente de repas préparés à domicile et vendus dans la rue, cette offre ancienne s'est aujourd'hui très largement diversifiée, masculinisée au niveau du personnel, professionnalisée et renouvelée avec des traiteurs assurant des repas familiaux, des banquets professionnels ou familiaux (mariages, baptême, anniversaires, etc.), des services nouveaux comme la livraison à domicile...

Elle est aussi de plus en plus banalisée, intégrée et adoptée par les consommateurs individuels du fait des contraintes de temporalité et de mobilité professionnelles, des transformations du mode de vie résidentiel, du développement de nouvelles formes de loisirs (sorties au restaurant, au fast-food), du fait du rapport coût /bénéfice : gain de temps, gain économique.

L'arrivée de nouveaux acteurs dans le secteur de la distribution en général de produits de consommation courante, alimentaires en particulier comme Auchan qui a commencé à "démocratiser" au Sénégal "le concept de supermarché moderne" jadis réservé à une élite en s'implantant aussi bien dans les quartiers aisés que dans le tissu urbain plus populaire a ouvert la voie à des modes de consommation nouveaux, favorisé et facilité l'accès à des produits et denrées alimentaires. Proposant des prix bas et allant à des niveaux avancés de retail, l'enseigne suscite d'un côté la mobilisation et la fronde des commerçants locaux de détail et de l'autre un fort engouement de la clientèle qui semble apprécier le cadre et être satisfaite des prix.

Cette nouvelle interface commerciale se présente comme une plateforme pour la distribution de produits manufacturés de la marque, mais aussi de quelques produits locaux et régionaux dont elle contribue assurément à leur disponibilité et accessibilité comme les produits laitiers, la farine de manioc de Côte d'Ivoire (attiéké), les charcuteries semi-industrielles ou industrielles du Maghreb et de la Turquie par exemple. Elle constitue ainsi un vecteur puissant dans la globalisation et la circulation des produits et modèles alimentaires du Nord vers le Sud, entre les Suds, tout autant que des imaginaires et pratiques culinaires spécifiques liés à des événements religieux comme le Ramadan, Noël, Pâques, etc., à des fêtes devenues globales comme le réveillon du Nouvel An.

Les tendances

- Au Sénégal, la moitié des entreprises industrielles est agroalimentaire. Les activités de transformation sont le premier sous-secteur manufacturier et ont progressé de 7,4 % par an entre 2000 et 2010. La restauration hors domicile, qui rassemble l'alimentation de rue et la restauration, assure 10 % de l'ensemble des emplois non agricoles de l'économie alimentaire. Cette tendance se confirme au Sénégal où l'industrie agroalimentaire représente près de 50 % du total des entreprises au Sénégal (Ministère de l'industrie, 2016). Cette industrie joue un rôle majeur dans la sécurité alimentaire et la création d'emplois et de revenus.

- Les ruraux s'alignent sur les modes de consommation des urbains. En milieu rural, l'on observe un délaissement des pratiques alimentaires d'autoconsommation et un alignement des habitudes alimentaires aux modèles urbains. Et inversement en milieu urbain, on assiste à une africanisation de l'alimentation et une meilleure diversification et valorisation de l'alimentation locale africaine (produits du terroir ou le végétarisme, l'attrait pour la cuisine exotique... (PELISSIER P., 2005).

Au Sénégal, en dépit de ces avancées, **le degré de transformation des produits agricoles est encore faible alors que la valorisation du potentiel de la biodiversité est cruciale pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle**. Le potentiel des produits locaux est énorme pour lutter de manière durable contre la malnutrition, la pauvreté et créer de la richesse. Le dattier est jusqu'à 25 fois supérieur à l'orange en vitamine C : 900 à 2000 mg/100 g (1200 mg en moyenne), (Diop et al., 2014 ; Cissé et al., 2010). Le baobab (fruit du baobab) est 10 fois supérieur à l'orange en vitamine C avec 120 à 550 mg/100 g (250 mg en moyenne) (Cissé et al. 2014), et 5 fois plus riche en calcium que le lait 150 à 650 mg/100 g (300 mg en moyenne) (Cissé et Ayessou, 2014 ; Diop et al., 2010). L'anacarde est 5 fois plus riche en vitamine que l'orange avec 300 mg/100 g (Soro et Cissé, 2014).

- **7,7 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire**, dont 7,2 % en insécurité alimentaire modérée et 0,5 % en situation d'insécurité alimentaire sévère. Les ménages en insécurité alimentaire modérée ont une consommation alimentaire limite. Ils consacrent entre 65 et 75 % de leurs dépenses à l'alimentation et adoptent des stratégies d'adaptation de crise (ENSANR, 2019).

- Quelques tendances positives sont également à noter avec **l'introduction de la technologie qui permet l'émergence de modes de cuisson plus rapides** (ex : par cuisson-extrusion, atomisation/lyophilisation, etc.). L'optimisation des procédés traditionnels est possible à travers des nouvelles techniques de fermentation, de séchage, de fumage et de pasteurisation.

- **Une industrialisation de la transformation des produits locaux plus importante** avec la mécanisation et l'automatisation des procédés ainsi que la standardisation des procédés de fabrication. Une perspective importante est celle de la connexion entre des unités semi-industrielles et artisanales de transformation aux unités industrielles (l'huile « seggal », farine locale) qui permettent de booster davantage la chaîne de valeur.

- **Le consommateur local sur la rampe ascendante**. L'effet est assez dopant en matière de consommation avec un élan vers le « Consommer local » en progression. Il faut souligner également une prise en compte des aspects nutritionnel et sanitaire des aliments qui sont enrichis en micronutriments. A cela, il faut rajouter des expériences de mise en pratique de l'économie circulaire avec la valorisation des sous-produits et des résidus de transformation : « rien ne se perd tout se récupère ».

- **Le patrimoine culinaire ancien est aujourd'hui encore relativement connu** dans beaucoup de pays de la sous-région du sahel même s'il est moins mis à contribution, notamment au Sénégal. Le *sanglé* dont parle les écrits coloniaux correspondrait vraisemblablement au *sanxal* des Wolof avec lequel on fait le *laax*, au *cengele* des Soninké avec lequel on fait le *suure*, au *too* présent jusqu'au Nord de la Côte d'Ivoire. Les noms des plats de différents terroirs sont bien conservés dans les langues locales mais ne constituent plus la base de l'alimentation des Sénégalais et sont relégués actuellement à une forme d'exotisme ou de folklore local. C'est le cas des différentes combinaisons autour du *laax* : *laaxu soow*, *laaxu caaxan*, *laaxu neteri*, *laaxu bisaap*. Il en est de même pour le couscous à base de semoule de mil dont les plats dérivés sont également bien présents dans les différents terroirs.

- **La vulnérabilité du système alimentaire reste caractéristique du milieu rural**. Dans le monde rural, ce qui par ailleurs caractérisait l'alimentation sous le régime colonial, c'était la vulnérabilité liée à plusieurs facteurs. En effet, l'alimentation efficiente des populations rurales est une problématique ancienne à laquelle s'est confronté le pouvoir colonial. Des études réalisées pendant la période coloniale et jusqu'aux années 50 (ORANA, Mission anthropologique...) documentent largement le déficit vivrier, déficit aggravé, il faut le souligner par le développement de la culture arachidière dans beaucoup de régions au détriment des cultures céréalières comme le mil et le fonio.

- Ainsi, des données statistiques montrent que la courbe de progression de la production arachidière est synchronisée à celle des importations de riz. Cette situation de déficit renforce une malnutrition chronique

mais aussi conjoncturelle correspondant aux périodes de soudure et qui suscite maintes stratégies de subsistance (recours aux produits de cueillette, élimination volontaire de repas en prévision des périodes de gros travaux champêtres, etc.). Elles documentent également des carences nutritionnelles et protéiniques chez les enfants notamment (kwashiorkor, les anémies nutritionnelles et les avitaminoses), parfois ethnies par ethnies suivant un tropisme ethniciste alors fort dans les études coloniales ou régions par régions.

Les incertitudes

- **Bilan alimentaire encore déficitaire.** La faible consommation des produits locaux influe négativement sur le bilan alimentaire du pays. Cette situation est un handicap majeur car la question de la souveraineté dans l'alimentation reste un enjeu majeur au sein des pays africains. Force est de reconnaître qu'au Sénégal, le degré de transformation des produits agricoles est encore faible, or pour que chaque citoyen ait accès à une alimentation variée, le secteur de la transformation des produits comestibles doit être développé.
- **Une alimentation privilégiant les céréales au détriment des fruits et légumes.** Une surconsommation des céréales, racines, tubercules (40 %) est observable au détriment des aliments à forte valeur nutritionnelle comme les fruits (1,84 %) et légumes (8,18 %) (Bricas et *al.*, 2014).
- **Une libéralisation du marché entraînant une forte concurrence des PME/PMI** dont l'avenir est en jeu avec la levée des barrières tarifaires et non tarifaires (Zelega, entre autres.).
- **Une faible connexion entre la recherche agricole, agroalimentaire et PME/PMI** de transformation du fait de l'insuffisance des ressources dans la recherche scientifique pour l'innovation technologique et non valorisation/communication sur les innovations technologiques.

Les moteurs de changement

- **Faire accéder les PME agroalimentaires au financement est fondamental** afin d'offrir de nouvelles opportunités de consommation par des actions innovantes. La mise à niveau des entreprises de transformation afin de : garantir la sécurité sanitaire des aliments proposés aux consommateurs ; améliorer la qualité et la conservation des produits et enfin accroître la valeur nutritionnelle des produits frais et transformés.
- **Développer volontairement un partenariat entre le privé et les institutions de recherche** pour arriver à une recherche adaptée aux besoins des entreprises et soutenue par le privé pour l'application des technologies alimentaires.
- **Adapter les technologies aux réalités socio-économiques** pour permettre une meilleure appropriation et applicabilité par les entreprises de transformation en limitant l'intervention de la main humaine par l'automatisation des procédés de transformation des produits locaux.
- **Accentuer la consommation de nos propres produits et favoriser le consommer local** : produire des plats cuisinés locaux : riz au poisson (*Ceebu jenn*), riz à la sauce arachide (*Mafe*), Riz à la sauce oignon avec poisson (*Yaasa*), bouillon d'arachide mélangé au riz du Saloum (*Mbaxal Saalum...*) en conserve ainsi que des aliments fonctionnels (à base de produits locaux). Éduquer les consommateurs, leur faire connaître le plaisir gustatif des produits et des recettes de tradition.

Les messages clés

- En Afrique, il faut sauver ce qui a été récolté à travers la technologie alimentaire !
- Qui dit entreprise, dit technologie !
- Accompagner les PMI/PME agroalimentaires, c'est actionner le moteur de croissance socio-économique !
- Investir sur les technologies, c'est aussi contribuer à la sécurité alimentaire !
- Financer la recherche, c'est soutenir la productivité des entreprises et la sécurité alimentaire des populations !
- La consommation des produits locaux, une action positive sur la sécurité alimentaire et une industrialisation à partir de ressources locales !
- Une production de qualité, une réponse à la mondialisation des échanges !
- L'agriculture durable est le moteur de l'économie circulaire !
- Le secteur agroalimentaire a de beaux jours devant lui !

AXE 3 : Favoriser des échanges commerciaux équitables et
faciliter la distribution de proximité

Commerce extérieur

Cette analyse du commerce extérieur des produits alimentaires (PA) se base principalement sur les données de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) publiées dans la « *Note d'Analyse du Commerce Extérieur* » (NACE). Nous avons exploité les éditions regroupant les données de 2009 à 2019 (ANSD, 2013 ; 2019 ; 2020)⁴¹ ; le rapport de 2021 (portant sur les données de 2020) n'étant pas disponible à la date de production de l'étude. Les données du Ministère du commerce et de la Direction générale des Douanes (2017 et 2018) ont été également utilisées pour dégager des détails sur les produits et la comparaison des données.

L'étude analyse l'évolution des exportations en valeur des produits alimentaires puis celle de leurs importations avant de dégager le solde qui en résulte. Les chiffres annuels du commerce extérieur des PA sont également rapportés, de manière annuelle, aux montants des exportations/importations totales afin de dégager la place des premiers dans le commerce extérieur global du pays. Les trois principales catégories des produits alimentaires exportées ou importées sont également étudiées dans le temps. L'analyse établit ensuite une projection à l'horizon 2030 basée sur l'évolution moyenne observée entre 2009 et 2019.

Ainsi, l'étude dégage les tendances entre 2009 et 2019 des exportations et importations et définit les incertitudes, les moteurs de changement et les messages clés. Elle vise aussi à produire des états rapides pour supporter la prise de décisions, à susciter le débat et la recherche.

Situation

Les exportations des produits alimentaires : des performances supérieures à celles des exportations totales

A l'image de l'évolution des exportations totales du Sénégal, les exportations des produits alimentaires⁴² affichent une hausse continue ces 11 dernières années (Figure 15). De 195,4 milliards en 2009 (soit 22,6 % des 864,5 milliards des exportations totales), la valeur des exportations des produits alimentaires a quadruplé pour atteindre 826,5 milliards de F CFA en 2019 (soit 41,6 % des 1 985,1 milliards de F CFA des exportations totales enregistrées la même

⁴¹ ANSD. 2014. Note d'Analyse du Commerce Extérieur 2013. Dakar. 81 p.

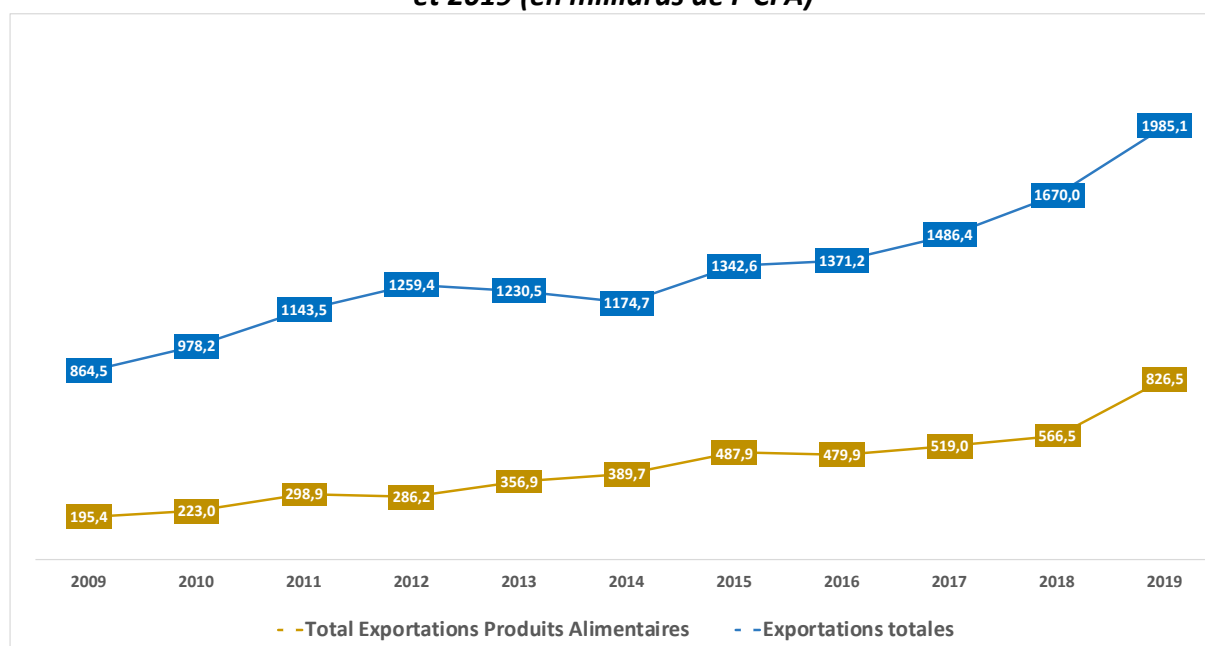
ANSD. 2019. Note d'Analyse du Commerce Extérieur 2018. Dakar. 80 p.

ANSD. 2020. Note d'Analyse du Commerce Extérieur 2019. Dakar. 82 p.

- ⁴² Les produits alimentaires d'exportation suivant la nomenclature (par « *chapitre* ») de l'ANSD (2019) sont : Animaux vivants ; Viandes et Abats Comestibles ; Poissons et Crustacés, Mollusques et autres invertébrés aquatiques ; Lait, Œufs d'oiseaux, Miel, Produits Comestibles d'animaux N.D.C.A. ; Autres Produits D'origine Animale Non Dénommés Ni Compris Ailleurs ; Légumes, Plantes, Racines et Tubercules Alimentaires ; Fruits Comestibles, Écorces d'agrumes ou de melons ; Café, thé, Mate et épices ; Céréales ; Produits de la Minoterie ; Malt, Amidons et féculs, Inuline, Gluten de Froment ; Oléagineux ; Graines, Semences ; Plantes Industrielles, Médicinales ; Pailles ; Gommages ; Résines et Autres Sucres et Extraits Végétaux ; Graisses, Huiles, Cires (Animaux et Végétales) ; Graisses Alimentaires ; Préparations de Viandes, Poissons, Crustacés, Mollusques ; Sucres et Sucrieries ; Cacao et Ses Préparations ; Préparations à Base de Céréales et Dérivées ; Pâtisseries ; Préparations de Légumes, de Fruits Ou ; D'autres Parties de Plantes ; Préparations Alimentaires Diverses ; Boissons, Liquides Alcooliques et Vinaigres ; Sel.

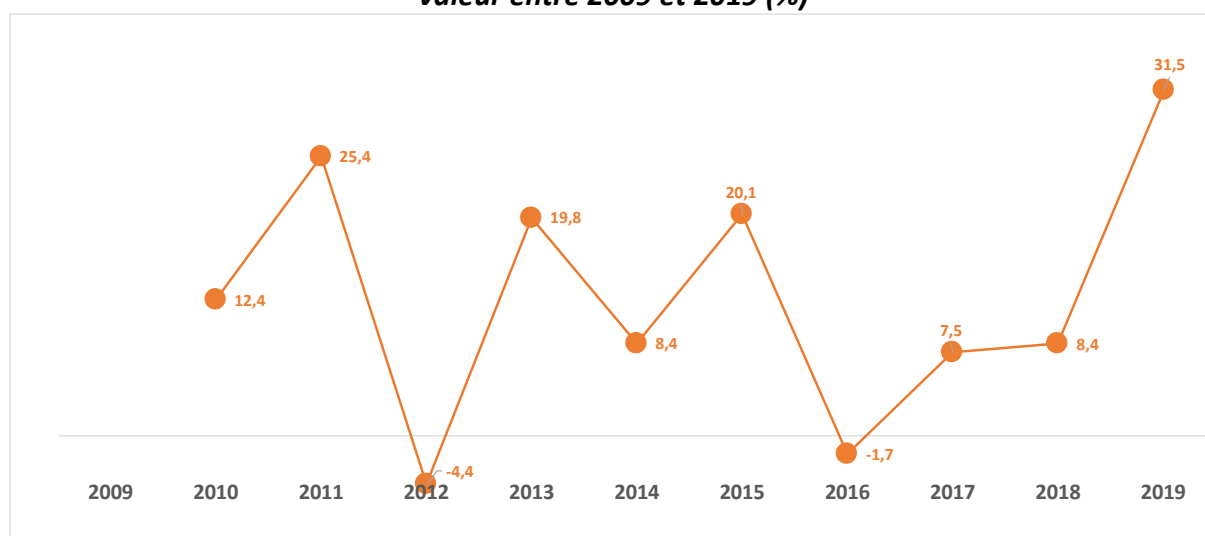
année). Ainsi, les exportations des produits alimentaires ont connu un taux de variation brute sur la période 2009/2019 de 322,9 % (contre 129,6 % pour les exportations totales). On retient également que les exportations des PA ont enregistré un **taux de croissance annuel moyen de 12,2 %** (contre seulement 7,5 % pour les exportations totales) comme illustré à la **Erreur ! Source du renvoi introuvable.** Néanmoins, on note que cette croissance des exportations des produits alimentaires fortement instable (Figure 15). A titre illustratif, malgré la tendance à la hausse, les exportations ont légèrement fléchi de 4,4 % en 2012 par rapport à leur niveau en 2011 ; et de 1,7 % en 2016 par rapport à 2015. Toutefois, depuis 2016, les exportations des produits alimentaires affichent une dynamique positive remarquable avec une hausse inédite entre 2018 et 2019 (+31,5 %).

Figure 15: Évolution des exportations totales et celles des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (en milliards de F CFA)



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

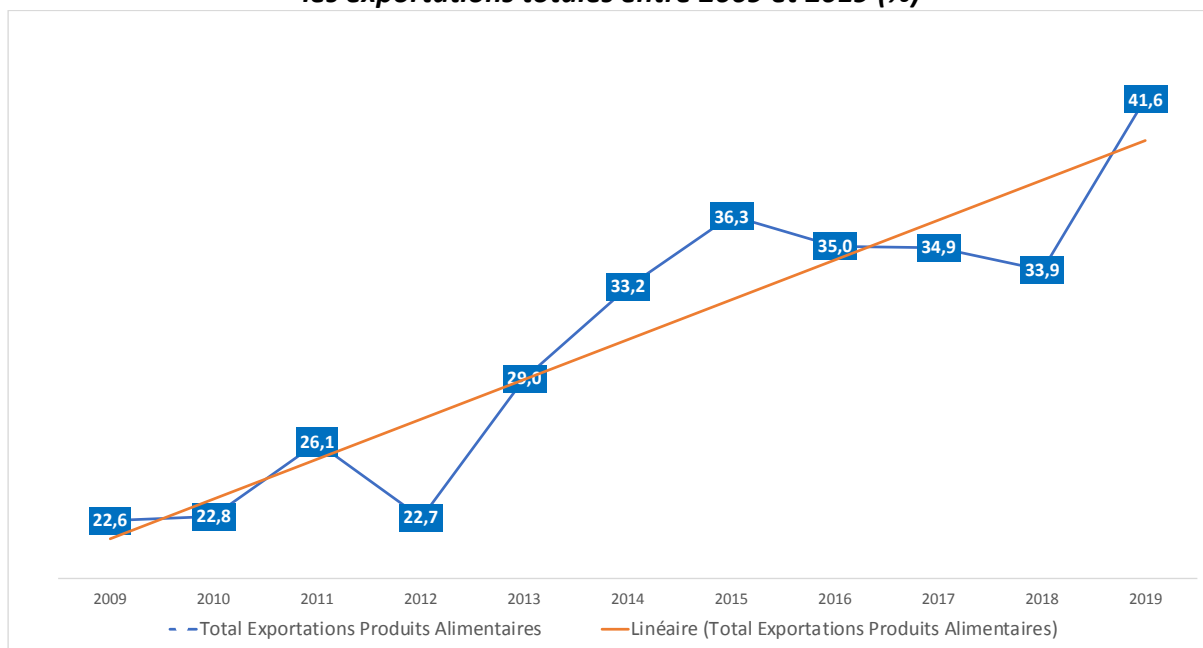
Figure 16: Taux de croissance annuelle des exportations des produits alimentaires en valeur entre 2009 et 2019 (%)



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

De même, la part des exportations des produits alimentaires dans les exportations totales, bien que dans une tendance globale à la hausse, varie assez fortement d'une année à une autre d'une part et affiche une tendance à la baisse entre 2016 et 2018 d'autre part (Figure 17). La proportion des exportations des produits alimentaires représentait 22,6 % des exportations en 2009 pour atteindre 29 % en 2013 et est resté supérieur à 30 % depuis cette date jusqu'en 2018. En 2019, on assiste à une importance hausse des exportations des produits alimentaires dans les exportations totales (41,6 %).

Figure 17: Évolution de la part des exportations des produits alimentaires en valeur dans les exportations totales entre 2009 et 2019 (%)

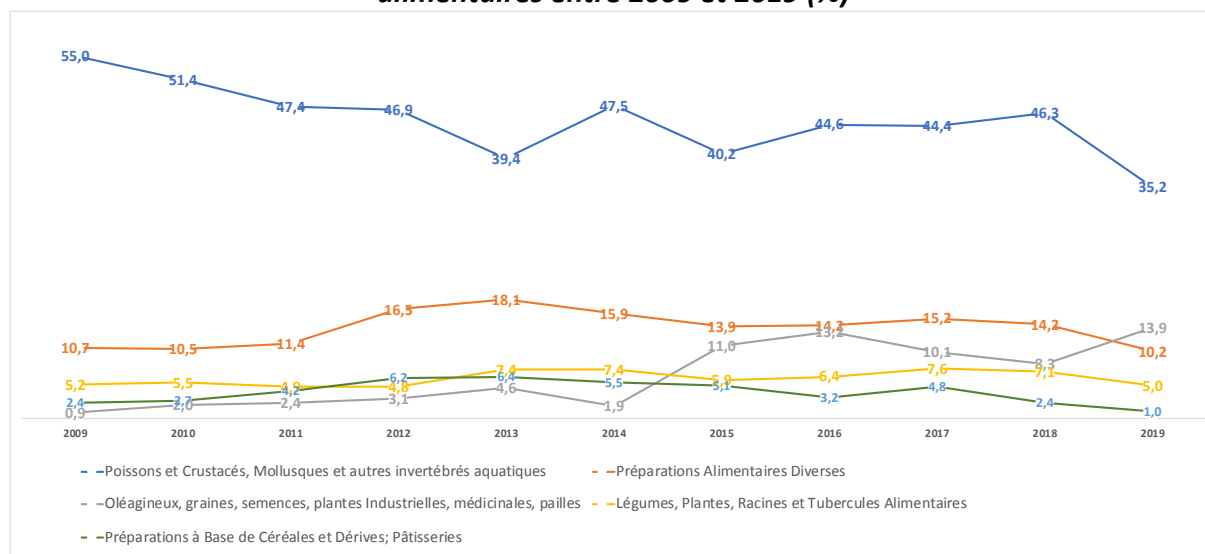


Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

Les produits de la mer dominent largement les exportations sénégalaises des produits alimentaires (Figure 18). Ils représentent en moyenne 43,6 % des exportations alimentaires du pays sur la période considérée même s'ils affichent une tendance à la baisse : les produits de la mer représentaient 55% des exportations alimentaires en 2009 contre 35,2 % en 2019. Néanmoins, leurs exportations ont évolué à un rythme moyen de 8,9 % par an entre 2009 et 2019.

Les produits de la mer sont suivis par les « préparations alimentaires diverses » qui occupent en moyenne 13,7 % sur la période 2009/2019 des exportations alimentaires avec un léger pic entamé depuis 2012 mais qui s'est estompé depuis 2017. Enfin, on remarque depuis 2014 une hausse des « Oléagineux, Graines, Semences... » qui occupent la troisième place en représentant 8,1 % des exportations alimentaires entre 2009 et 2019. En 2019, ces produits ont connu une forte hausse de leurs exportations pour représenter 13,9 % des exportations totales des produits alimentaires.

Figure 18: Évolution de la part des principaux produits dans les exportations des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (%)



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

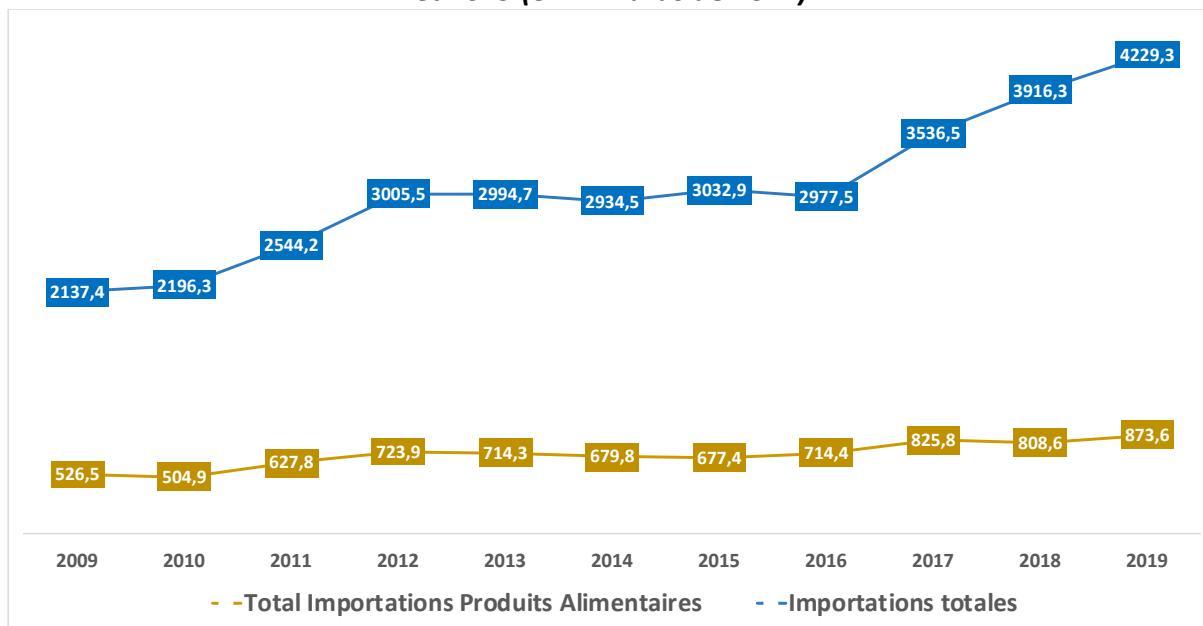
Les importations : des importations encore importantes mais en baisse

Quant aux importations des produits alimentaires⁴³, elles affichent également une hausse régulière entre 2009 et 2019 mais le rythme de leur croissance est inférieur à celui des importations totales (Figure 19). Durant cette période, les importations du Sénégal en produits alimentaires ont été multipliées par 1,7 en passant de 526,5 milliards de F CFA en 2009 à 873,6 milliards de F CFA en 2019 (alors que les importations ont été multipliées par 2 en grimpant de 2 137,4 à 4 229,3 milliards). Les importations des produits alimentaires ont connu un taux de variation brute sur la période 2009/2019 de 65,9 % et un **taux de croissance annuel moyen de 4,3 %** (contre une croissance annuelle moyenne de 6,2 % pour l'ensemble des exportations du pays). Le taux de croissance annuelle varie toutefois fortement d'une année à une autre (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). In fine, les importations des PA présentent ainsi une tendance à la hausse quasi permanente : sur la période considérée, elles n'ont baissé sur une base annuelle qu'en 2010 (-4,3 %) et en 2014 (-5,1 %). Il convient de souligner que la **hausse annuelle moyenne de 4,3 % des importations des produits alimentaires**

⁴³ Les produits alimentaires d'importation suivant la nomenclature (par « chapitre ») de l'ANSD (2019) sont : Animaux vivants ; Viandes et Abats Comestibles ; Poissons et Crustacés, Mollusques et Autres Invertébrés Aquatiques ; Lait, Œufs d' Oiseaux, Miel, Produits Comestibles d' Animaux N.D.C.A. ; Autres Produits d'Origine ; Animale, Non Dénommés Ni Compris Ailleurs ; Légumes, Plantes, Racines et Tubercules Alimentaires ; Fruits Comestibles, Écorces d' Agrumes ou de Melons ; Café, Thé, Mate et Épices ; Céréales ; Produits de la Minoterie, Malt, Amidons et Féculs, Inuline, Gluten de Froment ; Oléagineux, Graines, Semences, Plantes Industrielles, Médicinales, Pailles ; Gommés, Résines et Autres Sucrs et Extraits Végétaux ; Graisses, Huiles, Cires (Animaux et Végétales), Graisses Alimentaires ; Préparations de Viandes, Poissons, Crustacés, Mollusques ; Sucres et Sucreries ; Cacao et ses Préparations ; Préparations à Base de Céréales et Dérives, Pâtisseries ; Préparations de Légumes, de Fruits ou d' Autres Parties de Plantes ; Préparations Alimentaires Diverses ; Boissons, Liquides Alcooliques et Vinaigres ; Matières Albuminoïdes, Préparations à Base d' Amidons ou féculs, Colles.

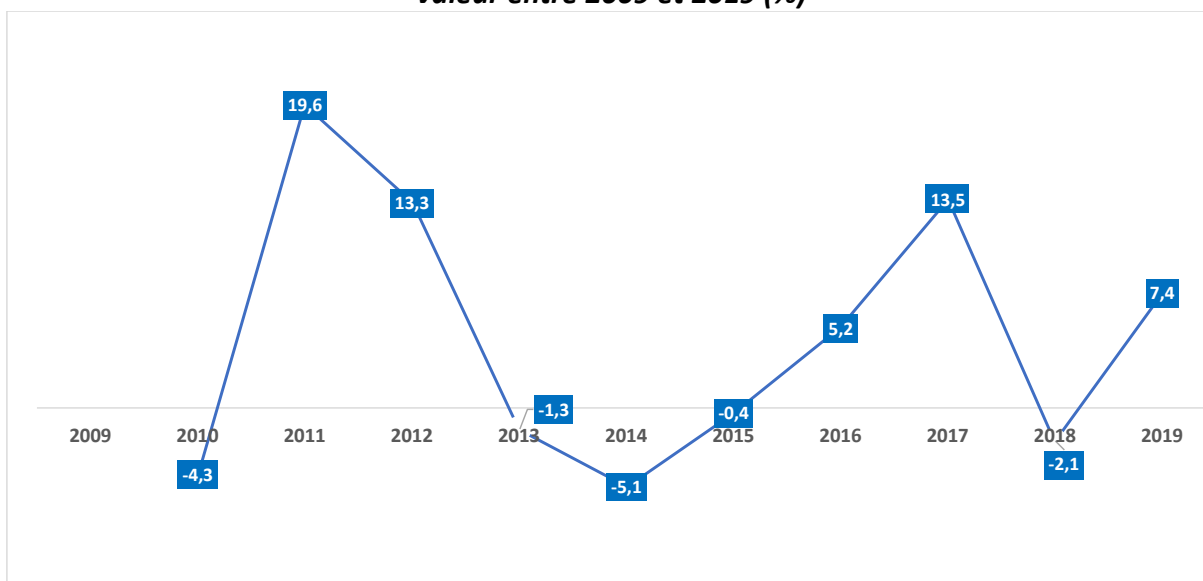
dépasse largement la croissance démographique annuelle du pays qui est de l'ordre de 2,7 % selon ANSD (2018).

Figure 19: Évolution des importations totales et celles des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (en milliards de FCFA)



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

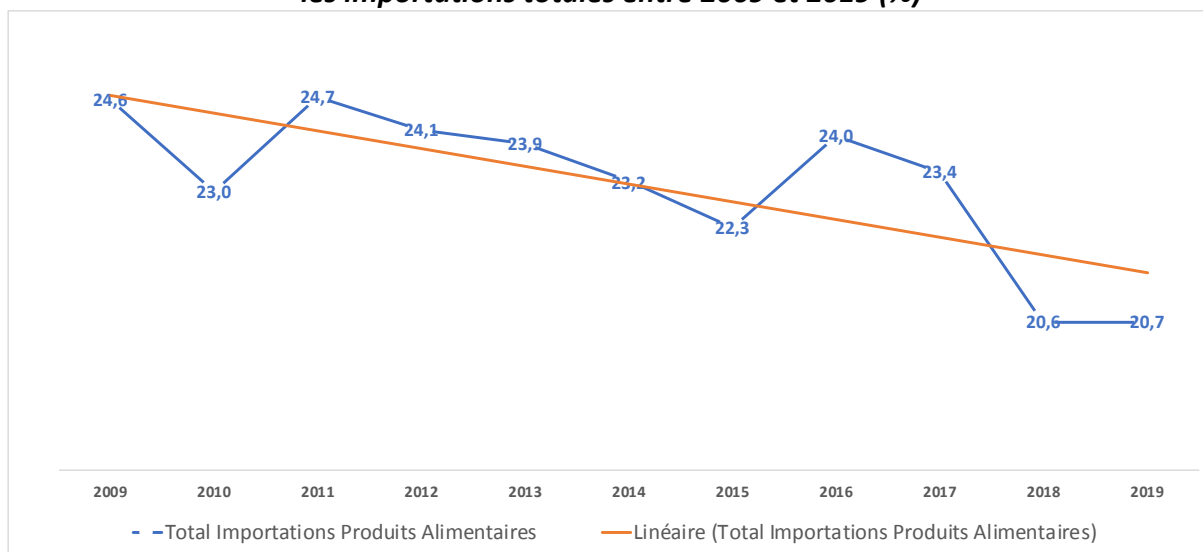
Figure 20: Taux de croissance annuelle des importations des produits alimentaires en valeur entre 2009 et 2019 (%)



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

La proportion des importations des produits alimentaires dans les importations totales, avec un niveau moyen de 22,9 % entre 2009 et 2019, varie très faiblement tout en affichant une tendance baissière (Figure 21). Elle a atteint un maximum du quart des importations en 2009 et 2011 (respectivement 24,6 et 24,7 %). On remarque aussi que depuis 2016 (où elle a atteint 24%), la part des importations alimentaires dans les importations totales du pays connaît une chute notable pour enregistrer son plus faible niveau de 20,6 % en 2018 ; niveau resté stable en 2019 (20,7 %).

Figure 21: Évolution de la part des importations des produits alimentaires en valeur dans les importations totales entre 2009 et 2019 (%)

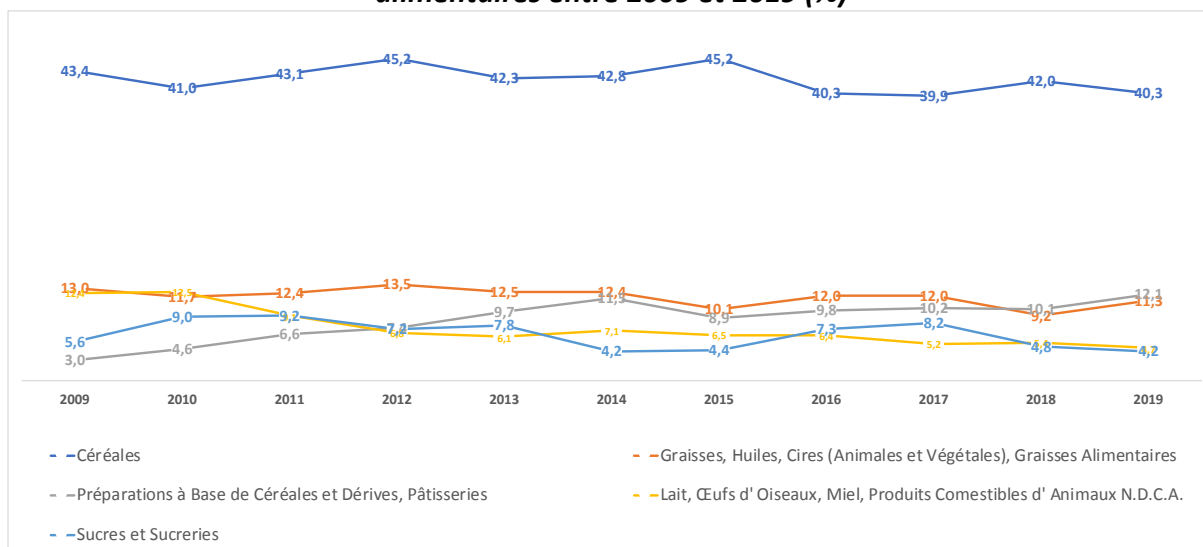


Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

Les « céréales » constituent de très loin les principales importations sénégalaises des produits alimentaires (Figure 22). Ces produits représentent en moyenne 42,2 % des importations alimentaires du pays et ce niveau est resté globalement stable entre 2009 (43,4 %) et 2019 (40,3 %). Aussi, les importations des céréales n'ont évolué qu'à un rythme moyen annuel de 3,4 % entre 2009 et 2019.

En deuxième position on retrouve les « Graisses, Huiles, Cires (Animales et Végétales), Graisses Alimentaires » représentant, de manière assez stable, autour de 11,8 % des importations alimentaires entre 2009 et 2019, on retrouve les « Préparations à base de Céréales et Dérivés, Pâtisseries » constituant en moyenne 8,9 % des importations alimentaires. L'importation de ces produits a connu une hausse rapide passant de 3 % des importations des PA en 2009 à 12,1 % en 2019. Enfin, viennent les « lait, œufs d'oiseaux, miel, produits comestibles d'animaux » (7,1 %) et les « sucres et sucreries » (6,4 %).

Figure 22: Évolution de la part des principaux produits dans les importations des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (%)



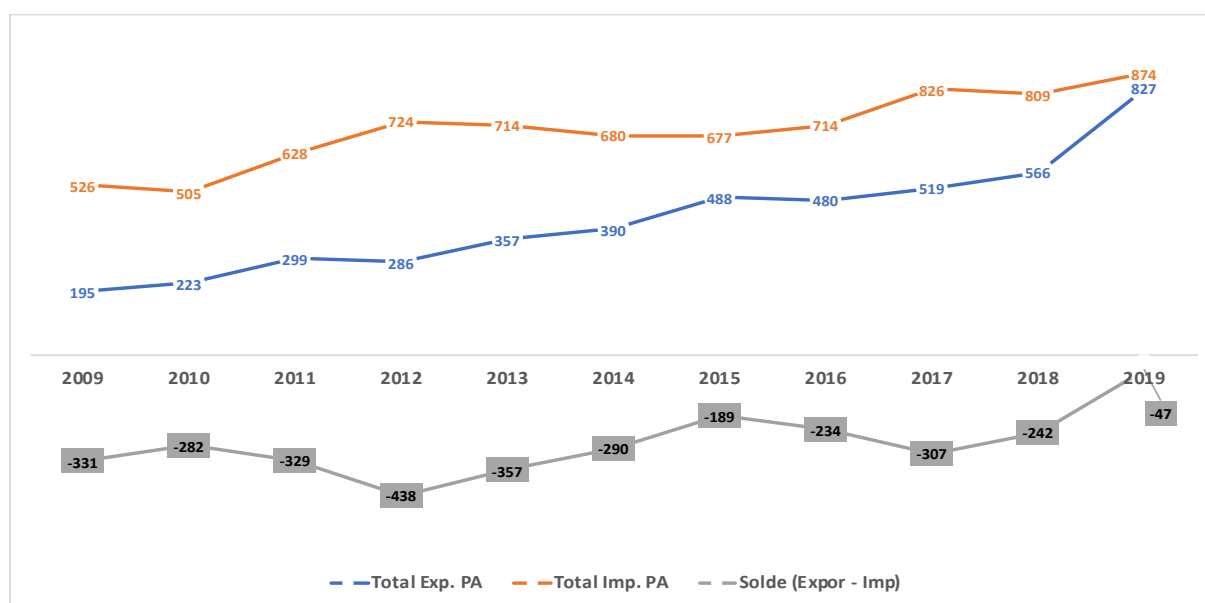
Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

La balance commerciale liée aux produits alimentaires : Une réduction continue du déficit du commerce des PA

Malgré leur tendance à la baisse, les importations sont en permanence supérieures aux exportations ce qui correspond à un déficit structurel du commerce extérieur des produits alimentaires (Figure 23). Mais, par rapport à son niveau en 2008, le solde (ici un déficit) du commerce extérieur des produits alimentaires du Sénégal s'est amélioré de 36,7 % avec un déficit passant de 331 milliards en 2009 à 242 milliards de F CFA en 2018 soit une amélioration nette de 89 milliards de F CFA. Avec la hausse inédite des exportations des PA en 2019 comme vue plus haut, le déficit n'est plus que de 47 milliards cette année-là.

Soulignons enfin que le Sénégal a été le moins performant en la matière entre 2011 et 2013 et a réenregistré sa plus faible performance en 2012 (déficit de 438 milliards de F CFA). Durant ces années, le pays a particulièrement connu une forte hausse des importations des « Préparations à base de Céréales et Dérivés, Pâtisseries » comme nous l'avons vu plus haut.

Figure 23: Évolution des exportations, des importations des produits et du solde de la balance du commerce des PA (en milliards de FCFA)



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'ANSD (2014, 2019 et 2020)

Les tendances

Des exportations

En onze ans (2009/2019), les exportations des produits alimentaires ont triplé avec un taux de croissance annuel moyen de 12,2 % ; croissance marquée par une instabilité notable. Les exportations des produits alimentaires constituent 31,9 % des exportations du Sénégal avec un pic enregistré en 2013 et maintenu depuis à un plus du tiers des exportations totales. Les

produits de la mer dominent les exportations sénégalaises des produits alimentaires (43,6 % en moyenne sur la période) suivis par les « préparations alimentaires diverses » (13,7 %).

Des importations

Les importations des produits alimentaires s'accroissent de manière régulière (en moyenne 4,3 % par an depuis 2009) et à un rythme supérieur à celui de la croissance démographique. En outre, la part des importations des produits alimentaires dans les exportations totales est assez stable mais se trouve dans une tendance baissière surtout depuis 2016. Par ailleurs, les importations des produits alimentaires sont très largement dominées par celle des céréales qui en représentent en moyenne 42,2 % avec une croissance moyenne annuelle de 3 % entre 2009 et 2019. On note aussi que l'importation des « Préparations à Base de Céréales et Dérives, Pâtisseries » affiche une tendance à la hausse notable depuis 2014.

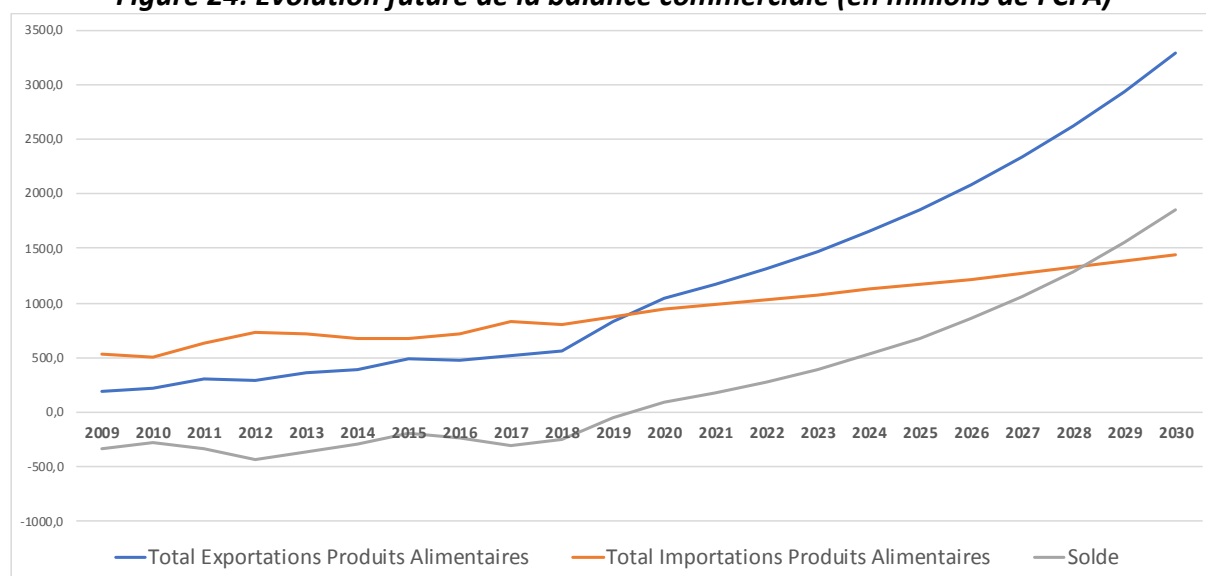
Le solde commercial

Entre 2009 et 2019, le Sénégal enregistre une persistance du déficit du commerce extérieur des produits alimentaires même la tendance est très largement à la baisse de l'écart entre les importations et les exportations.

Évolution future de la balance commerciale

Si l'évolution moyenne du taux de croissance des exportations et celle du taux de croissance des importations observées au cours des onze dernières années (entre 2009 et 2019) se poursuivent, le commerce extérieur en valeur des produits alimentaires présentera entre 2020 et 2030 l'allure présentée par la Figure 24). On remarque ainsi que si la tendance se maintient, le Sénégal sera en équilibre, en termes de commerce extérieur des produits alimentaires (CEPA), autour de 2024. Et à partir de cette date, le solde de la balance commerciale des PA sera en permanence positif.

Figure 24: Évolution future de la balance commerciale (en millions de FCFA)



Source : 2009/2019 : calcul des auteurs à partir des données de l'ANSD 2020/2030 : Prévisions, calcul des auteurs

Les incertitudes

La tendance future présentée plus haut est très optimiste. Des perturbations majeures perturbée le développement très positif des exportations et la baisse tendancielle des importances comme celle que le pays a connu depuis 2009. L'impact d'un choc exogène comme la pandémie de la Covid-19 peut remettre en cause l'évolution observée. La fermeture des frontières et l'impact sur les moyens de production et le pouvoir d'achat peuvent se sentir fortement tant sur les exportations que les importations. Les données de 2021 permettront de mieux saisir l'impact réel de la pandémie.

Les produits alimentaires d'exportation souffrent des mêmes contraintes que ceux destinés à la consommation nationale. Parmi celles-ci, déjà vue plus haut (voir partie disponibilité alimentaire), on retrouve les problèmes de production à travers les difficultés d'accès à la terre et à l'eau, le Problème d'intrants de qualité, les aléas du changement climatique, les difficultés d'accès au financement...). On retrouve aussi les coûts élevés de production (électricité, eau, coûts des matières premières) rendant les produits moins compétitifs sur le marché international aggravés par les pertes (pour rappel, on estime que 20 % de pertes dans la production de mangues en raison essentiellement d'un manque d'infrastructures de stockage).

Ensuite, on retrouve les problèmes de commercialisation à travers le déficit d'infrastructures de commercialisation, l'enclavement des zones de production, le manque d'information sur les marchés, la concentration sur quelques produits et quelques marchés.

L'évolution du niveau de transformation des produits agroalimentaires constitue aussi un autre facteur d'incertitude ; la poursuite de l'exportation de produits bruts à faible valeur ajoutée étant à réduire profondément.

In fine, les difficultés d'accès aux marchés internationaux persistent en raison, entre autres, de l'existence d'une législation alimentaire plus sévère et montée des exigences non réglementaires des clients (normes, certification).

Du côté des importations, le point majeur reste la préférence des consommateurs pour les produits étrangers au détriment des produits du terroir.

La question de la sécurité internationale est aussi importante ; avec à titre illustratif, l'évolution de la situation au Mali (1^{er} pays d'exportation du Sénégal). Plus conjoncturellement, les aléas de santé internationale, comme la pandémie de la Covid-19, apparaît clairement comme déterminante de l'évolution du commerce extérieur des produits alimentaires au Sénégal.

Enfin, des paramètres tout aussi internationaux sont à citer comme contraintes : le cours du dollar et celui du baril du pétrole.

Les moteurs de changement

- Sans être spécifique aux produits alimentaires, la mise en place de la Stratégie Nationale de Développement des Exportations au Sénégal depuis 2014 (qui a pour soubassement le PSE) constitue un élément majeur dans l'évolution des exportations, et par là du solde du commerce extérieur, de ces produits. De manière institutionnelle, le renforcement des capacités des

organismes d'appui à la chaîne de valeur export alimentaire (DPV, ITA, ASN, DITP, ASEPEX) peut contribuer largement à l'amélioration des exportations.

- En ce qui concerne la production, il convient de faciliter l'accès à la terre aux petits producteurs, aux jeunes et aux femmes notamment. A cela soit s'ajoute la maîtrise de l'eau par la réalisation d'aménagements hydro agricoles.

- En termes de stratégie, la modernisation de la transformation par la mise en place d'unités industrielles en insistant sur le partenariat public privé est urgente ; qui devra s'accompagner par l'accès aux marchés internationaux. Cela passe aussi par la promotion du label « Made in Sénégal » sur les marchés internationaux et la diversification de la gamme des produits alimentaires à l'export.

- Aussi, le secteur privé du secteur de l'exportation doit bénéficier des lignes de crédits dédiées aux acteurs de l'exportation avec la valorisation du potentiel du secteur privé dans le domaine de l'exportation agroalimentaire en faisant des petits exploitants agricoles des entrepreneurs agricoles. Aussi, le fonctionnement optimal du marché d'intérêt national à Diamniadio rationaliserait le contrôle de qualité de la production, réduirait les pertes post récolte et boosterait la circulation et la distribution des fruits et légumes.

- Sur le plan du financement, le réinvestissement des ressources financières issues de l'exploitation pétrolière et gazière dans le développement agricole aidera profondément le secteur.

- Par ailleurs, le fait que le marché africain représente 42 % des exportations totales du Sénégal constitue une donnée clé car il s'agit d'un marché accessible et moins saturé que le reste du monde. Le Sénégal peut et doit renforcer sa place dans ce marché. Le nouveau cadre d'échange défini dans la zone de libre échange continentale (ZLECAF) constitue aussi tant une opportunité dans ce sens (notamment pour exporter vers les pays du continent avec lequel le Sénégal n'a pas encore d'accord) mais aussi un défi (car le marché sénégalais devient aussi accessible aux autres).

Messages clés

- Le Sénégal a la chance d'avoir à un marché mondial de 3 milliards de consommateurs y compris chinois sans payer des droits de douane (depuis fin 2013) alors que le poids du Sénégal dans le commerce mondial des produits alimentaires est très modeste.
- Aller vers une exportation de produits transformés.
- Militer en faveur d'une augmentation des capacités de production.
- Optimiser l'utilisation des capacités de production et réduire les coûts unitaires.
- Il faut se trouver une place dans le commerce mondial libéralisé conformément aux Accords OMC.
- Exporter le surplus oui ; mais il importe de garantir l'équilibre de la balance commerciale en exportant beaucoup (plus que les importations).
- Exporter exige le respect des normes internationales.
- Réduire les importations par une production nationale suffisante et de qualité.
- La promotion de la qualité est un objectif permanent.

--

TROIS SCENARII D'EVOLUTION POUR LA PROSPECTIVE ALIMENTAIRE AU SÉNÉGAL

La vision : Les sénégalais ont accès à une alimentation diversifiée, suffisante, saine et nutritive à l'horizon 2035.

Scénario 1 : Scénario tendanciel

Manger au Sénégal : le danger est dans le bol, le bol est en danger.



Nous sommes en 2035. Malgré un potentiel alimentaire considérable (près de 700 km de côtes, trois grands fleuves, des millions de km² de terres arables, un potentiel hydrique considérable et une population jeune avec un accroissement démographique relativement maîtrisé), **le Sénégal n'a pas rompu avec la situation permanente de fragilité de son disponible alimentaire des années 2020. Il n'est pas également à l'abri du risque de persistance, voire d'aggravation du déficit de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments devenus des défis majeurs.**

Toujours en 2035, au terme de plus d'une décennie d'alternance d'années pluvieuses et d'années très déficitaires en eau, déficits qui ont pu atteindre 30 %, l'hivernage est mitigé et les pluies abondantes en certaines régions et insuffisantes dans d'autres, les problèmes liés à la qualité des semences plongent le monde rural dans l'incertitude. Les fortes chaleurs et les fortes pluies ont été propices au développement d'invasions acridiennes ainsi qu'à d'autres attaques comme celles de la mouche blanche.

Le changement climatique demeure toujours une menace. L'agriculture reste encore fortement saisonnière et pluviale, l'irrigation, malgré tous les efforts des pouvoirs publics, des initiatives de certains acteurs privés ne concerne que peu de régions. Le Sénégal arrive à environ 41 % de taux d'utilisation des terres agricoles avec 3 % des surfaces irriguées. Le coût des facteurs de production est toujours élevé pour les petits producteurs de l'agriculture familiale qui constituent la grande majorité des acteurs.

Le Sénégal connaît une surexploitation aigüe des ressources forestières majoritairement exportées. Les pertes post-récolte restent encore importantes malgré la création des agropoles

et sont estimées entre 30 et 60 %. Ainsi, la quantité valorisée se situe entre 40 et 70 % de la production. La marge de progression reste donc importante. Si plus de la **moitié des entreprises industrielles relève du secteur agroalimentaire, constituant un précieux débouché pour l'agriculture**, le degré de **transformation des produits agricoles est encore très faible**.

Entre 2009 et 2019, les exportations des produits alimentaires ont quadruplé avec un taux de croissance annuel moyen de 12,2 %. Cette croissance moyenne cache des disparités entre les années. En effet, la volonté politique **d'accroître les exportations de nos produits les plus valorisables, ceux de la mer, les graines d'arachide, les produits forestiers** s'est poursuivie au détriment du marché local et de la consommation locale qui ont connu une réduction drastique.

Le système de distribution des produits alimentaires est en plein développement avec l'arrivée de nouvelles enseignes de **grandes surfaces contrôlées** pour la plupart par des firmes étrangères. Ces firmes constituent certes une opportunité pour certains producteurs locaux, mais elles ciblent principalement les couches moyennes (46% selon les données ménage de Jàngandoo 2019). Leur présence accroît les **importations des produits alimentaires manufacturés** et aggrave le déficit de qualité sanitaire et nutritionnelle.

Le monde rural abandonne depuis plusieurs années ses pratiques alimentaires traditionnelles en s'alignant sur celles des villes. Par hybridation, les citadins réinventent les plats traditionnels et les mets locaux en même temps qu'ils s'adonnent de plus en plus à la consommation de plats déjà cuisinés et à la restauration rapide néfaste à la santé des consommateurs-rices.

Les sénégalais continuent de consacrer comme dans les années précédentes plus de la moitié de leur budget dans l'alimentation. Effort considérable qui traduit la vulnérabilité des ménages sur le plan alimentaire, vulnérabilité que les marqueurs de la mauvaise santé nutritionnelle surtout chez les enfants et les femmes en âge de procréer continuent de révéler malgré des efforts importants des programmes de sustentation de nombreux produits (lait, huile, sel...)

Les modes de consommation reposent malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation et d'alerte encore largement sur l'excès de cuisson, de sucre, de sel et de gras du fait de contraintes économiques et financières pesantes sur les ménages. Cette situation entraîne une **courbe ascendante continue des maladies métaboliques**. Un seuil élevé d'anémie est encore noté au sein de la population. Certaines pratiques et habitudes alimentaires demeurent, notamment la surconsommation de riz et de féculents encouragée par une production locale en progression à côté d'une consommation encore trop faible de légumes et trop épisodique de fruits.

Pour faire face à la demande croissante des villes et à la faiblesse du disponible alimentaire, les importations se poursuivent, le secteur horticole, l'aviculture procèdent à **une sur-utilisation des pesticides** et ne respectent pas les périodes de sécurité préconisées à la suite de traitement chimiques et de vaccins sur les animaux.

Sous l'impulsion des associations de consommateurs, des services de l'État et des producteurs, la **prise en charge de la sécurité sanitaire des aliments est certes largement amorcée** avec une diversité de laboratoires de contrôle, d'autorités compétentes dans plusieurs ministères, d'une association nationale de normalisation et des associations de consommateurs qui veillent sur la qualité des aliments. L'État œuvre à l'adoption de textes visant une meilleure réglementation de l'alimentation et de la nutrition, à **une instauration de normes industrielles** et commerciales. Pourtant, la mise en œuvre piétine. L'application des bonnes mesures reste très limitée.

Balbutiant et en émergence dans les années 2020, le **"consommer local"** est sur la rampe ascendante et s'est complètement imposé pour certains produits ou l'autosuffisance est, sinon atteinte, bien en voie de l'être (riz, oignons, poulet, etc.). Le Bio, quoiqu'une agriculture de niche génératrice de revenus plus élevés pour les producteurs reste une production encore interstitielle plutôt vouée à l'exportation. Néanmoins, localement, le bio et la demande de produits bio se frayent leur chemin.

Une crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19 a révélé avec netteté les fragilités de l'agriculture sénégalaise et plus largement des systèmes alimentaires. Elle a précipité, avec la réduction des mobilités des hommes et des biens pour contenir le nouveau coronavirus une insécurité alimentaire avec le ralentissement des activités économiques et surtout des échanges entre le Sénégal et l'extérieur et entre les différentes régions du territoire national, fermant les marchés étrangers aux producteurs sénégalais encore principalement tournés vers cette direction, compromettant également l'approvisionnement du marché local aussi bien pour ce qui est des produits importés que des produits locaux.

Manquant cruellement d'infrastructure de stockage au plus près des producteurs, une part importante de la production locale surtout destinée à l'exportation a été perdue. Ainsi, les mangues ont pourri et ont été perdues autant pour les consommateurs sénégalais proches que pour les marchés étrangers inaccessibles du fait de la pandémie. Le poisson pêché dans les conditions contraignantes de sorties en mer très restreintes décidées par les autorités préfectorales a été difficilement distribué sur le territoire national faute de circuits dédiés et d'infrastructure de stockage de ce produit on ne peut plus fragile. Les émeutes de la faim couvent.

Pour juguler le danger, l'État déploie un dispositif inédit d'assistance et de secours aux déshérités et, la société sénégalaise, dans un élan collectif entraînant les autorités religieuses, les artistes, les gens ordinaires... développe une chaîne de solidarité et d'entraide qui relie, souvent dans la discrétion des parents, des confrères, des voisins et des inconnus.

Les leviers de changement

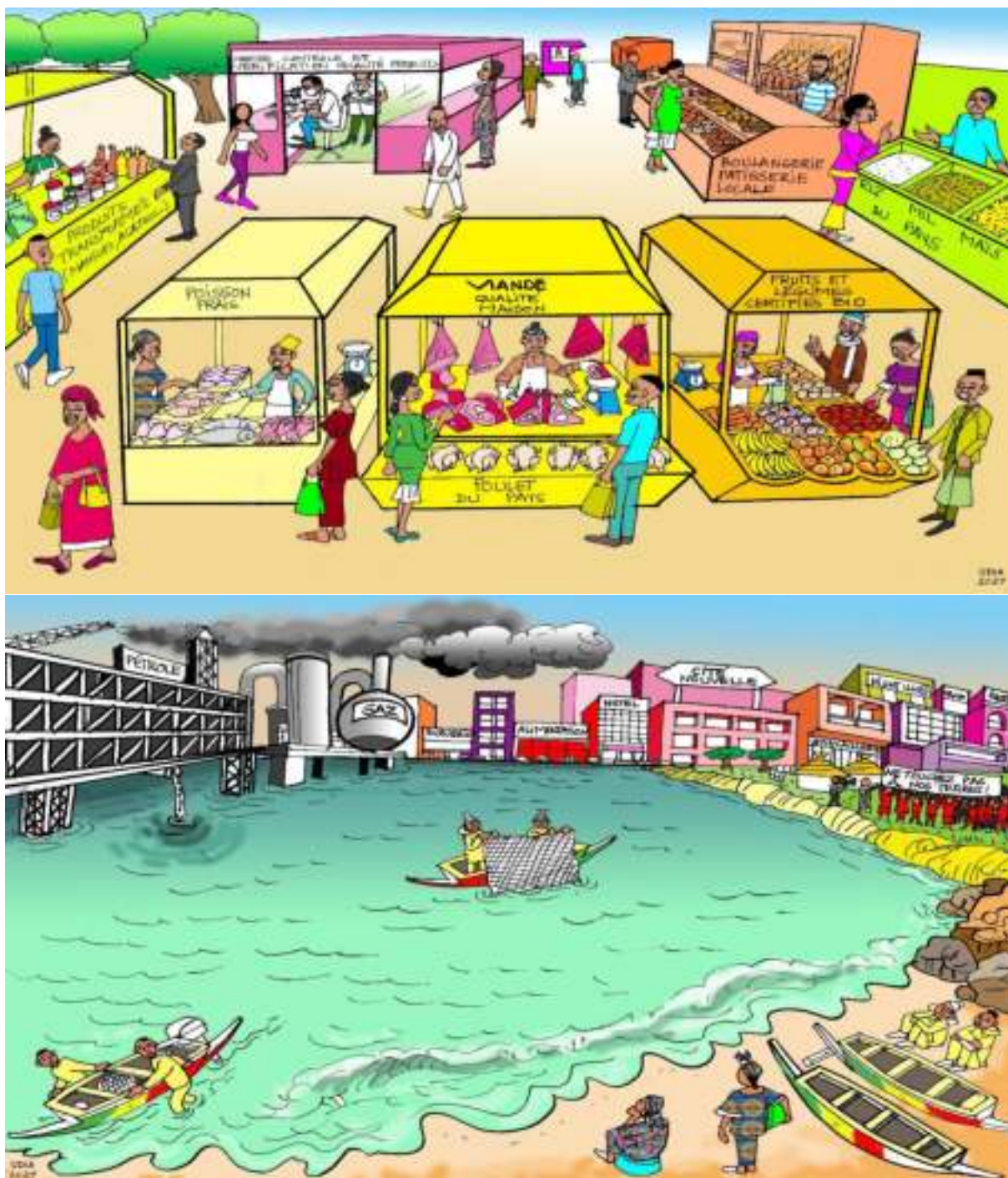
- Développer des programmes communs et efficaces dans un cadre multisectoriel.
- Renforcer et consolider les statuts, rôles et pouvoirs des autorités de régulation de l'alimentation.
- Soutenir la consommation et la production des produits locaux avec des investissements publics-privés massifs.
- Développer des agropoles spécialisées et investir dans les filières où l'autosuffisance se réalise facilement.
- Renforcer les dynamiques communautaires et promouvoir les exploitations agricoles familiales.
- Promouvoir des pratiques agricoles saines et durables.
- Développer les industries agroalimentaires responsables, transformatrices des productions locales et créatrices de valeur ajoutée.
- Assurer une protection sociale aux producteurs et généraliser l'assurance agricole.
- Renforcer la production de données de consommation alimentaire provenant d'enquêtes nationales.

Les messages clés

- Produisons ce que nous mangeons, et mangeons ce que nous produisons.
- Le Sénégal est capable de nourrir le Sénégal.
- Un Sénégalais, un arbre !
- Un enfant, un fruit par jour ! Fruits au menu tous les jours pour chaque Sénégalais
- La nutrition doit être au centre de la santé publique et de l'Agriculture.
- Une consommation responsable et durable repose sur une production saine.
- Le consommateur doit avoir toutes les informations pour faire des choix.
- La souveraineté alimentaire exige la promotion des produits locaux.
- Donnons à nos enfants la possibilité de manger et d'aimer le poisson.
- La nutrition est un élément fondamental du bien-être.

Scénario 2 : Scénario modéré

On passe à l'action pour une alimentation diversifiée saine et nutritive !



A l'horizon 2035, le Sénégal tire profit de l'action d'une pluralité d'acteurs qui convergent vers une meilleure souveraineté alimentaire. L'État réalise progressivement une meilleure articulation alimentation et nutrition dans les politiques. Les secteurs en charge de l'alimentation (agriculture, santé, pêche, environnement et foresterie...) renforcent leur relation sur la question et établissent des ponts avec les institutions dédiées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Des programmes communs se réalisent. Le secteur de l'industrie réussit à mettre en œuvre les agropoles qui deviennent des épicentres entre la production et la transformation. Grâce, entre autres, aux ressources issues du pétrole et du gaz, des

investissements publics et privés boostent cette dynamique qui reflète le choix de la sécurité alimentaire.

La Covid-19 a été un de ces déclics ayant conduit à **davantage investir dans les filières où l'autosuffisance se réalise plus aisément** (riz, oignon, patate douce, tomate, fonio, mil, maïs, etc.) et dans les domaines des ressources hydriques, forestières, halieutiques, animales, etc.

Les politiques ont **renforcé les dynamiques communautaires** portées pendant de nombreuses années par les fédérations de producteurs ruraux, les ONG et associations de protection des exploitations agricoles familiales. Ce mouvement associatif a joué un rôle important dans le suivi des politiques agricoles, la défense du patrimoine national en production halieutique, l'agro-écologique, l'opposition au bradage des terres, l'organisation en chaîne de valeur et en système coopératif. Il **fera résolument face désormais aux effets de l'industrie pétrolière et gazière** notamment la concurrence sur la vocation des ressources foncières du fait de la demande accrue en habitation, les menaces sur la pêche de subsistance, les impacts écologiques, l'hégémonie des firmes étrangères, etc.

Les dernières années ont été caractérisées par une **consolidation des autorités de régulation de l'alimentation et des exportations** dont l'impact se traduit par une meilleure qualité de la sécurité sanitaire des aliments. Un intérêt en faveur de la qualité passe par un contrôle systématique des produits importés sur tous les axes de mobilité transfrontalière. Dans cette perspective, l'éducation nutritionnelle des consommateurs est devenue la priorité afin de promouvoir la **consommation responsable**. Les recommandations alimentaires nationales ont amélioré les modèles de consommation et les maladies métaboliques sont réduites.

Le développement des industries agro-alimentaires qui valorisent les produits locaux est bâti sur le passage à la grande échelle de quelques innovations technologiques. On observe une réduction progressive de **l'exportation des produits agricoles bruts** et de promotion de la transformation locale en vue de créer de la valeur. A cet effet, **le marché intérieur devient une priorité** avec des politiques agricoles orientées vers une production locale suffisante, saine et nutritive.

Les vulnérabilités alimentaires, de cycle de vie et celles liées aux chocs sont contenues grâce à un système de protection sociale intégré et durable. Les producteurs et les ménages vulnérables bénéficient d'une sécurité sociale et d'une assurance agricole qui préservent leurs moyens *d'existence* et exercent des activités agricoles répondant aux normes du travail décent. Des filets sociaux multiformes et adaptés sont mis en place pour renforcer les capacités de résilience communautaires. Le budget intérieur permet d'assurer le financement de la protection sociale et de la sécurité alimentaire grâce, entre autres, à des taxes importantes sur les produits alimentaires nocifs pour la santé. Une politique fiscale incitative et favorable à une agriculture durable et respectueuse de l'environnement est adoptée.

Les leviers de changement

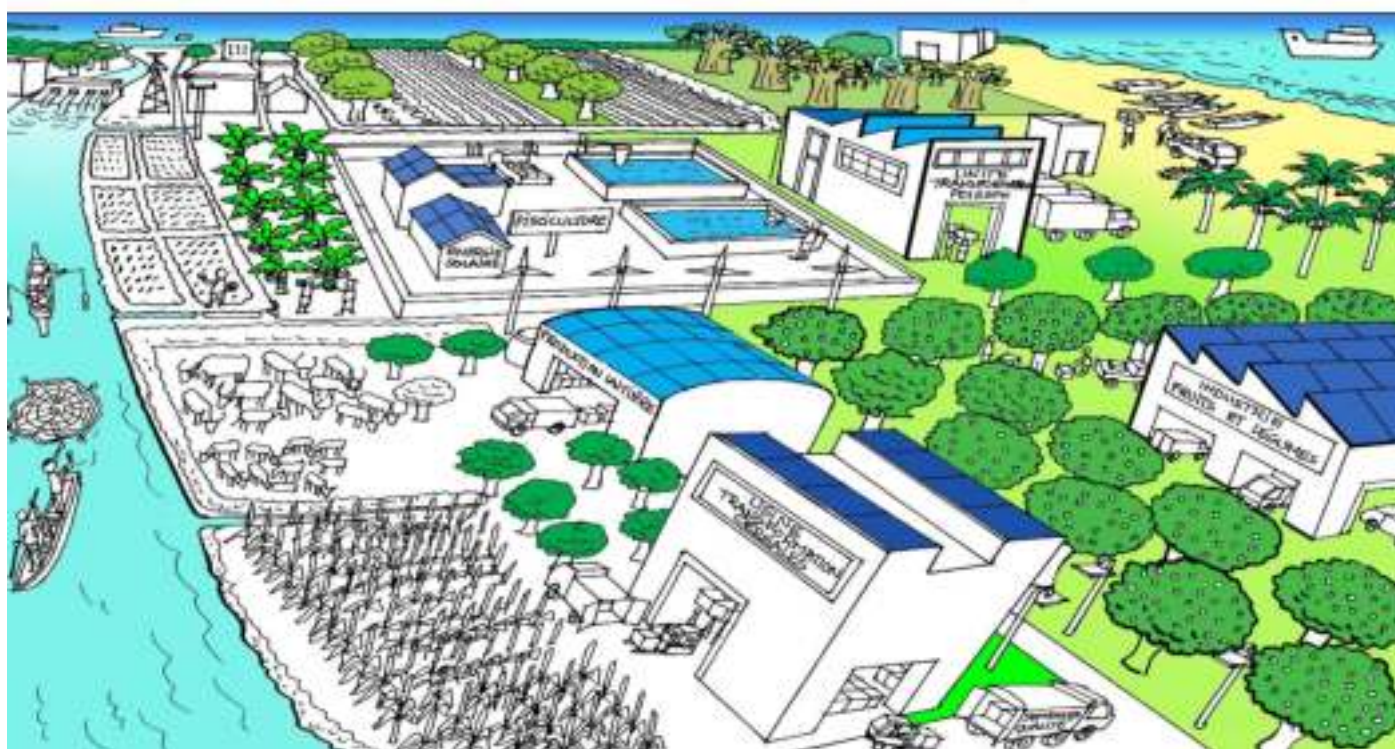
- L'adoption d'une Loi modèle relative au droit à l'alimentation au niveau africain ou sous régional en Afrique de l'ouest.
- La mise en place d'un programme dédié à la matière végétale pour que les semences et autres intrants soient disponibles en qualité et en quantité et à la disposition des agro-pasteurs.
- L'accès à l'eau et à la terre doit être une priorité. Pour ce faire, une accélération du processus de réforme foncière s'impose ainsi que le renforcement de la législation relative à l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.
- L'accroissement substantiel de la production agro-sylvo-pastorale doit suivre l'augmentation démographique de la population.
- L'élaboration d'une législation permettant d'informer les consommateurs sur la qualité des produits alimentaires et le renforcement du contrôle effectif pour le respect des normes.
- La promotion d'investissements responsables dans l'Agriculture pour la promotion des filières bio et de la consommation saine et durable.
- Le maillage des zones de production de dispositifs de conservation et de distribution alimentaire favorisant la proximité avec les populations.

- L'adoption d'une législation en matière de protection sociale et de salaires minimums afin d'améliorer la capacité des consommateurs à se procurer des aliments adéquats et nutritifs.
- L'investissement en faveur de l'agro-industrie et de la transformation des produits alimentaires.
- La priorisation des financements dédiés à la recherche orientée vers les systèmes de production, modes de consommation, l'optimisation des intrants et de technologies de qualité et adaptés aux écosystèmes.

Messages clés

- La protection du consommateur est une mission fondamentale des pouvoirs publics.
- Développer des synergies institutionnelles est indispensable pour relever le défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
- Le système alimentaire doit commander le système de production.
- Une production saine aide à consommer sainement.
- Favorisons la consommation intérieure de poissons et produits halieutiques.
- Sans sécurité alimentaire, pas de sécurité nutritionnelle.

Senegaalu Naatange, Le Sénégal nourrit le Sénégal !



En 2035, L'émergence du Sénégal est réalisée. Le pays bénéficie d'une forte amélioration de son cadre de **gouvernance** articulant alimentation, nutrition et sécurité alimentaire. La souveraineté alimentaire est en ligne de mire avec le mot d'ordre « *Produisons ce que nous mangeons, mangeons ce que nous produisons* ». Les acteurs dans leur pluralité valorisent le potentiel foncier, hydrique-agricole, forestier, pastoral et halieutique. Les coûts des facteurs de production sont favorablement régulés permettant une meilleure souveraineté dans la production des intrants, la fabrication ou le montage de l'équipement agricole, un accès à l'énergie, à la terre, à l'eau, aux bio pesticides et aux soins des animaux.

Profitant en partie des ressources générées par l'exploitation du pétrole et du gaz, le Sénégal met en œuvre le programme des "3 grandes batailles" :

celle de la maîtrise de l'eau grâce à l'exploitation du potentiel hydrique mise en œuvre avec une politique de petits barrages, de forages, de puits, d'irrigation ainsi que de désalinisation de l'eau de mer,

celle de l'arbre avec le reboisement, la préservation et le développement du couvert végétal,

celle de l'énergie faisant la part belle au renouvelable et définissant les stratégies adéquates pour **faire face aux variations climatiques**.

Avec la mise en place d'une politique de modernisation et de mécanisation semi-industrielle associant fortement l'artisanat local avec les unités industrielles de montage et de fabrication de machines et d'outils agricoles à la portée des unités familiales, la production agricole, en priorité au service des besoins alimentaires du pays connaît une **forte croissance**. L'autosuffisance alimentaire est réalisée dans une série de filières organisées en chaîne de valeur et des exportations vers les pays de la sous-région se développent.

Grâce à la modernisation de l'outil de production, à la promotion sur tout le territoire des **coopératives de producteurs ainsi que des entreprises sociales** offrant une place prépondérante à **l'économie sociale et solidaire**, l'essor de l'agriculture est assuré.

Les conditions sont réunies pour une industrialisation basée sur la transformation locale des produits agricoles, en général, en ciblant prioritairement le marché intérieur. Les produits halieutiques, premier poste d'exportation sont principalement orientés vers les besoins du marché intérieur. La pêche artisanale maritime et continentale est davantage soutenue. Le gouvernement prend des dispositions opportunes et concertées pour protéger la production et les ressources intérieures halieutiques, agricoles, pastorales et forestières.

La recherche agro industrielle se met au service de la production, de la transformation, de la conservation et de la commercialisation. S'appuyant sur les résultats de la **recherche impulsée à l'ISRA, au CRODT, à l'ITA, dans les universités et grandes écoles désormais fortement intégrées et avec le concours du secteur industriel agro-alimentaire**, l'agriculture sénégalaise procède au développement de techniques et d'espèces végétales, animales et forestières adaptées au cycle saisonnier et aux différents écosystèmes. Notamment, elle passe à une économie de plantation forestière ayant mis au point des essences arbustives à cycle court.

Une politique de substitution progressive des exportations de produits bruts à celle de produits agricoles transformés, semi finis et finis est mise en place. **L'objectif clairement affiché est que les exportations soient désormais des produits finis et semi-finis. Au nom d'un patriotisme économique, le secteur privé national** est fortement encouragé, accompagné et soutenu de façon volontariste par l'État vers l'agriculture pour son industrialisation. L'industrie prend son élan et booste la production agro-sylvo-pastorale, forestière et halieutique.

Pour renforcer la politique de développement de chaînes de valeur alimentaire, la labellisation selon des standards de qualité et **la production bio** en pleine expansion à la fois en agriculture, en élevage, en pisciculture sont favorisées, encouragées et de plus en plus adoptées par des producteurs et par des consommateurs.

Le développement de la qualité de la production à la consommation garantit les conditions de la **sécurité sanitaire et nutritionnelle des aliments** fortement surveillée par les associations de consommateurs et par les autorités compétentes au niveau de l'État. Les contrôles de qualité sont effectués avec régularité et efficacité. Les produits sont labellisés, étiquetés et la traçabilité est systématique. Les règles du marché remettent le consommateur au centre et, **un mouvement consumériste fort** exerce un contre-pouvoir qui participe à une dynamique d'amélioration populaire de la consommation et des circuits de distribution alimentaire. **Les recommandations alimentaires nationales** guident les modes de consommation.

Le Sénégal réussit à transformer les contraintes en opportunité de développement des formes de résilience. Le bilan est convenablement tiré de la Covid-19 et débouche sur un renforcement de **l'infrastructure de gestion des maladies infectieuses et des autres pathologies ainsi que des investissements massifs dans la santé publique**. La recherche fournit régulièrement des résultats sur les niveaux de consommation des citoyens et l'état nutritionnel des différentes couches. Cette situation facilite un lien plus fort entre alimentation, environnement et santé pour réduire les maladies métaboliques. La politique sanitaire est préventive et une

alimentation saine et de qualité est promue grâce à des investissements budgétaires conséquents. La malnutrition est éradiquée dans les poches habituelles d'insécurité.

Les leviers de changement

- Promouvoir une forte gouvernance inter-sectorielle articulant alimentation, nutrition et sécurité alimentaire.
- Le marché d'intérêt national fonctionne à son optimum offrant un meilleur contrôle de qualité, de stockage et de distribution des aliments.
- Développer des stratégies de réduction des coûts de production.
- Faciliter l'accès aux intrants et aux équipements agro-sylvo-pastoraux modernes.
- Renforcer la maîtrise de l'eau et du potentiel hydrique.
- Adopter une politique de résilience face au changement climatique.
- Prioriser le marché intérieur et promouvoir la disponibilité des produits locaux partout dans le pays.
- Renforcer les initiatives de coordination des structures de sécurité sanitaire et nutritionnelle des aliments pour une meilleure gestion des risques.

Les messages clés

- La sécurité alimentaire et nutritionnelle est liée au droit à la vie et à la dignité.
- Le Sénégal doit produire plus et mieux pour garantir la qualité de son capital humain qui demeure son meilleur atout.
- La sécurité alimentaire passe par l'accès équitable au foncier, à l'eau et aux intrants de qualité.
- L'incorporation des normes du Codex Alimentarius dans la législation du Sénégal est un impératif.
- Les consommateurs ont droit à l'information sur la qualité des produits alimentaires au service de la promotion de la consommation responsable.
- Le Sénégal est capable de nourrir le Sénégal si le potentiel agro-sylvo-pastoral est adéquatement valorisé.

RECOMMANDATIONS

Au cours du forum, des recommandations ont été proposées par les participants. Celles-ci sont centrées sur l'éducation alimentaire et nutritionnelle, les systèmes alimentaires, les modes de gouvernance et la recherche.

1. Sensibilisation à une éducation alimentaire et nutritionnelle pour tous par :

- La sensibilisation des acteurs de toute la chaîne du système alimentaire est nécessaire afin de réaliser une alimentation saine et variée. A cet effet, l'organisation de campagnes de communication devrait s'appuyer sur les médias pour faciliter la promotion d'une telle alimentation.
- L'introduction de **l'éducation alimentaire et nutritionnelle dans le curricula des enseignements scolaires** dès le bas âge et en diffusant des messages jusqu'au niveau des ménages.
- L'élaboration des stratégies qui contribuent à une alimentation saine et durable à travers :
 - * une éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire, intégrée, et axée sur l'action ;
 - * la production et diffusion des directives nutritionnelles et normes pour les repas scolaires ;
 - * la réglementation de la vente et de la commercialisation des aliments aux abords des écoles surtout pour les aliments à haute teneur en matières grasses, en sucres et en sel.

2. Étant donné que la consommation du sel au niveau national est comprise entre **20 à 30 g par jour** et dépasse de **4 à 5 fois les normes de l'OMS**, **il est donc indispensable de ramener cette consommation à 5 g par jour**. A cet effet,

- les recommandations alimentaires nationales devraient conduire à une définition d'une table de composition alimentaire en relation avec les carences.
- les modes d'alimentation de nos terroirs basés sur les produits s'imposent afin d'assurer une bonne espérance de vie.

3. Construire des systèmes alimentaires durables adossés aux territoires.

Pour ce faire, le renforcement des systèmes alimentaires à l'échelle locale devrait permettre de repenser la production au niveau local en développant des modèles de production adaptés aux réalités locales et miser sur la proximité dans la distribution des produits alimentaires ; de même, les systèmes de gouvernance du système alimentaire devraient être changés par la mise en place des politiques de régénération des ressources sous pression et de régulation pour mieux approvisionner le marché local en produits alimentaires de qualité ; le développement d'une vision et des approches des systèmes alimentaires pour une alimentation saine et durable par l'intensification des **chaînes de valeur alimentaires** contribuent à une alimentation saine et durable et la réduction des **pertes et gaspillages alimentaires**.

4. Une réforme agraire permettant aux producteurs de disposer de terres et d'arriver à une maîtrise de l'eau.

L'organisation du secteur primaire en société coopérative est considérée comme une des voies principales pour éradiquer les difficultés dans l'agriculture.

La question de la réforme agraire doit être abordée du point de vue prospectif en mettant un accent sur les dynamiques des populations et l'urbanisation dans leur rapport avec le développement et en couvrant les principaux domaines suivants :

- les dynamiques démographiques ;
- l'urbanisation et les mutations économiques (promotion immobilière) ;
- la mise en valeur des terres et la production agricole sous l'angle de leurs potentialités, de leurs mutations et de leurs limites ;
- l'exploitation minière ;
- les changements climatiques et leur impact sur les milieux naturels ;
- l'accès aux ressources naturelles et la production agricole.

5. Organisation des circuits de distribution courts et adaptés

De toutes ces initiatives, un point commun ressort : il est indispensable de se mettre ensemble, et de s'organiser à l'échelle locale pour une meilleure organisation des circuits de distribution.

Il reste cependant des défis en matière de lutte contre les contrefaçons, de renforcement de la qualité, la conservation, la stabilisation de l'offre, et de la compétitivité des prix face aux produits importés. Pour conclure, la question du consommateur local n'est pas seulement à traiter sous l'angle économique, il s'agit également d'une façon d'y considérer l'émancipation des terroirs.

6. Organisation de la certification biologique

Le défi est de généraliser ces certifications, et de réduire leur coût, qui est cependant encore trop lourd pour certains producteurs. Les enjeux de la certification biologique ont été abordés. Il s'agit d'un label qui va vers une responsabilisation des acteurs, qu'ils soient producteurs, transformateurs ou consommateurs. Chaque producteur certifié a l'obligation de respecter un cahier des charges très pointu en matière de production biologique.

7. Gestion intégrée des ressources en eau

La problématique de la gestion de l'eau se pose, organiser des systèmes alimentaires territoriaux à l'échelle d'un bassin hydrographique en continuant la gestion de la ressource en eau, la promotion d'une agriculture durable et la valorisation de celle-ci à travers des circuits courts de consommation.

La gestion intégrée induit de privilégier la gestion de l'eau par l'approche de la gestion terroirs (communes, départements, régions).

8. Partage des évidences scientifiques

La réalisation des études scientifiques périodiques favorise la production des évidences scientifiques qui seront valorisées par la mise en place de plateforme de vulgarisation et de partage des résultats de recherche avec l'ensemble des acteurs. Ce partage permettra aux décideurs d'adresser les priorités aux plans stratégique et opérationnel.

9. Gouvernance orientée vers l'intersectorialité et le renforcement du contrôle des aliments

Il importe de promouvoir une gouvernance intersectorielle au travers de l'augmentation des ressources pour la mise en œuvre des plans d'action communs entre les acteurs institutionnels sur les questions d'alimentation et nutrition.

L'Etat a la charge de veiller à l'application des normes de contrôle de sécurité sanitaire des aliments, puis de renforcer le contrôle des normes alimentaires par l'implication des collectivités territoriales et des associations de la société civile.

Les consommateurs sont appelés à veiller à la promotion des étiquettes des aliments en tant qu'outils qui aident les sénégalais à faire des choix éclairés (*les étiquettes des aliments aident à faire des choix alimentaires éclairés dans divers milieux, comme les épiceries*).

Il revient à l'Etat de mettre en place des laboratoires de contrôle efficaces et de plans de surveillance en vue d'un contrôle avéré et non documentaire des produits importés.

Liste des figures

Figure 1: Groupe de consommation alimentaire selon le milieu de résidence (%)	28
Figure 2: Diversité alimentaire selon le milieu de résidence (%)	28
Figure 3: Évolution de la production artisanale maritime (2011 - 2019)	30
Figure 4: Évolution de la production de la pêche continentale (2010 -2020)	30
Figure 5: Évolution de la production aquacole (2019 - 2020)	31
Figure 6: Évolution des volumes commercialisés dans le marché intérieur (2019 -2020).....	32
Figure 7: Évolution des exportation des produits halieutiques, sécurité alimentaire, nutritionnelle et santé publique	32
Figure 8: Évolution de la production de quelques Produits Forestiers Non Ligneux	36
Figure 9: Évolution des fruits forestiers.....	38
Figure 10: Évolution de quelques PFNL	39
Figure 11: Évolution de la Production de Palmiste et ses dérivés.....	39
Figure 12: Évolution de la Production de feuilles, d'écorces et de racines diverses (FRE)	40
Figure 13: Évolution des EXUDATS	41
Figure 14: Évolution de la production de l'Éponge (catégorie famille de champignon	41
Figure 15: Évolution des exportations totales et celles des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (en milliards de F CFA).....	74
Figure 16: Taux de croissance annuelle des exportations des produits alimentaires en valeur entre 2009 et 2019 (%)	74
Figure 17: Évolution de la part des exportations des produits alimentaires en valeur dans les exportations totales entre 2009 et 2019 (%)	75
Figure 18: Évolution de la part des principaux produits dans les exportations des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (%)	76
Figure 19: Évolution des importations totales et celles des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (en milliards de FCFA)	77
Figure 20: Taux de croissance annuelle des importations des produits alimentaires en valeur entre 2009 et 2019 (%)	77
Figure 21: Évolution de la part des importations des produits alimentaires en valeur dans les importations totales entre 2009 et 2019 (%)	78
Figure 22: Évolution de la part des principaux produits dans les importations des produits alimentaires entre 2009 et 2019 (%)	78
Figure 23: Évolution des exportations, des importations des produits et du solde de la balance du commerce des PA (en milliards de FCFA)	79
Figure 24: Évolution future de la balance commerciale (en millions de FCFA)	80

Liste des tableaux

Tableau 1: Production brute et production disponible des principales céréales en 2018 et en 2017 (en tonnes)	25
Tableau 2: Importations de céréales en poids net (en tonnes)	25
Tableau 3: Production de tubercules, légumineuses et autres produits horticoles 2018 et 2017 (en tonnes)	26
Tableau 4: Importations Fruits et légumes en poids net (en tonnes)	26
Tableau 5: Teneur en protéines, glucides et lipides dans 100 grammes de poisson cuit	33
Tableau 6: Teneur en minéraux dans 100 grammes de poisson cuit	33